La Voix de l'Est

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

QU'ELLE CHOISISSE D'INSTALLER DES FEUX DE CIRCULATION OU DE CONSTRUIRE UN CARREFOUR GIRATOIRE, GRANBY COMPTE SÉCURISER L'INTERSECTION ROBITAILLE/PIERRE LAPORTE

PAGE 3

PHOTO JANICK MAROIS

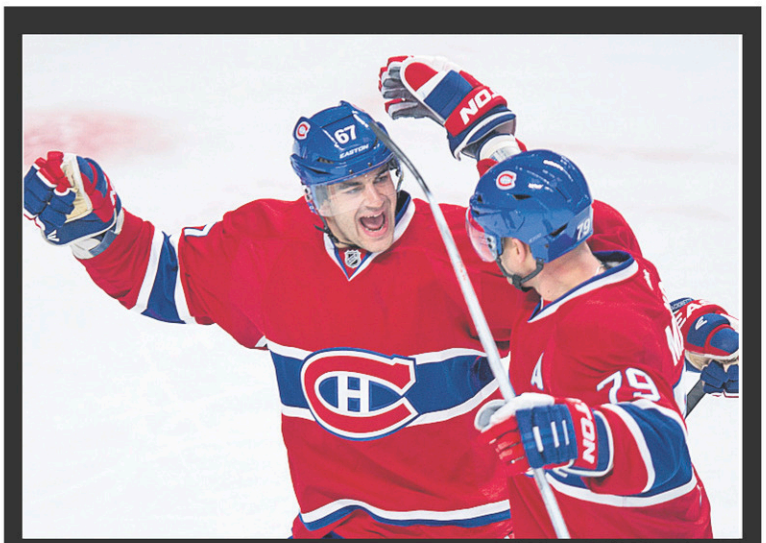

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

VICTOIRE CONVAINCANTE DU CH

PAGE 35

HUMOUR

ALEXANDRE BARRETTE, DU PUR *STAND-UP*

PAGE 5

COMMISSION CHARBONNEAU

BRAS DE FER JURIDIQUE

PAGE 8

MEURTRE À DORVAL

UN ENFANT DE 12 ANS ACCUSÉ

PAGE 6-7

DISPARUE DEPUIS HUIT ANS

Où est Mélina Martin ?

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Le mystère persiste depuis huit ans : où est Mélina Martin, cette adolescente de Farnham qui s'est littéralement évanouie dans la nature un samedi de janvier 2005 ? Après toutes ces années, sa mère garde toujours espoir de la revoir.

Ce 23 janvier marque un bien triste anniversaire pour la famille de Mélina Martin. Depuis sa disparition, après une journée de festivités au parc Roch-Bourbonnais de Farnham, celle-ci n'a jamais donné le moindre signe de vie. « Je veux croire qu'elle est encore vivante, même si on ne le sait pas », a confié Françoise Algier, la mère de Mélina, lors d'une entrevue avec *La Voix de l'Est*.

ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Mélina Martin n'avait que 13 ans quand elle a disparu.

La jeune fille n'avait que 13 ans quand on a perdu sa trace. Aujourd'hui, elle serait âgée de 21 ans. À son anniversaire, sa mère a allumé 21 chandelles. Des photographies de l'adolescente sont bien en vue un peu partout dans la maison familiale : dans la cuisine, le salon, la chambre de sa mère. « Même si j'ai sept enfants, il en manque une », poursuit la dame qui sera bientôt arrière-grand-mère.

Nouvelle photo

Depuis la disparition de sa fille, Françoise Algier n'a jamais baissé les bras. Des affiches avec la photo de Mélina ont été distribuées aux quatre coins de la région et dans des grandes villes, dont Montréal. Deux ans après sa disparition, une photo de vieillissement de la jeune fille a été diffusée dans les médias.

Ses proches s'accrochent aujourd'hui à l'espoir que la nouvelle photo de vieillissement de Mélina, qui est actuellement réalisée par un portraitiste de la Gendarmerie Royale du Canada, puisse porter ses fruits et offrir de nouvelles informations aux policiers.

Mme Algier a d'ailleurs fourni des photos des frères et soeurs de Mélina au même âge que lorsqu'elle est disparue et celles d'aujourd'hui pour aider le spécialiste à produire ce vieillissement de photo. « Il y a sûrement quelqu'un qui sait quelque chose, qui doit parler et avec la nouvelle photo, certaines personnes pourraient la reconnaître », dit elle.

Elle espère que ce portrait lui permettra d'avoir enfin des nouvelles de sa fille. « On ne sait pas ce qui est arrivé, indique la mère de famille qui lutte contre le cancer du sein. On attend toujours des nouvelles et on se pose des questions. »

Dès que le portrait sera prêt, elle promet de le distribuer dans les endroits publics. Elle se rendra même à Montréal pour l'afficher. Enfant-Retour Québec diffusera aussi un nouvel avis de recherche à ce moment-là. « La disparition de Mélina demeure inquiétante parce qu'elle n'avait que 13 ans. Plusieurs années plus tard, on est toujours sans nouvelles », souligne Pina Arcamone, directrice générale de l'organisme.

Si tout laissait croire que Mélina avait fugué au départ, Mme Arcamone est d'avis que Mélina pourrait avoir été enlevée. « L'enlèvement demeure possible parce qu'elle n'a pas donné la moindre nouvelle à ses amis et sa famille, précise-t-elle. On se demande où est Mélina ? »

Elle affirme que les familles doivent s'accrocher à l'espoir de savoir un jour la vérité. « La famille mérite de savoir ce qui est arrivé. On a l'impression qu'elle vit toujours sur le qui-vive, mais il ne faut jamais abandonner et garder espoir », dit Mme Arcamone.

Même si les policiers ne détiennent aucune nouvelle information dans cette affaire, la Sûreté du Québec assure qu'elle ne ferme jamais un dossier de disparition et que les enquêteurs vont analyser toute nouvelle information et poursuivre leurs efforts dans le but d'élucider ce dossier.

PHOTO ALAIN DION
Huit ans après la disparition de sa fille, Françoise Algier garde toujours espoir de la revoir un jour.

OUTAOUAIS

Une employée a tenté d'empoisonner deux collègues

JONATHAN BLOUIN
Le Droit

Une employée de la Caisse Desjardins de la Basse-Lièvre, dans le secteur Buckingham, a été accusée, hier matin, d'avoir tenté d'empoisonner deux de ses collègues de travail. Une histoire pour le moins inhabituelle pour les policiers de Gatineau, qui ont mis plusieurs mois avant de boucler leur enquête.

Lise Filion, 61 ans, est la gestionnaire responsable du développement coopératif à l'institution financière de la rue MacLaren Est.

Selon la police, entre le 1eravril et le 31décembre 2011, de même qu'en février 2012, elle aurait administré une substance délétère à deux de ses collègues de travail.

Le 16février dernier, la police a ouvert une enquête à la suite d'une plainte. L'une de ses victimes, ressentant un malaise, a dû être transportée d'urgence à l'hôpital, après avoir mangé son dîner.

« L'enquête nous permet d'affirmer que la substance ajoutée au repas d'une des victimes avait des propriétés antipsychotiques », a précisé la police de Gatineau, dans un communiqué.

Peu d'autres détails ont cependant été révélés, notamment quant à la nature de la substance. Contrairement à ce qui a d'abord été rapporté par d'autres médias, il ne s'agirait toutefois pas de l'éther, un produit toxique hautement dangereux.

« Une chose est sûre, c'est une situation inhabituelle. Ce n'est absolument pas quelque chose qu'on est habitué de voir », s'est contenté de dire le porte-parole de la police de Gatineau, Jean-Paul Le May.

À la suite de l'enquête, Mme Filion s'est présentée au poste de police, où elle a été arrêtée, puis libérée.

Hier matin, son avocat a annoncé son intention d'opter pour un procès devant juge et jury.

PHOTO PATRICK WOODBURY, LE DROIT
Lise Filion, 61 ans, est accusée d'avoir tenté d'empoisonner deux de ses collègues de travail de la Caisse Desjardins de la Basse-Lièvre.

Mme Filion sera de retour en cour le 11 mars prochain, pour son enquête préliminaire.

Elle risque une peine d'emprisonnement maximale de deux ans.

» EN BREF

Accident sur la rue Dufferin : la conductrice remise en liberté

GRANBY (KB) — La conductrice impliquée dans un accident qui a causé de graves blessures à sa passagère, dimanche matin, a été remise en liberté lundi. La femme âgée de 34 ans, de Roxton Pond, a percuté un poteau électrique après avoir perdu la maîtrise de sa voiture dans la rue Dufferin. Les policiers soupçonnent la conductrice d'avoir pris le volant alors que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Après avoir passé la journée de dimanche derrière les barreaux, elle a été amenée au palais de justice de Granby, lundi après-midi. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a toutefois accepté qu'elle soit remise en liberté en attendant sa comparution moyennant diverses conditions. Elle doit se présenter devant le juge le 4 mars.

Embardée à Shefford : une femme s'inflige des blessures mineures

SHEFFORD (KB) — La conduite mal adaptée aux conditions routières pourrait avoir joué un rôle dans une embardée survenue lundi soir à Shefford. Une conductrice a perdu le contrôle de sa voiture et fait des tonneaux sur le chemin Ostiguy, près du 8e rang, vers 20 h 30. Les pompiers ont été appelés à intervenir pour l'utilisation des pinces de désincarcération pour libérer l'automobiliste âgée dans la vingtaine. La jeune femme a été traitée par les ambulanciers, puis transportée à l'hôpital de Granby. Elle souffre de blessures mineures, selon les policiers.

PHOTO JANICK MAROIS

Un mandat sera confié, en 2013, à une firme externe pour déterminer quelle option doit être privilégiée pour sécuriser l'intersection du boulevard Pierre-Laporte et de la rue Robitaille : un carrefour giratoire ou des feux de circulation.

SÉCURISER L'INTERSECTION ROBITAILLE/PIERRE-LAPORTE

Deux options à l'étude

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La Ville de Granby est prête à passer à l'action pour sécuriser l'intersection du boulevard Pierre-Laporte et de la rue Robitaille. Les élus ont décidé de confier un mandat, en 2013, à une firme externe pour déterminer quelle option doit être privilégiée pour atteindre ce but : un carrefour giratoire ou des feux de circulation.

« On verra après de quelle façon on procède », a expliqué hier le maire Richard Goulet. Chose certaine, ce n'est pas avant 2014 ou même 2015 que ce projet pourrait se matérialiser, dit-il. Les résultats de l'étude seront soumis au ministère des Transports du Québec (MTQ), mais il est d'ores et déjà clair que ce dernier n'y participera pas financièrement. Le Ministère aurait démontré « peu d'empressement » lors d'une rencontre avec la direction générale de la Ville, selon le rapport remis au conseil par les services techniques et dont les médias ont obtenu copie.

Ce n'est pas la première fois que la Ville de Granby porte cette intersection à l'attention du MTQ. La Ville s'est adressée à cinq reprises au Ministère, soit en 1999, 2001, 2003, 2005 et 2010, afin qu'il vérifie l'opportunité d'installer des feux de circulation. À chaque fois, la Ville a essuyé un refus parce que la demande était jugée injustifiée.

Mais les choses bougent rapidement dans le secteur, estime le conseil municipal. À preuve, la construction d'une deuxième école primaire est très sérieusement envisagée à proximité de la nouvelle école Eureka. Un développement commercial pourrait éventuellement démarrer à l'ouest du boulevard Pierre-Laporte lorsque le dossier des terres Miner connaîtra un dénouement. Le développement des Boisés Martel fait également en sorte que le nombre de déplacements est en augmentation. Bref, de façon générale, le secteur sud-est de la ville se développe à la vitesse grand V.

Près de 2 millions $

En 2011, la Ville de Granby a mandaté la firme d'ingénieurs Cima+ afin d'obtenir une étude d'impact sur la circulation et une estimation sommaire des coûts. À ce moment, la facture pour l'aménagement d'une intersection munie de feux de circulation a été estimée à 1 650 000 $, tandis que la construction d'un carrefour giratoire est évaluée à 1 950 000 $.

Le MTQ ne participera pas à l'étude mais assumera-t-il une partie des coûts d'aménagement? « On souhaite que le Ministère soit au rendez-vous, parce que ça concerne, en partie, sa route », fait valoir le directeur général, Michel Pinault.

Quoi qu'il en soit, l'administration municipale semble bien déterminée à bouger. « C'est évident que la Ville ne peut pas laisser la situation telle qu'elle est avec le développement qui est prévu là. On ne peut pas fonctionner juste avec des « stops » sur la rue Robitaille », juge le maire Goulet.

« Pour la sécurité des citoyens, ça ne peut pas être le statu quo », ajoute-t-il, bien conscient qu'il est déjà hasardeux de s'aventurer à cette intersection à certains moments de la journée. Un citoyen a d'ailleurs fait une intervention en ce sens lors d'une séance du conseil le mois dernier.

Cette séance avait permis de constater que les opinions divergent sur la solution à privilégier. Le maire avait laissé connaître sa préférence pour des feux de circulation, tandis que le conseiller Pierre Breton avait plutôt plaidé pour un carrefour giratoire. Celui-ci avait d'ailleurs lancé l'idée à cette occasion qu'une firme externe se penche sur le dossier. Idée à laquelle a adhéré l'ensemble du conseil, a dit hier Richard Goulet.

« Il y a un peu deux philosophies. Mais dans le fond, ça m'importe peu qu'il y ait des lumières ou un carrefour. Je veux qu'un expert nous dise ce qu'il y a de mieux pour les citoyens et les enfants », dit le maire.

L'EXCELLENCE
★★★★★
Bureau de location
721, rue Cabana, Granby (Face au CPC)
Quelques 3 1/2 disponibles
Réservez maintenant pour juillet
450 777-6166
3119044

MÉTÉO

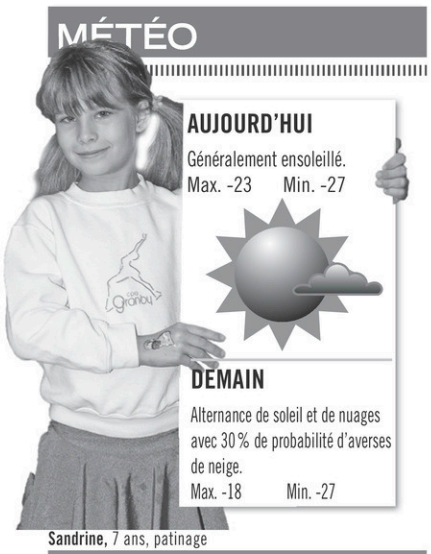

Sandrine, 7 ans, patinage

AUJOURD'HUI

Généralement ensoleillé.
Max. -23 Min. -27

DEMAIN

Alternance de soleil et de nuages avec 30 % de probabilité d'averses de neige.
Max. -18 Min. -27

SOMMAIRE

Agenda (ajout) 19
Carrières et profession 14-15
Débats 10
Horoscope 30
Loterie 12
Jeux 31
Nécrologie ..... 28 à 30
Petites annonces 20
Sports 32
Super grille 16

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot _____ 4,17 $
par motorisé _____ 4,59 $

PHOTO ALAIN DION

Richard Leclerc, spécialiste en marketing, Josée-Mélanie Lupien, Liane Bruneau et Daniel Martin, respectivement directrice générale, présidente du c.a. et coordonnateur des opérations pour la coopérative Plein air Sutton, ont présenté la programmation de la 40e saison du site de plein air.

40 ans de plein air à Sutton

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

SUTTON — Après avoir subi l'humeur en dents de scie de Dame nature depuis le début de la saison hivernale, les amateurs de plein air d'ici peuvent à nouveau s'adonner à leurs activités favorites. Pour souligner les 40 ans de Sutton en haut, la coopérative Plein air Sutton, qui a repris le flambeau en 2011, a concocté un calendrier d'activités qui plaira à tous ces passionnés.

« Sutton en haut souffle ses 40 bougies puis nous avons un site exceptionnel pour la randonnée et le ski de fond. Ce sera toute une année pour nous ! », a lancé Liane Bruneau, membre du Conseil d'administration de pleinairsutton.coop et coordonnatrice générale à la Corporation de développement économique de Sutton, en marge du point de presse annonçant la programmation de la 40e saison du site de plein air.

Ainsi, les activités thématiques seront réparties tout au long de la saison. La première sera une mobilisation contre l'inversion du flux du pipeline Montréal-Portland, qui se tiendra le 26 janvier. Les participants se rassembleront autour d'un feu de joie près du bâtiment principal de la coopérative de plein air dès 18 h.

Puis, la sortie Contes & Raquettes, le 9 février, permettra aux adeptes de joindre l'utile à l'agréable en écoutant les récits d'un conteur de la région après une randonnée nocturne.

Les amoureux de Plein air Sutton pourront aussi laisser libre cours à leur créativité en participant au concours de photos sur la page Facebook de la coopérative, qui se terminera le 14 février. Pour célébrer l'anniversaire de Sutton en haut, l'organisme sans but lucratif a décidé de tenir un souper-bénéfice de cochon braisé, une tradition de son prédécesseur, le 23 février. L'événement aura lieu à l'hôtel Horizon.

Cure de rajeunissement

Le même jour, le refuge, qui subit actuellement une cure de rajeunissement, sera nommé « refuge Daniel Depelteau » en l'honneur du fondateur de Sutton en haut. Les amateurs de camping pourront notamment réserver le gîte. Une quarantaine de laissez-passer dissimulés dans des capsules servant aux prescriptions médicales ont aussi été cachés dans des bars et des commerces de la région.

« Nous voulons souligner le 40e anniversaire en faisant réaliser aux gens que le plein air, c'est la santé », a expliqué Richard Leclerc, qui est responsable du marketing de la coopérative.

Une autre nouveauté cette année : la navette de la station de ski Mont-Sutton transportera les mordus de sports de glisse gratuitement sur le site. Pour de plus amples renseignements au sujet du calendrier des activités, consulter le www.pleinairsutton.coop.

L'équipe Van Doorn
Karine Gendron Tony Van Doorn Luce Laverrière
450 521-2864 450 531-6709 450 375-3259
Van Doorn
Agence immobilière • Courtiers immobiliers
• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession
À partir de 2 %
Pour un résultat à votre image,
APPELEZ-NOUS !
450 531-6709
3101696
Visitez notre site :
www.equipevandoorn.com

Centre de santé dentaire Robert Cabana
Consultez une équipe d'expérience en implantologie
À votre service depuis 35 ans !
Au-delà de 12 000 prothèses fabriquées depuis plus de 35 ans !
Robert Cabana, d.d. Denturologiste
Dr Éric Chatelain Chirurgien-dentiste
2801896
114 St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511

Bonne Bouffe
Snack-Bar Santé
Produits Maison de Grande Qualité
Menu Simple, Délicieux, Végé et Bio
Repas pour Emporter
169 rue Principale, Granby, Québec J2G 2V5
450.991.6011
Virginie Fortin Propriétaire

Isolez votre maison.
Cellulose et uréthane
ESTIMATION GRATUITE
450 378.0326
ISOLATION
Jacques Dostie
499, rue Guy Granby
LICENCE R.B.Q.: 8353-5930-50
2809357

Autoconstructeurs
Nous avons la structure qui vous convient !
N-39
61 800 $ + txs
Service de plans
B-28
40 900 $ + txs
Maisons DUNFAB inc. 35 ans
STRUCTURES PRÉUSINÉES
R.B.Q.: 8344-0941-28
www.dunfab.com
Région GRANBY 450 372-0008
Succ. MAGOG 819 868-9008

Alexandre Barrette par lui-même

L'humoriste débarque au Palace, vendredi soir, et toujours sans personnage

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — La plupart des humoristes se retrouvent à la télé ou à la radio après avoir connu du succès sur scène. Alexandre Barrette, lui, a connu un cheminement inverse.

Barrette présentera *Alexandre Barrette... et personne d'autre*, son premier one man show, vendredi soir au Palace. Mais avant de débarquer sur scène, il y un an, le jeune homme animait déjà deux shows de télé à V (*Taxi payant* et *Atomes croches*) et était déjà en ondes à la radio de CKOI. Et il l'avoue, ça l'a aidé à vendre des billets.

« Quand je débarque quelque part, les amateurs d'humour me connaissent déjà, ce qui n'est pas toujours le cas des artistes qui présentent un premier spectacle, a expliqué celui qui a lâché un coup de fil à l'auteur de ces lignes, hier après-midi. Par contre, il a toujours été clair dans ma tête que j'allais un jour faire un one man show. Quand je suis sorti de l'École nationale de l'humour, en 2002, c'était un de mes grands rêves. »

Un autre de ses grands rêves était celui d'avoir un one man show « qui marche », pour reprendre son expression. Avec déjà quelque 80 spectacles de présentés jusqu'ici et un agenda rempli jusqu'en mai 2014, il a clairement atteint son objectif.

« Je suis chanceux parce que les salles que je visite sont pleines, ou presque pleines. Mais j'apprécie la chance que j'aie et je ne tiens jamais rien pour acquis. Aujourd'hui, par exemple, je suis super content que vous acceptiez de me parler. »

Vive le *stand-up* !

Son spectacle ne s'appelle pas *Alexandre Barrette... et personne d'autre* pour rien. Car Barrette, voyez-vous, ne se transforme en aucun personnage. C'est du *stand-up* d'un bout à l'autre, son affaire.

« Vous savez pourquoi je ne fais aucun personnage ? Parce que je ne suis vraiment pas bon là-dedans ! À l'École nationale de l'humour, on nous incitait à faire des personnages, mais je me plantais chaque maudite fois. Peut-être que, un jour, je vais être capable ! »

Attendez-vous alors à ce que Barrette vous raconte sa vie, vendredi soir.

« Là-dedans, j'suis pas pire. En fait, oui, je vais me raconter, raconter des trucs qui me sont arrivés (notamment lors d'un voyage mémorable en Australie), parler de mes travers, parler de ma famille. De mon côté très, très compétitif, aussi. J'ai joué au tennis pendant longtemps et quand je joue à quelque chose, incluant à n'importe quel jeu niaiseux, c'est pour gagner ! »

Du travail

Alexandre Barrette ne manque pas de travail. Avec deux émissions de télé, une de radio et un one man show, il avoue qu'il ne sait pas toujours où donner de la tête. Mais il ne se plaint surtout pas.

« À un moment donné, à l'automne, j'étais fatigué, a-t-il dit. Mais la télé et la radio sont en semaine alors que les spectacles, eux, sont la fin de semaine. Il faut être en forme, il faut prendre soin de soi... et il faut surtout apprécier ce qu'on a. Quand tu étudies, c'est à ça que tu rêves. Je connais des gens qui ont au moins autant de talent que moi, sinon plus, et qui ne travaillent pas comme ils mériteraient de le faire. Pis à 31 ans, je suis capable d'en prendre ! »

PHOTO ZÉRO MUSIQUE
Alexandre Barrette a des spectacles de prévus à son agenda jusqu'en mai 2014.

Rassemblement contre les compressions à Radio-Canada

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) organise une soirée culturelle en soutien à Radio-Canada à Montréal, aujourd'hui, revenant à la charge contre les compressions exigées par le gouvernement Harper au diffuseur public.

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de patrimoine et instigateur de l'événement, Pierre Nantel, a fait valoir que Radio-Canada continue d'être un « outil collectif et un levier » pour les artistes et l'« industrie culturelle québécoise ».

Le député de la circonscription de Longueuil-Pierre-Boucher estime que les conservateurs y voient une « nuisance », et qu'ils « s'acharnent plus que jamais pour mettre à mal » le diffuseur public.

Au Cabaret Lion d'or, à partir de 18 h, plusieurs artistes prendront part à l'événement, et des personnalités issues du milieu culturel doivent venir témoigner de leur attachement à Radio-Canada. Les médias sociaux seront mis à contribution pour permettre de partager des témoignages personnels.

M. Nantel a précisé qu'il ne s'agit pas d'un spectacle à proprement dit, mais plutôt d'un « 5 à 7 de prises de parole ». Des intervenants doivent se succéder aux micros. Le porte-parole n'a pas voulu annoncer quelles personnalités seront de la partie.

Selon M. Nantel, les néo-démocrates à Ottawa ont cherché à constituer un front commun et à mettre en relief l'opposition des Québécois à la « destruction de ce média public qui exprime leur différence et leur créativité ».

Financement à long terme

En entrevue téléphonique, hier, il a surtout appelé à un financement plus durable pour faciliter la gestion à Radio-Canada.

« Nous suggérons de penser à un financement à long terme — par exemple sur trois ans — plutôt que de revenir constamment chaque année pour que ce soit la carotte ou le bâton, dépendant si la société d'État est dirigée de façon agréable ou pas, selon le gouvernement », a fait valoir M. Nantel. Il estime que des solutions de rechange devraient être trouvées relativement à la disparition décrétée par le CRTC du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) d'ici le 31 août 2014, évaluant l'impact à un manque à gagner de 50 millions $.

Le communiqué transmis hier cite la directrice générale et artistique du Théâtre du Nouveau Monde, Lorraine Pintal, disant appuyer « entièrement » la position du NPD sur le besoin d'une reconnaissance par le gouvernement fédéral du « rôle clé » joué par la Société Radio-Canada.

2600$ D'ESSENCE

50$ par semaine durant 52 semaines, chez l'un de nos sept partenaires !

1 Ultramar — **Dépanneur Ultra Denison** — 189, rue Denison Est, Granby
2 Eko — **Dépanneur Beau-Soir** — 244, rue Notre-Dame, Roxton Falls
3 **Services Charles Bockus** — 1582, rue du Sud, Cowansville
4 Esso — **Dépanneur Carrefour 74** — 2000, route Pierre-Laporte, Bromont
5 Shell — **Marché du Village** — 98, route 235, Ange-Gardien
6 Shell — **Coulombe & fils** — 236, rue Robinson Sud Granby
7 Shell — **Carrefour St-Ignace** — 727, route 235, Saint-Ignace-de-Stanbridge

Concours La Voix de l'Est
GAGNEZ VOTRE **PLEIN D'ESSENCE** pour un an !

Un finaliste sera tiré au hasard toutes les semaines. **Tirage de 2 600 $ d'essence parmi nos cinq finalistes le 19 février 2013 à 14 h.** Règlements disponibles chez nos partenaires et à *La Voix de l'Est*.

D'ici le 18 février à midi, déposez ce coupon chez l'un de nos 7 partenaires

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE JOUR : _____

Question d'habileté : 4 x 50 =

Vous pouvez aussi participer sur internet : **lavoixdelest.ca**

3126853

DRAME À DORVAL

Un enfant de 12 ans

DAVID SANTERRE
La Presse

MONTRÉAL — Ce qui ressemblait à un jeu qui a mal tourné, lundi soir à Dorval, a pris une tout autre proportion hier. À 12 ans seulement, le garçon qui aurait abattu son frère de 16 ans avec une arme de poing a été accusé d'homicide involontaire ainsi que d'utilisation et possession d'une arme à feu prohibée.

Le garçon de 12 ans, qui en paraît facilement deux de plus, a comparu hier après-midi au Tribunal de la jeunesse. Sa mère, qui a été hospitalisée la nuit précédente en raison d'un choc nerveux, était sur place, ainsi que son père et plusieurs oncles et tantes.

Il avait le regard fuyant, nerveux. À un oncle qui tentait d'attirer son attention, il a à peine répondu.

> « C'est une affaire extrêmement triste, mais si nous déposons de pareilles accusations, c'est que nous avons suffisamment de preuves pour les appuyer. »
>
> — Me Marie-Claude Bourassa

Il a plaidé non coupable. La procureure aux poursuites criminelles et pénales, Me Marie-Claude Bourassa, s'est opposée à sa remise en liberté.

L'affaire sera de retour devant le juge vendredi pour une simple remise d'éléments de preuve à la défense. Le garçon, dont on ne peut révéler l'identité, devra attendre au moins jusqu'à la semaine suivante pour demander sa libération conditionnelle en attente du procès. Il est d'ici là détenu dans un centre Batshaw, l'équivalent anglophone des Centres jeunesse du Québec.

Me Bourassa a refusé de se prononcer sur le fait qu'il puisse s'agir ou non d'un accident, comme le voulait l'hypothèse des premières heures.

« C'est une affaire extrêmement triste, mais si nous déposons de pareilles accusations, c'est que nous avons suffisamment de preuves pour les appuyer », a déclaré Me Bourassa, habituée des causes graves impliquant des mineurs.

LES ARMES AU QUÉBEC

498 000
Nombre de Québécois possédant un permis d'armes à feu valide

1,7 million
Nombre d'armes enregistrées en circulation dans la province

33 000
Nombre d'armes à feu prohibées enregistrées dans la province* en 2011, selon les données de la Gendarmerie royale du Canada et de la Sûreté du Québec

3
La présence d'une arme à feu dans un foyer multiplie par trois le risque d'homicide comparativement à un foyer sans arme.

DES COUPS DE FEU ACCIDENTELS ET MORTELS

6 octobre 2012
Quatre chasseurs se séparent en deux groupes dans une forêt de la Gaspésie. Stéphane Rioux, 40 ans, est atteint d'un projectile tiré par Germain Audet, un de ses amis.

20 août 2012
Yoan Leclerc, 19 ans, vise un petit animal sauvage avec sa carabine. Lorsqu'il tire, sa tante Michèle Toussaint se retrouve dans son champ de vision et est atteinte mortellement.

19 janvier 2012
Jonathan Mputu Bijimine tire accidentellement dans le dos de son ami d'enfance, Jonathan Gédéon, dans un restaurant du boulevard Décarie. Il comptait utiliser l'arme pour menacer des gens qui lui devaient de l'argent.

6 novembre 2011
Un enfant de 10 ans chasse avec sa famille dans la réserve attikamek d'Obedjiwan, au nord-ouest de Roberval. Il est atteint d'un coup de feu tiré par son frère de 13 ans.

accusé d'homicide involontaire

Ainsi, la police et le ministère public estiment que l'adolescent ne s'est pas adonné à un simple jeu. Pour que le chef d'homicide involontaire soit retenu, le garçon doit avoir pointé son arme en connaissant les risques associés au geste, même s'il n'a pas nécessairement formulé l'intention de tuer son aîné.

Interrogatoire

Rappelons les faits. Vers 17 h 30, lundi, le garçon de 12 ans a lui-même composé le 911 pour signaler l'incident. Les ambulanciers d'Urgences-santé ont tout tenté pour sauver le jeune homme de 16 ans, blessé par balle à la tête. Sa mort a toutefois été constatée à l'hôpital. La mère, avec qui les deux garçons habitaient dans un paisible quartier de Dorval, est arrivée sur les lieux peu de temps après le drame et a subi un choc nerveux. Les policiers ont emmené son fils de 12 ans sous ses yeux ; il a ensuite été interrogé toute la nuit par des enquêteurs de la section des crimes majeurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), en présence d'un de ses parents.

L'enquête devra aussi éclaircir comment l'adolescent a pu se retrouver avec une arme à feu prohibée et chargée en main.

« Ce qu'on sait, c'est qu'il s'agit d'une arme de poing, une arme familiale », a expliqué hier l'agent Simon Delorme, porte-parole du SPVM. Il est possible que l'arme soit un legs familial et que la mère en était responsable.

Mais l'arme était prohibée. Sa présence dans la maison était en soi illégale, selon nos sources. Il semble également que l'arme n'ait pas été très difficile d'accès pour les deux frères. La police cherche à déterminer si elle a pu être entreposée négligemment, ce qui constitue une infraction criminelle. La police ne veut pas confirmer si la mère risque d'être accusée relativement à la présence de l'arme dans sa maison avant le drame.

« Elle est pour l'instant considérée comme un témoin important. Nous avons priorisé le volet impliquant le jeune garçon, mais tous les aspects de ce drame sont l'objet d'une enquête », a ajouté M. Delorme.

Le garçon de 12 ans avait déjà un dossier pendant devant le Tribunal de la jeunesse, pour vol à l'étalage. L'affaire remonte à quelques mois.

Douze ans est l'âge minimal pour déposer des accusations criminelles contre une personne au Québec.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Le garçon de 12 ans qui aurait abattu son frère de 16 ans avec une arme de poing a été accusé d'homicide involontaire, d'utilisation et de possession d'une arme à feu prohibée.

Des offres qui vous transporteront.

Profitez sans tarder de ces offres à durée limitée du Salon de l'Auto.

LE TOUT NOUVEAU GLK 350 4MATIC[MC] 2013. PRIX TOTAL[1] : 44 815 $**

3 MENSUALITÉS GRATUITES[2]	FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
	1,9 %* DURÉE DE 60 MOIS	3,9 %* BAIL DE 39 MOIS	498 $* VERSEMENT INITIAL 5 970 $**

[1] Taxes en sus. Inclut un rabais de 2 300 $.

LA TOUTE NOUVELLE B 250 2013. PRIX TOTAL[1] : 32 115 $**

3 MENSUALITÉS GRATUITES[2]	FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
	3,4 %* DURÉE DE 60 MOIS	5,4 %* BAIL DE 36 MOIS	438 $* VERSEMENT INITIAL 1 995 $**

[1] Taxes en sus.

LE MODÈLE C 300 4MATIC[MC] 2013 ÉQUIPÉ DES ENSEMBLES HAUT DE GAMME ET SPORT. PRIX TOTAL[1] : 43 555 $**

3 MENSUALITÉS GRATUITES[2]	FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
	1,9 %* DURÉE DE 60 MOIS	3,9 %* BAIL DE 48 MOIS	488 $* VERSEMENT INITIAL 3 940 $**

[1] Taxes en sus. Inclut un rabais de 2 200 $.

Pour en savoir plus, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz ou **mercedes-benz.ca**

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Granby 1293, rue Principale, Granby 450 372-2226 ventes@conceptgranby.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. **Véhicules illustrés : Berline C 350 2013 avec roues AMG de 18 po à 7 bras en option/GLK 350 4MATIC[MC] 2013/B 250 2013. PDSF national : 44 750 $/44 900 $/29 900 $.** ** Le prix total de 43 555 $/44 815 $/32 115 $ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 $, les frais du RDPRM pouvant atteindre 55,49 $, la taxe de 100 $ sur le climatiseur et les droits de 15 $ sur les pneus, ainsi qu'un rabais de 2 200 $ sur la berline C 300 4MATIC[MC] 2013 équipée des ensembles Haut de gamme (2 350 $) et Sport (1 200 $) et de 2 300 $ sur le GLK 350 4MATIC[MC] 2013. [2] Les trois premières mensualités sont supprimées pour les modèles C 300 4MATIC[MC] 2013 (berline)/GLK 350 4MATIC[MC] 2013/B 250 2013 jusqu'à concurrence de 1 350 $/1 650 $/1 200 $ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et jusqu'à concurrence de 1 950 $/2 250 $/1 800 $ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement. Les mensualités gratuites s'appliquent uniquement aux nouveaux modèles 2013 de Classes B, C (berline et coupé), GLK et E. Ne s'applique pas aux modèles AMG. * Offres de location et de financement basées sur la berline C 300 4MATIC[MC] 2013 équipée des ensembles Haut de gamme (2 350 $) et Sport (1 200 $) et les modèles GLK 350 4MATIC[MC] 2013 et B 250 2013 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 488 $/498 $/438 $ par mois pendant 48/39/36 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 3 940 $/5 970 $/1 995 $ plus dépôt de sécurité de 500 $/500 $/450 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 39 990 $/44 900 $/29 900 $. Taux annuel de location de 3,9 %/3,9 %/5,4 %. Obligation totale : 27 864 $/25 892 $/18 213 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9 %/1,9 %/3,4 % et un prix de 43 555 $/44 815 $/29 900 $. Le paiement mensuel est de 762 $/780 $/488 $ (avant taxes) avec un versement initial de 0 $/0 $/5 150 $. Le coût de l'emprunt est de 2 136 $/2 188 $/2 390 $, pour une obligation totale de 47 850 $/48 962 $/34 450 $. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 31 janvier 2013.

3104792

COMMISSION CHARBONNEAU

Bras de fer concernant « l'affaire Dumont »

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO DE LA COMMISSION CHARBONNEAU

«Je vais vous demander de baisser le ton», a lancé la juge France Charbonneau (photo) à l'avocate de Martin Dumont, Me Suzanne Gagné.

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Presse

MONTRÉAL — L'ombre de l'« affaire Martin Dumont » planera encore longtemps sur la commission Charbonneau. L'avocate de l'ex-organisateur politique fait appel à la Cour supérieure pour invalider la vidéo dans laquelle son client admet avoir menti lors de son témoignage, en octobre.

La Commission voulait profiter de la reprise des audiences publiques pour mettre fin à la controverse sur le témoignage de Martin Dumont. Une enquête ouverte après sa comparution, en octobre, avait déterminé que son témoignage était truffé d'inexactitudes.

Interrogé de nouveau par les enquêteurs le 11 décembre, il a admis devant la caméra qu'il avait menti lorsqu'il avait raconté qu'une employée d'Union Montréal s'était plainte à lui d'avoir dû compter 850 000 $ en argent comptant.

Loin de régler la question, la Commission s'est enlisée dans une série de requêtes juridiques formulées par l'avocate de Martin Dumont, Me Suzanne Gagné. Elle estime que son client a été détenu illégalement et que ses aveux ont été faits sous la contrainte. La vidéo présentée hier après-midi devrait par conséquent être déclarée inadmissible.

> Loin de régler la question, la Commission s'est enlisée dans une série de requêtes juridiques.

Échanges corsés

Un bras de fer juridique s'est enclenché entre Me Gagné et la juge Charbonneau, le tout ponctué d'échanges très corsés. « Êtes-vous en train de me dire que je ne suis pas juste avec vous? », a lancé à un moment la présidente de la Commission. Quelques minutes plus tard, elle lui a donné un avertissement : « Je vais vous demander de baisser le ton. »

Poussant ses arguments à l'extrême, Me Gagné a demandé à la juge si elle accepterait d'entendre une preuve obtenue sous la torture. « On le voit [sur la vidéo] répondre aux questions et il n'a pas l'air sous l'effet de la torture, il n'a pas l'air détenu », a aussitôt répliqué France Charbonneau.

La juge a finalement accepté que Me Gagné contre-interroge le directeur des enquêtes de la Commission, Robert Pigeon, qui a mené l'interrogatoire du 11 décembre. M. Pigeon a assuré que Martin Dumont avait eu la possibilité de parler à son avocate et qu'on l'avait informé qu'il était libre de partir.

M. Pigeon a reconnu qu'il avait utilisé des techniques d'enquête en soumettant des hypothèses à l'ex-organisateur. M. Dumont a d'abord dit qu'il voulait protéger sa femme en attribuant à Alexandra Pion la plainte au sujet du comptage d'argent. Il a ensuite indiqué qu'il avait amalgamé plusieurs anecdotes en une seule. Enfin, il a fini par reconnaître qu'il avait tout inventé, a précisé Robert Pigeon.

Demande refusée

Me Suzanne Gagné a toutefois voulu aller plus loin que le contre-interrogatoire de Robert Pigeon et a demandé à interroger trois autres témoins : Martin Dumont lui-même, sa conjointe Celina Machado et son relationniste Luc Tremblay. La juge Charbonneau a toutefois refusé cette demande ; elle a estimé qu'elle avait tous les éléments en main pour établir la crédibilité du témoignage de l'ex-organisateur politique. Inviter de nouveaux témoins serait une perte de temps, selon elle.

Mécontente, Me Gagné a alors annoncé qu'elle s'adresserait à la Cour supérieure pour forcer la Commission à les entendre. En attendant la décision, le témoignage de Martin Dumont est suspendu.

Me Denis Gallant, qui a mené l'interrogatoire de Martin Dumont, s'est demandé si l'objectif de Me Gagné était d'établir la crédibilité de son client ou de le protéger en cas de poursuite. Le procureur a d'ailleurs évoqué la possibilité que l'ex-organisateur soit éventuellement accusé pour parjure.

Retour à la barre

Le témoignage de Martin Dumont est loin d'être terminé. L'ex-organisateur doit revenir à la barre des témoins pour être contre-interrogé par l'avocat d'Union Montréal, Me Michel Dorval. Cette partie devra attendre la décision de la Cour supérieure.

POUR UNE DÉMOCRATIE EN SANTÉ

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN SUR LE CHEMIN DE LA CONFIANCE DANS NOTRE SYSTÈME DE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ DE NOUVELLES RÈGLES À L'UNANIMITÉ.

La contribution maximale d'un électeur à un parti politique provincial, un député indépendant ou un candidat indépendant autorisé passe de 1 000 $ à **100 $**.

L'Assemblée nationale augmente le financement public : pour chacun des premiers 20 000 $ recueillis en contribution, le Directeur général des élections versera une bonification de 2,50 $ par dollar amassé. Pour les 200 000 $ suivants, la bonification sera de 1,00 $ par dollar amassé.

L'Assemblée nationale augmente également l'allocation annuelle aux partis politiques. Dans le calcul du montant distribué aux partis, la somme versée par l'État passe de 0,85 $ à 1,50 $ par électeur.

De façon à limiter les besoins financiers des partis politiques, le montant permis de dépenses électorales sera limité à 8 millions de dollars lors d'une élection générale.

POUR PLUS D'INFORMATION :
ELECTIONSQUEBEC.QC.CA/CONTRIBUTION

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

DÉMISSION DE GÉRALD TREMBLAY

Pauline Marois ne regrette rien

PAUL JOURNET
La Presse

QUÉBEC — Même si Martin Dumont a changé son témoignage accablant sur Gérald Tremblay, Pauline Marois ne regrette pas d'avoir poussé l'ex-maire de Montréal vers la sortie.

« Nous n'avons pas largué M. Tremblay, a-t-elle affirmé. Nous avons demandé à M. Tremblay de faire une réflexion. S'il avait pris une autre décision, j'aurais respecté sa décision. »

Le 31 octobre, la première ministre a demandé à M. Tremblay de « prendre un temps d'arrêt » pour « faire une réflexion en profondeur ». « Est-ce qu'il s'est fermé les yeux ou pas ? Sa crédibilité est beaucoup minée à l'heure actuelle », avait-elle lancé à ce moment-là. La veille, M. Dumont alléguait que le maire avait quitté une salle après avoir vu une preuve de la double comptabilité de son parti, Union Montréal.

« M. Tremblay a pris sa décision. On ne l'a pas forcé à prendre une décision en ce sens », a dit hier Mme Marois. Des sources ont toutefois confié à *La Presse* que le maire a choisi de démissionner lorsqu'il a vu que le gouvernement l'abandonnait.

Jean-François Lisée, ministre responsable de la région de Montréal, a quant à lui reconnu que son gouvernement souhaitait à l'époque que le maire cède sa place. Mais ce n'était « pas du tout » en fonction du témoignage de M. Dumont, explique-t-il. « On avait un maire qui, pendant des années, avait désigné à des postes-clés des gens qui sont aujourd'hui d'intérêt pour la justice. Il y avait une question de crédibilité et de capacité d'agir. [...] On a posé le diagnostic politique que, dans l'état des choses, il n'avait plus la crédibilité nécessaire. »

Bénéfice du doute

Avant le témoignage de M. Dumont, des élus de Québec solidaire, de la Coalition avenir Québec et du Parti libéral avaient eux aussi réclamé le départ du maire pour la même raison.

Le ministre Lisée assure qu'il donnait le bénéfice du doute à M. Tremblay l'automne dernier. « On est en présence d'allégations que la Commission semble juger crédibles, puisqu'elle accepte que le témoin les fasse à la barre. On est un peu comme vous. On est un peu atterrés par cette situation », a-t-il déclaré en octobre.

Partez l'année du bon prix.

Événement GEL DES PAIEMENTS D'HIVER Honda

Accord LX 2013

En location 298 $* 48 mois
1 845 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation + taxe A/C inclus

À l'achat — Événement GEL DES PAIEMENTS D'HIVER Honda
AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS**

CR-V LX 2013

En location 298 $* 48 mois
3 395 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation + taxe A/C inclus

À l'achat — Événement GEL DES PAIEMENTS D'HIVER Honda
AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS**

Remise additionnelle disponible avec le programme FAITES DE L'AIR!†

HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Accord LX manuelle 2013 neuve (modèle CR2E3DE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. CR-V LX 2013 neuf (modèle RM3H3DES). Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : **27 730 $**, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. ** L'offre de « **Gel des paiements d'hiver Honda** » s'applique à tous les nouveaux contrats de financement conclus pour l'achat d'un véhicule Honda neuf entre le 3 et le 31 janvier 2013. Le premier paiement mensuel sera différé pendant 60 jours (jusqu'au 90e jour du contrat) et le contrat de financement sera prolongé en conséquence. Les frais d'intérêt ne s'accumuleront pas pendant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les frais d'intérêts commenceront à s'accumuler au taux annuel prévu au contrat et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts pendant la durée du contrat. À titre d'exemple, pour la Accord LX 2013 et le CR-V LX 2013 un montant de 29 600 $/31 899 $ financé sur 36/36 mois à un taux de 1,99 %/1,99 % donne des mensualités de 847,70 $/913,55 $ pour des frais de crédit de 916,84 $/988,08 $ et une obligation totale de 30 516,84 $/32 887,08 $. Aucun acompte requis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information visitez le www.faitesdelair.org.

débats

Président et éditeur: **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef: **François Beaudoin**
Directeur de l'information: **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

VOX POP

Comment la vague de froid vous influence-t-elle ?

« Je travaille de la maison, alors ça n'affecte pas trop mes activités quotidiennes. Quand je sors, je m'adapte en démarrant mon auto à distance et en m'habillant plus chaudement. »

— SIMON FONTAINE, GRANBY

« Je viens de la Côte-Nord. J'ai connu les -47 degrés Celsius, alors j'ai appris à m'habiller en conséquence. En fait, un p'tit -15 degrés Celsius, ça ne me dérange pas vraiment. »

— DAVE GAUTHIER, GRANBY

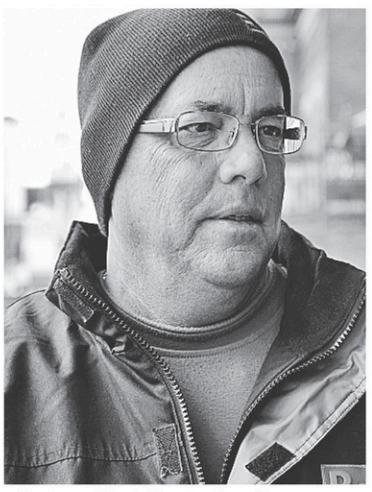

« Je travaille à l'entretien du réseau chez Bell. Je suis souvent à l'extérieur. C'est certain que le froid me dérange un peu, mais *the show must go on*. »

— RÉAL CÔTÉ, GRANBY

« Être à l'extérieur, c'est la santé. Je marche tous les jours, même quand il fait froid. La seule chose qui change, c'est que je marche plus vite sans m'arrêter. »

— SYLVIE PRINCE, GRANBY

« J'habite en face du lac Boivin. Le vent, le froid, la neige, ça fait partie de l'hiver. C'est la réalité au Québec. Il faut seulement apprendre à apprivoiser tout ça. »

— FRANCINE BEAUREGARD-LACROIX, GRANBY

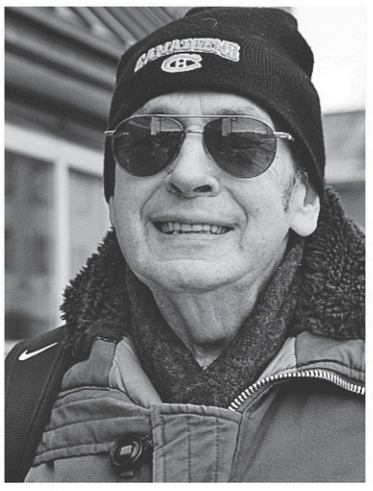

« Le froid, ça ne change rien du tout pour moi. Vive les bons hivers québécois ! Il faut arrêter de se plaindre et en profiter. »

— ROBERTO M.C., GRANBY

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-FRANÇOIS GUILLET
PHOTOS ALAIN DION

LA VOIX DES LECTEURS

Justifier la violence de donner la mort

Le gouvernement du Québec vient de faire l'annonce qu'il proposera bientôt un projet de loi visant à appliquer les recommandations de la commission Mourir dans la dignité. Si cette loi est adoptée, les médecins pourront être contraints d'administrer l'injection létale à la demande d'un patient atteint d'une maladie grave « sans espoir de guérison ». Dans les cas où ce dernier ne serait pas apte à prendre une telle décision, la demande pourrait être faite par l'entourage.

On s'indigne de voir qu'on tente de dissimuler à la population la réalité du meurtre sous le couvert de mots fallacieux qui suggèrent une intention noble et légitime. On imagine bien que la stratégie est de tenter de justifier la violence d'un acte donnant la mort, comme si c'était possible, en lui juxtaposant les termes « dans la dignité ».

On peut se demander quelles sont les motivations du gouvernement à imposer les vues d'une idéologie qui permettrait de transgresser notre pacte social de l'interdit de tuer. Est-ce par malaise vis-à-vis la dégénérescence ? On peut penser en effet que plus que la souffrance, c'est l'image même de la souffrance qui dérange. Pour la souffrance, on sait qu'on peut compter sur les soins palliatifs qui agissent efficacement, tandis que l'image de la souffrance, elle, peut en déranger certains, alors peut-être qu'on souhaite l'éradiquer en éliminant le souffrant ? Ou encore est-ce que c'est pour des considérations d'ordre économique ? On sait que la population est vieillissante, qu'on manque de lits dans les hôpitaux et que cela coûte très cher à l'État pour assumer des soins de longue durée ; alors peut-être qu'on compte faire certaines économies en offrant au patient, ou à son entourage, l'option d'en finir avec la vie ? Mais quels que soient les motifs, rien ne peut légitimer de dénaturer la médecine (du latin medicus « qui guérit ») en quelque chose « qui tue ». De plus, instrumentaliser le médecin pour en faire un « exécuteur » d'actes, dont l'activité s'organiserait autour de la maladie plutôt que du malade porterait un préjudice irréparable à la relation patient-médecin et entraînerait une méfiance tout à fait justifiée de la population face au système de santé.

Comme peuple, on doit s'inquiéter de voir la démocratie s'éroder à très grande vitesse au profil de la dictature du relativisme moral, comme elle le fait, avec toutes les répercussions que cela apporte sur des enjeux de société aussi importants que celui-ci. C'est à nous de faire entendre notre voix au gouvernement pour lui rappeler qu'il existe des droits inaliénables et que l'un d'entre eux, peut-être le plus important, est celui du droit à la vie et de son respect du début à sa fin et que les lois devraient protéger ces droits et non les menacer.

Dominique Rainville
et Martin Thérer
Bromont

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à debats@lavoixdelest.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots.** ***La Voix de l'Est*** **se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

DIRECTEURS D'ÉCOLE

Trop de bureaucratie, pas assez de pédagogie

PASCALE BRETON
La Presse

Les directeurs d'école passent trop de temps à remplir des rapports administratifs, rédiger des courriels, répondre à des appels téléphoniques ou gérer des conflits. Ils manquent donc de temps pour épauler les enseignants.

C'est ce que confirme une recherche universitaire qui sera dévoilée ce soir, à Montréal, devant les membres de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), dont *La Presse* a obtenu copie.

Michel St-Germain, professeur émérite à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, a mené une recherche auprès de 500 directions d'écoles francophones dans les autres provinces canadiennes, il y a quelques années. Il a voulu voir ce qu'il en était des directions d'écoles québécoises.

Les quelque 400 directeurs d'école ont répondu à un long questionnaire en précisant le temps qu'ils accordent à différentes tâches. Ils devaient aussi dire s'ils souhaiteraient consacrer plus ou moins de temps à chacune des tâches.

Résultat: un fossé existe entre le travail quotidien des directeurs d'école et la vision idéale qu'ils ont de leur travail.

Une tendance mondiale

C'est une tendance qui se dessine partout dans le monde, constate M. St-Germain. «Nous avons assisté chez les directions d'école à un transfert de la dimension pédagogique vers la dimension administrative au sens large.»

Tant au primaire qu'au secondaire, les directeurs d'école consacrent une partie importante de leurs journées à répondre aux courriels, rappeler les gens qui ont laissé des messages téléphoniques et remplir des rapports ou des formulaires à la demande du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires.

La gestion des conflits avec les élèves, les enseignants ou les parents, ainsi que la mise en place de mesures imposées par Québec, notamment en ce qui concerne les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage, occupent aussi une grande portion de la journée.

Les directeurs se plaignent de devoir délaisser l'encadrement informel auprès des enseignants.

La recherche de 400 pages réalisée par M. St-Germain montre en effet que les directeurs aimeraient conseiller davantage les enseignants et accroître leurs compétences en participant à des formations ou en échangeant avec des collègues sur leurs pratiques.

Il serait bon de s'interroger sur la pertinence de tous les formulaires à remplir, suggère d'ailleurs le chercheur au terme de son travail.

Des plaintes depuis longtemps

Ce n'est pas d'hier que les directeurs d'école se plaignent que leurs tâches sont devenues trop bureaucratiques. Cette recherche quantifiée donne enfin des munitions, explique Lorraine Normand-Charbonneau, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement (FDQE).

«Nous sommes rendus des exécutants qui répondent à des commandes, dit-elle. Nous sommes toujours en changements. Le temps que ça parte d'en haut et que ça arrive en bas, la décision a été changée en haut.»

Les rencontres informelles avec un enseignant pour discuter de ses pratiques sont rares, déplore-t-on.

Démarrez 2013 en grand chez deragon Honda

CivicDX 2013
En location 198 $* 48 mois
995 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation inclus
À l'achat
Événement GEL DES PAIEMENTS D'HIVER Honda
AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS**
Commandez la vôtre dès maintenant.

Accord LX 2013
En location 298 $* 48 mois
1 845 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation + taxe A/C inclus
À l'achat
Événement GEL DES PAIEMENTS D'HIVER Honda
AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS**

CR-V LX 2013
En location 298 $* 48 mois
3 395 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation + taxe A/C inclus
À l'achat
Événement GEL DES PAIEMENTS D'HIVER Honda
AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS**

René Gagné Mario Bédard Sylvain Landry Danielle Caron

deragonhonda.com

441, rue Principale, Cowansville
450 266-0101
HONDA

*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Accord LX manuelle 2013 neuve (modèle CR2E3DE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 12 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 25 730 $, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. CR-V LX 2013 neuf (modèle RM3H3DES). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 12 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 27 730 $, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. L'offre porte également sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle F2E2DEX). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 12 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 16 935 $ incluant les frais de transport et de préparation. **L'offre de «Gel des paiements d'hiver Honda» s'applique à tous les nouveaux contrats de financement conclus pour l'achat d'un véhicule Honda neuf entre le 3 et le 31 janvier 2013. Les frais d'intérêt ne s'accumuleront pas pendant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les frais d'intérêts commenceront à s'accumuler au taux annuel prévu au contrat et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts pendant la durée du contrat. Aucun acompte requis. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.
3123224

AUX ABORDS DES CHANTIERS ROUTIERS

Les limites de vitesse peu respectées

BRUNO BISSON
La Presse

La majorité des automobilistes du Québec ne respectent pas les limitations de vitesse aux abords des chantiers routiers, même s'ils sont conscients des risques élevés d'accident et des fortes amendes auxquelles ils s'exposent s'ils roulent trop vite dans les zones « orange ».

Dans un sondage SOM réalisé pour le ministère des Transports du Québec (MTQ) en novembre dernier, 56 % des répondants ont reconnu qu'ils ne respectaient pas les limitations de vitesse dans les zones de travaux routiers balisées par des cônes.

Pire encore, les répondants estiment que la quasi-totalité des automobilistes dépasse la vitesse prescrite dans les zones de travaux. Selon eux, environ 15 % des usagers de la route ne ralentissent même pas à l'approche d'un chantier, tandis qu'une grande majorité des autres (78 %) réduisent leur vitesse, tout en dépassant quand même la limite.

> Chaque année, les policiers de la Sûreté du Québec distribuent plus de 10 000 contraventions à des automobilistes pour excès de vitesse aux abords d'un chantier.

Des contraventions par milliers

Chaque année, les policiers de la Sûreté du Québec distribuent plus de 10 000 contraventions à des automobilistes pour excès de vitesse aux abords d'un chantier.

Au début de la semaine, *La Presse* a révélé de plus que, en trois mois à peine, l'automne dernier, plus de 8000 infractions ont été signalées automatiquement par des radars photo utilisés en rotation sur sept chantiers du ministère des Transports qui n'étaient pas surveillés en permanence.

Depuis 2011, le gouvernement du Québec a doublé les amendes pour les excès de vitesse dans les zones de travaux. Le sondage révèle que 74 % des automobilistes sont bien au fait de cette disposition.

Une campagne publicitaire peu efficace

Le sondage, commandé par la direction des communications du MTQ, avait pour objectif d'évaluer l'impact et la notoriété d'une campagne de sensibilisation menée l'an dernier par Québec sur les risques d'accident dus à la vitesse dans les zones de travaux routiers. L'avis du sondeur sur l'impact de cette campagne est assez tiède.

« Elle convainc relativement bien de l'importance d'être plus prudent (84 %) dans les zones de chantier routier, de respecter les consignes des signaleurs (81 %) et de faire preuve de courtoisie envers les travailleurs et les autres conducteurs (80 %). Par contre, poursuit SOM, elle semble un peu moins inciter les automobilistes à respecter la limite affichée, de garder une distance avec le véhicule qui précède et de consulter Québec 511 », site internet d'information du MTQ sur les chantiers routiers et les conditions de circulation au Québec.

Quant au site de sensibilisation Chantier orange (www.chantierorange.gouv.qc.ca), créé par le MTQ, il est à peu près inconnu du grand public : son taux de notoriété est de 2 %, selon SOM.

« Les résultats de ce sondage et le nombre élevé de contraventions signalées par les radars photo nous incitent à poursuivre les efforts de sensibilisation afin d'assurer la sécurité des 54 000 personnes qui travaillent chaque année sur les chantiers routiers au Québec », dit Sarah Bensadoun, porte-parole du MTQ.

Mme Bensadoun indique que le Ministère réfléchit aussi à de nouvelles initiatives de prévention pour la prochaine saison de travaux, déjà en préparation.

COWANSVILLE
mazda

TECHNOLOGIE SKYACTIV PRIMÉE

MAZDA6 2014
LE GUIDE DE L'AUTO MEILLEURE NOUVELLE TECHNOLOGIE SELON LE GUIDE DE L'AUTO 2012

MAZDA CX-5 2013
LE GUIDE DE L'AUTO 2013 VUS DE L'ANNÉE SELON LE GUIDE DE L'AUTO 2013

MAZDA3 SKYACTIV 2013
AJAC www.ajac.ca
MAZDA3 SKYACTIV 2013 MEILLEURE PETITE VOITURE (de moins de 21 000 $)
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Performance et économie d'essence enfin réunies.

15% plus puissante
15% plus écoénergétique
15% moins polluante

FAITES CONNAISSANCE AVEC LA TECHNOLOGIE SKYACTIV DÈS AUJOURD'HUI.
CONSULTEZ UN PRÉPOSÉ AUX VENTES
POUR EN SAVOIR PLUS ET FAIRE UN ESSAI ROUTIER.

VROUM-VROUM
mazda
COWANSVILLE MAZDA
VOUS INVITE À VENIR VOIR
LA TOUTE NOUVELLE
MAZDA 6 2014

ET VOUS, À QUOI CARBUREZ-VOUS ? VROUM-VROUM

Jean-François Hotte Alain Gagnière Louis-Philippe Hurtubise David Grenier Lisa Spratt

155, rue Salaberry
450 266-8888

www.cowansvillemazda.com

mazda PROGRAMME NOUVEAUX PROPRIOS
SIMPLE ET FACILE
mazda PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS

3124687

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2013-01-22

Sprint 06 11 45 46 50

Loto Poker 2♣ 10♣ 10♢ V♣ A♣

Triplex 05 09 10 11 39

Banco 01 02 06 09 14 15 23 27 33 34 39 47 51 56 59 60 61 63 66 70

La Quotidienne 3 890 4 9663

Astro Jour 15 - Mois MARS - Année 58 - Signe GÉMEAUX

Extra 0025693

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE

Faites confiance à mes 26 ans d'expérience
450 378.4120
www.christianlalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière

Curtis Skinner
courtier immobilier

2661713

CANADA

Les médecins québécois parmi les moins bien payés

DAPHNÉ CAMERON

La Presse

Les médecins québécois gagnent en moyenne près de 85 000 $ de moins que leurs collègues ontariens. Malgré des gains salariaux de 30 % entre 2007 et 2011, les médecins du Québec sont toujours parmi les moins bien payés au Canada, révèle une étude de l'Institut canadien d'information en santé (ICIS) rendue publique hier.

C'est la première fois qu'il est réellement possible de comparer la rémunération des médecins de chaque province. Pour y parvenir, l'ICIS a pondéré les nombreux types de rémunération, comme le paiement à l'acte, les primes versées aux médecins de famille en fonction du nombre de patients suivis, la rémunération à l'heure et le salaire annuel.

L'exercice révèle que les 15 886 médecins du Québec gagnaient en moyenne 253 539 $ en 2010-2011, un écart de plus de 50 000 $ avec la moyenne canadienne. Il faut toutefois noter que, en 2006-2007, les médecins québécois gagnaient en moyenne 189 651 $. Ce gain salarial de plus de 60 000 $ en cinq ans est attribuable aux ententes que le gouvernement a signées avec les deux syndicats qui représentent les médecins québécois.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Les médecins du Québec gagnaient en moyenne 253 539 $ en 2010-2011, un écart de plus de 50 000 $ avec la moyenne canadienne.

« C'est important d'avoir des données objectives, explique Philippe Poitras, analyste principal à l'ICIS. L'information est vraiment essentielle pour permettre aux ministères de la Santé et aux fédérations de médecins de négocier de toute bonne foi. »

Selon la compilation de l'ICIS, les médecins spécialistes québécois rémunérés à l'acte, tous domaines confondus, ont empoché en moyenne 278 000 $ par année, tandis que les médecins de famille ont gagné 198 000 $. Durant cette période, le gouvernement du Québec a donc versé quatre milliards de dollars en rémunération. Dans l'ensemble du Canada, les provinces ont dépensé 20 milliards de dollars en tout.

Les Armoires Jami inc.
Armoires de cuisine et de salle de bain selon votre goût
• Constructions neuves
• Rénovation
Copropriétaires
Micaël Laurendeau et Jacques Cousineau
319, rue Principale, St-Alphonse-de-Granby
450 994-4179 • armoiresjami@hotmail.ca
3121433

CAHIER SPÉCIAL
Le 24 janvier dans La Voix de l'Est
BEDFORD
• À NE PAS MANQUER!
3109746

ATMOSPHERE
SPORTS-PLEIN AIR
Du 23 janvier au 12 février

LIQUIDATION
50% de rabais sur notre prix original†
sur tous les VÊTEMENTS PRÊTS-À-PORTER
(Collections automne-hiver 2012)
†Certains magasins franchisés ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. Les prix et la sélection peuvent varier d'un magasin à l'autre.

LIQUIDATION
20% à 50% de rabais sur notre prix original†
sur les VÊTEMENTS D'HIVER*
(manteaux et/ou pantalons)
*Excluant les produits Canada Goose. †Certains magasins franchisés ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. Les prix et la sélection peuvent varier d'un magasin à l'autre.

LIQUIDATION
20% à 50% de rabais sur notre prix original†
sur toutes les BOTTES D'HIVER
†Certains magasins franchisés ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. Les prix et la sélection peuvent varier d'un magasin à l'autre.

OBTENEZ jusqu'à
30% de rabais sur notre prix étiqueté**
sur l'ÉQUIPEMENT DE SKI DE FOND et les RAQUETTES À NEIGE
**Excluant les produits à prix déjà réduit.

Cette promotion de 21 jours débute le 23 janvier 2013. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 23 janvier au mardi 12 février 2013 dans tous nos magasins de la province de Québec et de la ville d'Orléans en Ontario. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR fera les corrections et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités sont limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.
^MDMarque déposée de FGL Sports ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).
AT-23JA13-100622-7300
atmosphere.ca
ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca

workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA

CREVIER

Pétroles Crevier Inc.
est à la recherche d'un locataire pour exploiter un poste d'essence avec service et un mini-dépanneur situé à Granby.

- Possibilité de bons revenus
Mise de fonds nécessaire

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Monsieur Jean Carbonneau au 514 207-7518 ou jcarbonneau@crevier.ca

3123714

SPARTECH **SPARTECH PLASTIQUES**
Extrusion feuilles et rouleaux
Division de Spartech Canada, inc.

Notre entreprise, spécialisée dans l'extrusion de feuilles et rouleaux de plastique, est solidement établie et reconnue pour la qualité de ses produits par les transformateurs de plastique. Le groupe Spartech compte plusieurs usines réparties au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Europe. Nous sommes à la recherche d'un candidat, pour notre usine située à Granby, pour le poste suivant:

ÉLECTROMÉCANICIEN-MONTEUR

QUALIFICATIONS REQUISES
- Diplôme en électromécanique
- Carte ASP – Construction
- Carte CRCA
- Connaissances d'un système de gestion de maintenance (Intéral) seraient un atout
- Connaissances au niveau des systèmes de qualité ISO 9001 ou ISO 14001 serait un atout
- Esprit d'équipe
- Sens de l'initiative
- Être disponible pour travailler du lundi au vendredi sur les trois quarts de travail

Nous offrons un milieu de travail stimulant, un salaire et des avantages concurrentiels. Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 30 janvier 2013** à:

Josée Boisvert, adjointe aux ressources humaines
Spartech Plastiques, Extrusion Feuilles et Rouleaux
Division de Spartech Canada, Inc.
440, rue Robinson Sud, Granby (Québec), J2G 9R3
Télécopieur: 450 378-5699
Courriel: josee.boisvert@spartech.com

L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger le texte

3123619

COWANSVILLE
GOLF • RESTAURANT

Que diriez-vous de faire partie d'un club dynamique?
Cowansville golf et restaurant a une réputation exceptionnelle tant pour la qualité de son parcours que pour les différents services qui y sont offerts. Vous pourriez avoir la chance de travailler dans la belle région des Cantons de l'Est et de vous joindre à une équipe dynamique qui sert sa clientèle avec enthousiasme.

COWANSVILLE GOLF - RESTAURANT EST À LA RECHERCHE DE TRAVAILLEURS SAISONNIERS DE LA MI-AVRIL À LA FIN OCTOBRE:

1. Maître d'hôtel 2 ans d'expérience

2. Chef 2 ans d'expérience

3. Sous-chef

Veuillez faire parvenir leur c.v. le plus tôt possible:
par courriel à isabelle@golfcowansville.com
ou par la poste au 225, avenue du Golf, CP 24, Cowansville QC J2K 3H1
ou par télécopieur au 450 266-1477
Prière de ne pas téléphoner. Seul(e)s les candidat(e)s retenue(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

3121428

PHOTO MAXIME PICARD, ARCHIVES LA TRIBUNE

La première ministre Pauline Marois se fait prudente quant au réinvestissement prévu de 1,7 milliard $ dans le budget des universités.

UNIVERSITÉS

Marois ne garantit pas de réinvestissement

JOCELYNE RICHER
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La première ministre Pauline Marois a refusé hier de garantir le réinvestissement prévu de 1,7 milliard $ dans le budget des universités au cours des prochaines années.

Prudente, elle a dit que cela demeurait son objectif, mais qu'il était impossible d'affirmer avec certitude à ce moment-ci que les sommes promises seront disponibles en temps et lieu.

Plus tôt, l'opposition libérale était revenue à la charge pour réclamer du gouvernement qu'il précise ses intentions quant au réinvestissement dans les universités. Tout dépendra de la croissance de l'économie et de la croissance des revenus dans les coffres de l'État, a fait valoir Mme Marois, en rappelant que le rattrapage prévu était à compter de 2014-2015, soit après le retour à l'équilibre budgétaire.

La première ministre avait convoqué les médias quelques heures avant son départ pour Davos, en Suisse, où elle participera au Forum économique mondial, avant de poursuivre sa mission à Londres et Édimbourg.

« Quand on fait des prévisions sur six, sept, huit ans, on présume d'une conjoncture qui va être relativement favorable », a expliqué Mme Marois, en s'empressant d'ajouter que « si jamais ce n'était pas au rendez-vous, on ne peut pas dire aux gens: oui, on va investir 1,7 milliard $, peu importe que l'économie aille bien ou mal et peu importe qu'on ait de sérieux problèmes ailleurs ».33

Avant même la tenue du sommet sur le financement des universités, à Montréal en février, Mme Marois a annoncé que Québec allait modifier sa méthode de calcul du financement des universités, actuellement basée sur le nombre d'inscriptions.

« On va revoir la formule de financement », a-t-elle dit d'entrée de jeu, en faisant valoir que cela faisait déjà partie des consensus qui émergent du processus en cours de consultation du milieu de l'éducation, en prévision du sommet de février.

Heure juste

Selon l'opposition libérale, le gouvernement ne donne pas l'heure juste sur ce qu'il entend faire pour combler les besoins de financement des universités dans les années à venir. Elle craint que des compressions récurrentes dans les budgets des universités viennent en quelque sorte annuler l'impact du réinvestissement annoncé.

Mme Marois a tenté de se montrer rassurante pour les recteurs, en disant qu'elle leur demandait un « un effort temporaire » sur le plan budgétaire.

À court terme, en 2012-2013, le gouvernement a annoncé des coupes de l'ordre de 124 millions $ aux universités, une nouvelle qui n'a pas réjoui les recteurs, persuadés que les institutions qu'ils dirigent sont déjà sous-financées de façon chronique depuis des années. La décision du gouvernement d'annuler les hausses de frais de scolarité annoncées par le gouvernement précédent n'a rien fait pour les rassurer.

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com

Brunet
La santé, c'est tout ce qui compte

Brunet, Pharmacie Simon Campagna recherche

Commis caissier(ère)
30 h / semaine
Horaire variable
Jour - Soir - Week-end

Veuillez déposer votre C.V. au comptoir ou demandez la gérante
89D, boul. Bromont, Bromont
Télécopieur : 450 534-0343
brunetbromont@infopharm.ca
Tél.: 450 534-3434, poste 4

3124560

» EN BREF

L'appel de Gabriel Nadeau-Dubois est reporté

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Au palais de justice de Québec, l'appel de Gabriel Nadeau-Dubois ne sera pas entendu sur le fond avant l'été, ou au début de l'automne prochain.

Les avocats étaient de retour en cour, hier matin, pour s'entendre sur les délais afin de produire leurs mémoires, en vue de l'audition de la cause en Cour d'appel.

L'ex-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale (CLASSE) a été reconnu coupable en novembre d'outrage au tribunal, pour avoir incité à défier les injonctions des tribunaux, lors d'un discours pendant le conflit étudiant.

Il a été condamné à 120 heures de travaux communautaires, mais son avocat a aussitôt porté la cause en appel.

Sables bitumineux: Greenpeace sonne l'alarme

OTTAWA (LA PRESSE) — L'exploitation croissante des sables bitumineux arrive au cinquième rang des pires menaces climatiques au monde, selon un classement publié hier par Greenpeace. L'étude a été publiée le jour même où le projet de pipeline Keystone XL — qui doit transporter cette ressource vers les États-Unis — a franchi une étape cruciale.

L'exploitation des sables bitumineux en Alberta est déjà responsable du rejet de 48 mégatonnes de gaz à effet de serre (GES) par année, soit 7 % des émissions totales du Canada. Or, la production est appelée à doubler, voire tripler au cours des prochaines années.

Si un tel scénario se concrétise, conclut l'étude commanditée par le groupe écologiste, il en résultera des émissions additionnelles de 420 mégatonnes d'ici 2020. Pour arriver à ce chiffre, il tient compte des émissions provoquées par l'extraction du pétrole et de celles provoquées par la combustion du produit raffiné.

Chine, Australie et Indonésie

Sur les 14 projets industriels recensés par Greenpeace, l'exploitation des sables bitumineux se classe ainsi au cinquième rang pour la quantité de GES qu'elle entraînera.

En première place, on trouve l'expansion des mines de charbon en Chine, qui entraînera l'émission de 1400 mégatonnes de GES d'ici la fin de la décennie. Viennent ensuite la hausse des exportations de charbon de l'Australie et de l'Indonésie, ainsi que les forages pétroliers dans l'océan Arctique.

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis

GROUPE LACASSE

Groupe Lacasse, chef de file en ameublement de bureau

Nous recherchons des collègues enthousiastes, dynamiques, professionnels et engagés afin de combler les postes suivants pour nos bureaux de St-Pie

Chefs de produits
- Formation universitaire en Marketing et/ou expériences professionnelles permettant l'atteinte des objectifs.
- Expérience en milieu manufacturier,
- Connaissance des concepts de base de la gestion de catégories,
- Connaissance du marché du mobilier de bureau,
- Bilinguisme essentiel

Designer industriel
- Baccalauréat en Design Industriel ou équivalent,
- Expérience de 2 ans en design industriel est requise,
- Qualité de communication
- Bilinguisme essentiel

Planificateur aux approvisionnements
- DEC en gestion des inventaires et/ou Approvisionnements
- 3-5 ans d'expérience dans un poste similaire en milieu manufacturier,
- Maîtrise les principes d'approvisionnements tel que : MRP, JIT, Kanban
- Connaissance des documents douaniers, un atout. Bilinguisme essentiel

Nous souscrivons aux principes d'équité en matière d'emploi.
Le masculin a pour but d'alléger le texte.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de
claude.brunelle@groupelacasse.com

3126483

SPARTECH

SPARTECH PLASTIQUES
Extrusion feuilles et rouleaux
Division de Spartech Canada, inc.

Notre entreprise, spécialisée dans l'extrusion de feuilles et rouleaux de plastique, est solidement établie et reconnue pour la qualité de ses produits par les transformateurs de plastique. Nous sommes membres du groupe Spartech comptant plusieurs usines réparties au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Europe. Nous sommes à la recherche de candidats pour notre division canadienne dont le siège social est situé à Granby, Québec, pour les postes de::

OPÉRATEUR D'EXTRUSION

RESPONSABILITÉS

L'opérateur devra s'acquitter des responsabilités suivantes au département d'extrusion de la feuille:
- Ajuster et opérer une machine à extruder
- Produire une feuille de qualité selon les spécifications du client
- S'assurer de rencontrer les exigences requises pour les standards ISO
- Effectuer des transactions de production dans le système informatique (Oracle)
- Être disponible pour travailler du lundi au vendredi (trois quarts de travail)

AIDE-OPÉRATEUR D'EXTRUSION

RESPONSABILITÉS

L'aide-opérateur devra s'acquitter des responsabilités suivantes au département d'extrusion de la feuille:
- Assister l'opérateur d'extrusion dans ses tâches
- Maintenir l'approvisionnement de matériel requis sur la machine
- Produire une feuille de qualité selon les spécifications du client
- S'assurer de rencontrer les exigences requises pour les standards ISO
- Effectuer des transactions de production dans le système informatique (Oracle)
- Être disponible pour travailler du lundi au vendredi (trois quarts de travail)

QUALIFICATIONS REQUISES

• Connaissance des matières plastiques et du domaine de l'extrusion • Connaissance des systèmes de qualité ISO 9001 et 14001
• Minimum de deux ans d'expérience dans un poste similaire serait un atout
• Connaissance d'un environnement informatique (Oracle) serait un atout
• Autonomie et sens de l'initiative • Esprit d'équipe • Diplôme d'études secondaires

Nous offrons un milieu de travail stimulant, un salaire et des avantages concurrentiels.
Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 30 janvier 2013** à:

Josée Boisvert, adjointe aux ressources humaines
Spartech Plastiques, Extrusion Feuilles et Rouleaux
Division de Spartech Canada, Inc.
440, rue Robinson Sud, Granby (Québec), J2G 9R3
Télécopieur: 450 378-5699 • Courriel: josee.boisvert@spartech.com

L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger le texte

3124766

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis

AGRO CENTRE MC

Agrocentre Farnham inc. est le partenaire des producteurs agricoles de la région sud-est de la Vallée du Richelieu évoluant en productions végétales, en leur fournissant des solutions pratiques et rentables.

Nous sommes présentement à la recherche d'un/d'une :

Coordonnateur adjoint aux opérations

Lieu de travail : 1655, rang St-Henri, Stanbridge Station, J0J 2J0
Statut : Permanent, temps plein — nouveau

LES DÉFIS QUE NOUS OFFRONS

Relevant du directeur des opérations, le coordonnateur adjoint aux opérations aura comme mandat de:
- Assurer le service à la clientèle au comptoir
- Effectuer la gestion de l'inventaire et procède aux commandes et s'assurer de la réservation des divers équipements selon les besoins.
- Coordonner, en collaboration avec les représentants, les envois et suivis des analyses de sols et organiques et effectue le support administratif en lien avec les PAEF et l'agroenvironnement.
- Assister les ventes par de la compilation de données des parcelles, pour l'émission des certificats de protection des cultures et des dossiers de numéros des fournisseurs.
- Produire tous les rapports nécessaires à la gestion des opérations en collaboration avec les directeurs.

VOUS POSSÉDEZ LE PROFIL SUIVANT
- Détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent jumelé à une expérience pertinente.
- Vous êtes professionnel et doté d'un sens pour le service à la clientèle hors pair.
- Vous êtes reconnu pour votre dynamisme, votre leadership, votre esprit d'équipe et votre sens de l'organisation.
- Vous êtes disponible pour des horaires variables en période de pointe.
- Vous maîtriser la suite MS OFFICE et le bilinguisme est votre atout.

Si vous désirez joindre les rangs d'une organisation offrant des défis intéressants, un milieu de travail stimulant, une rémunération concurrentielle ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux, joignez-vous à notre équipe en nous faisant parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 25 janvier 2013**.

à l'attention de M. Daniel Brodeur
Agrocentre Farnham inc.
daniel.b@agrocentre.qc.ca
1655, rang St-Henri
Stanbridge Station
(Québec) J0J 2J0

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue. L'Agrocentre préconise l'égalité des chances en matière d'emploi.

3123122

SPARTECH

SPARTECH PLASTIQUES
Extrusion feuilles et rouleaux
Division de Spartech Canada, inc.

Notre entreprise, spécialisée dans l'extrusion de feuilles et rouleaux de plastique, est solidement établie et reconnue pour la qualité de ses produits par les transformateurs de plastique. Nous sommes membres du groupe Spartech comptant plusieurs usines réparties au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Europe. Nous sommes à la recherche de candidats pour notre division canadienne dont le siège social est situé à Granby, Québec, pour le poste de:

TECHNICIEN ASSURANCE-QUALITÉ

RESPONSABILITÉS

Le technicien assurance-qualité devra s'acquitter des responsabilités suivantes:
- Effectuer tous les contrôles et essais, et ce, conformément aux standards et méthodes établis
- Effectuer des inspections régulières et méthodiques des produits et de l'emballage des produits en cours de production
- Vérifier les rapports des opérateurs et s'assurer qu'ils soient conformes aux procédures
- Effectuer l'entretien des systèmes de calibrage
- Effectuer les tests de laboratoire, assurer le calibrage des outils de mesure et rédiger les rapports quotidiens.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Diplôme d'études collégiales en matières plastiques serait un atout
- Minimum de trois années d'expérience dans un environnement de production relié avec l'inspection, les appareils de contrôle et de mesure, préférablement dans l'industrie du plastique serait un atout
- Connaissance des systèmes de qualité ISO 9001 et 14001
- Connaissance d'un environnement informatique (Windows, Oracle)
- Autonomie, sens de l'initiative, capacité de prise de décision
- Esprit d'équipe
- Bilinguisme

Nous offrons un milieu de travail stimulant, un salaire et des avantages concurrentiels. Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 30 janvier 2013** à:

Josée Boisvert, adjointe ressources humaines
Spartech Plastiques, Extrusion Feuilles et Rouleaux
Division de Spartech Canada, Inc.
440, rue Robinson Sud, Granby (Québec), J2G 9R3
Télécopieur: 450 378-5699
Courriel: josee.boisvert@spartech.com
Site Web: www.spartech.com

L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger le texte

3123936

L'Extra

Problème n° 551

- Michel Hannequart-www.hannequart.com

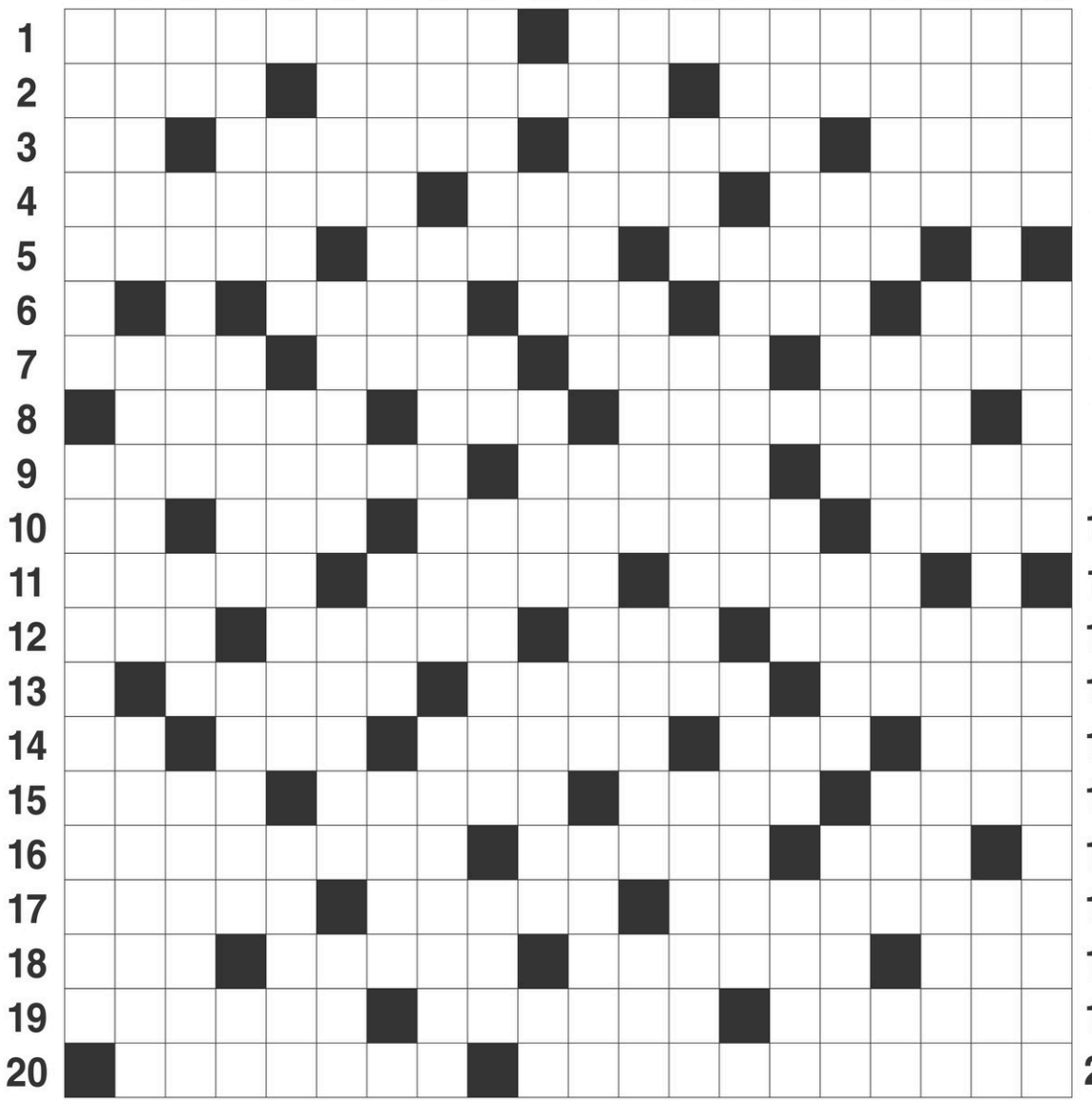

HORIZONTALEMENT

1. Qui ne boit pas d'alcool - Contrebandier d'alcool pendant la prohibition.
2. Petit perroquet - Le vent et l'eau en produisent - Une des Muses.
3. Actinium - Comprimée - Rideau - Symbole de l'aide.
4. Sensation pénible - Écrit pour le chant - Qui a du chagrin.
5. Châtain clair - Reporté au pouvoir - Boire au sein.
6. A cours à Rome - Plante à bulbe - Crêpe d'Asie - Désert.
7. Durillons - Bécane - Délicatesse - Oubliée.
8. Assemblée, en Russie - Colère littéraire - Bar.
9. Perruque - Palper - Devant le public.
10. Infinitif - Article contracté - Couverte - Être culotté.
11. Crevassé - Convoitise - Drainait la plaie.
12. Signifie nouveau - Imbécile - Père de Cham - Mauvais élève.
13. Obstinés - Encourage - Indien d'Amérique.
14. Neptunium - Terme de tennis - Retranchées - A cours à Bucarest - Possèdent.
15. Organisme américain fondé en 1958 - Glandouiller - Centre du cyclone - Désavouée.
16. Appréhendée - Les doigts et les orteils - Déchiffrés.
17. Disposé en réseau - Masculin - Mettre fin à un contrat.
18. Fête du Vietnam - Monument funéraire - Sont en surpoids - Époque.
19. Fautes d'impression - Alliage de cuivre et de zinc - De la même mère.
20. Clou à tête plate - Action de se répandre avec impétuosité.

VERTICALEMENT

1. Appareil pour distiller l'alcool - Flacon miniature d'alcool.
2. Récipient en verre - Vénérée - Pièces d'identité.
3. Strontium - Petit chien - Fuite de gaz - Instrument de musique.
4. Homme puissant - Vinaigrier - Impulsions - Après minuit.
5. Rend service - Oiseau marin - Mouvement.
6. Lac d'Écosse - Relatifs aux raisins - Table de sacrifices - Écorce de chêne.
7. Entouré étroitement - Légumineuses - Parfait.
8. Venue au monde - Elle produit de l'énergie - Organe de l'ouïe.
9. Suspension des hostilités - Cadeau de Roi Mage - Fait mal à l'oeil - Roue à gorge.
10. Ovation sportive - Pièce de charpente - Homme de main - De même.
11. Le craquelin en est un - Ordonné - Esclave.
12. Montagne grecque - Petite planche - Sa mère cacarde - Exprime le doute.
13. Coule en Roumanie - Sert au chimiste - Détache les grains.
14. Après bis - Foulure - Les meilleurs.
15. Appendice charnu - Et cetera - Article espagnol - Sans compagnie.
16. Film de Spielberg - Tourbillon d'eau - Île des Hawaii - Suite de mots.
17. Se lamenter - Qui n'est pas apprécié selon son mérite - Pas un - Éminence.
18. Adipeux - Coutumes - Voyage d'agrément.
19. Lettres en vers - Cellule nerveuse - Irlande.
20. Prénom de Lévesque - Avoir très froid - Inhument.

Extra23_janvier_13

SOLUTION

problème n° 550

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	A	C	E	T	I	F	I	E	R	■	B	L	A	N	Q	U	E	T	T	E
2	L	A	M	A	■	A	N	T	I	Q	U	I	T	E	■	T	C	H	A	D
3	I	V	■	P	O	N	C	H	O	■	T	A	R	T	E	■	R	O	B	E
4	C	A	P	I	T	A	L	E	■	D	I	N	E	■	C	H	I	N	O	N
5	A	L	L	E	E	■	U	R	G	E	N	T	■	C	H	A	T	■	U	■
6	N	E	E	■	R	I	S	■	A	S	E	■	S	H	O	W	■	E	L	U
7	T	R	I	S	■	D	E	F	I	■	R	A	T	E	■	A	I	S	E	S
8	E	■	N	A	Z	I	■	U	S	A	■	L	A	V	O	I	R	S	■	E
9	■	S	E	N	I	O	R	S	■	C	R	E	T	E	■	I	R	O	N	E
10	C	I	■	T	E	T	■	E	S	T	E	■	U	L	M	■	E	R	O	S
11	A	D	I	E	U	■	T	A	I	E	■	S	Q	U	A	L	E	■	U	■
12	H	A	N	■	T	R	O	U	E	■	E	A	U	■	S	O	L	D	E	S
13	O	■	O	C	E	A	N	■	G	A	R	R	O	T	■	I	S	E	U	T
14	R	V	■	E	R	G	■	F	E	T	E	R	■	N	U	S	■	P	S	Y
15	S	O	T	S	■	E	P	A	R	T	■	A	R	T	S	■	B	R	E	L
16	■	L	I	S	E	R	E	R	■	E	M	U	E	■	A	M	I	E	■	I
17	B	E	R	E	T	■	A	D	U	L	E	■	U	R	G	E	N	C	E	S
18	R	U	E	■	A	L	U	■	B	A	T	O	N	■	E	T	E	I	N	T
19	U	S	U	R	P	E	■	M	A	G	A	S	I	N	E	R	■	E	T	E
20	T	E	R	■	E	T	I	N	C	E	L	E	R	■	S	O	B	R	E	S

PÉTROLIA À GASPÉ

Blanchet s'impatiente

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a changé de « niveau de langage », hier, pour inviter une municipalité de la Gaspésie et une entreprise pétrolière à accélérer leurs pourparlers relativement à un projet d'exploration controversé.

M. Blanchet a refusé de présumer du contenu d'une entente qui pourrait survenir entre Gaspé et la société Pétrolia, à la suite de la décision de la municipalité de bloquer les activités de forage de l'entreprise.

Par contre, le ministre a montré son impatience devant la stérilité des discussions, qui ont mobilisé d'urgence trois membres du gouvernement la semaine dernière, dépêchés pour sortir les parties de l'impasse.

« Je vais changer de niveau de langage : je vais dire aux deux parties que là, on va arrêter de parler pour parler et on va régler l'affaire dans des délais courts, dans le meilleur intérêt de tout le monde », a-t-il dit.

« C'est-à-dire pour la population de Gaspé, la santé et la sécurité de façon absolument indiscutable et dans l'intérêt de Pétrolia avec des perspectives de développement qui soient tout à fait valables. On n'opposera pas environnement et développement », a-t-il ajouté.

Lors d'un point de presse, qui a suivi la rencontre hebdomadaire du conseil des ministres, M. Blanchet a affirmé qu'il n'y a aucun blocage formel, mais que des détails ralentissent les pourparlers.

Le ministre délégué aux Régions, Gaétan Lelièvre, a pour sa part évoqué la complexité et la difficulté du dossier.

> « (...) on va arrêter de parler pour parler et on va régler l'affaire dans des délais courts, dans le meilleur intérêt de tout le monde. »
>
> — Yves-François Blanchet

« On est dans un contexte très fragile, où chacun fait part de ses intérêts et nous, comme gouvernement, c'est de tenter de trouver une solution qui est légale et qui est aussi gagnante sur le plan environnemental et social », a-t-il dit.

Dossier litigieux

M. Lelièvre a affirmé que cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'un premier dossier litigieux au Québec impliquant une entreprise pétrolière, une situation qui survient dans un contexte où les lois actuelles sont mal adaptées à ce genre d'activités.

« Oui, c'est long, plus long que prévu, a-t-il dit. Mais c'est très complexe. Ça va relativement bien, mais ce n'est pas facile et ce n'est pas encore réglé. »

La semaine dernière, les deux ministres, ainsi que leur collègue aux Ressources naturelles, Martine Ouellet, ont été mobilisés par ce dossier délicat.

Une porte-parole de Pétrolia a déclaré que l'entreprise ne fera pas de commentaire concernant l'avancement des discussions.

PHOTO JANICK MAROIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On va arrêter de parler pour parler et on va régler l'affaire dans des délais courts », a tonné le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet.

ÉTATS-UNIS

Le projet Keystone XL surveillé de près

WASHINGTON (ASSOCIATED PRESS) — Les groupes environnementaux ont été heureux d'entendre le président Barack Obama évoquer les changements climatiques, lundi, mais ont prévenu que sa détermination sera mise à l'épreuve lorsque viendra le temps de se prononcer sur le projet d'oléoduc Keystone XL.

Lors de son discours d'assermentation, le président Obama a abordé la question des conséquences du réchauffement climatique, plaidant que si cette menace n'était pas prise au sérieux, il s'agirait d'une trahison pour les générations futures.

En choisissant de se prononcer sur cet épineux dossier, il a démontré qu'il avait l'intention d'entreprendre des luttes qui ont souvent été oubliées pendant son premier mandat.

Mais il s'agissait aussi du prélude à une confrontation qui risque d'opposer les républicains du Congrès, qui ont bloqué les tentatives de mettre en place des mesures visant à s'attaquer au réchauffement climatique.

Le premier test de Barack Obama sur le plan environnemental est imminent. Il sera appelé à donner son aval au controversé projet de l'oléoduc Keystone XL, qui servirait au transport du pétrole brut des sables bitumineux de l'Alberta vers les raffineries de la côte du golfe du Mexique.

L'an dernier, le président Obama avait bloqué le projet en évoquant les incertitudes liées à l'ancien tracé, qui traversait la région écologiquement sensible des Sandhills, dans le Nebraska.

Tracé approuvé

Mais voilà qu'hier, le gouverneur de cet État, Dave Heineman, a approuvé le nouveau tracé de l'oléoduc proposé par TransCanada. La décision n'a rien de surprenant, mais il ajoute de la pression politique sur l'administration Obama, qui a juridiction puisque l'oléoduc doit franchir la frontière canado-américaine.

Selon les républicains et plusieurs groupes d'intérêt, le projet permettrait aux États-Unis de faire un pas de plus vers l'indépendance énergétique, en plus d'entraîner la création de milliers d'emplois.

De l'autre côté, des groupes environnementaux plaident que l'oléoduc servirait au transport de «pétrole sale» et produirait des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement planétaire. Ils s'inquiètent également des risques de déversements.

MÉGA VENTE
JUSQU'AU DIMANCHE 27 JANVIER
5 JOURS SEULEMENT
JEANS DÉPÔT

PANTALONS DE TRAVAIL
Couleur marine
TAILLES 32 À 40
À PARTIR DE 12 12$
Valeur jusqu'à 29 99$

JEANS CHRISTOPHER J
Femme
À PARTIR DE 29 99$ Valeur jusqu'à 59,99 $
JEANS EXTENSIBLES
Femme
JD COLLECTION
TAILLE HAUTE OU RÉGULIÈRE
À PARTIR DE 2/35$ Valeur jusqu'à 29,99 $
À PARTIR DE 39 99$ Valeur jusqu'à 59,99 $

DERNIÈRE CHANCE
T-SHIRTS
avec poche, pour homme
MÉGA SPÉCIAL
À PARTIR DE 2 49$ Valeur jusqu'à 19,99 $

MANTEAUX D'HIVER
pour homme
TRÈS CHAUDS
À PARTIR DE 19 99$ Valeur jusqu'à 39,99 $
À PARTIR DE 69 99$ Valeur jusqu'à 169,99 $

PANTALONS DE NEIGE
À PARTIR DE 13 13$ Valeur jusqu'à 24 99$

JEANS SKINNY
Femme
À PARTIR DE 19 99$ Valeur jusqu'à 59,99 $

CHEMISES
Manches longues ou courtes pour homme
NOUVELLES COULEURS
À PARTIR DE 2/25$ Valeur jusqu'à 39,99 $

PANTALONS OUATÉS pour homme
PANTALONS SPORT pour homme
IDÉAL POUR LE GYM
À PARTIR DE 9 99$ Valeur jusqu'à 19,99 $
À PARTIR DE 12 99$ Valeur jusqu'à 24,99 $

JEANS DOUBLÉS EN POLAR NON EXTENSIBLES
À PARTIR DE 29 99$ Valeur jusqu'à 59,99 $
JEANS DOUBLÉS EN POLAR EXTENSIBLES
À PARTIR DE 39 99$ Valeur jusqu'à 79,99 $
PANTALONS DE TRAVAIL DOUBLÉS PIQUÉS
À PARTIR DE 29 99$ Valeur jusqu'à 59,99 $
PANTALONS DE TRAVAIL DOUBLÉS EN POLAR
À PARTIR DE 29 99$ Valeur jusqu'à 59,99 $

MANTEAUX D'HIVER EN LAINE pour femme
À PARTIR DE 49 99$ Valeur jusqu'à 129,99 $

MANTEAUX D'HIVER pour femme
À PARTIR DE 14 99$/59 99$/79 99$ Valeur jusqu'à 199,99 $

CHAUSSURES DE SPORT CHRISTOPHER J
À PARTIR DE 19 99$ Valeur jusqu'à 39,99 $
SOULIERS CHRISTOPHER J
À PARTIR DE 29 99$ Valeur jusqu'à 69,99 $
BOTTES DE TRAVAIL SOLID WORK
À PARTIR DE 49 99$ Valeur jusqu'à 99,99 $
SOULIERS DE MARCHE
À PARTIR DE 59 99$ Valeur jusqu'à 119,99 $
BOTTES DE TRAVAIL NUMBER ONE
À PARTIR DE 69 99$ Valeur jusqu'à 129,99 $

NOUVEAUTÉS
JEANS EXTENSIBLES
Homme
JD COLLECTION
EXTENSIBLES, SOUPLES ET CONFORTABLES
À PARTIR DE 2/40$ Valeur jusqu'à 29,99 $

DERNIÈRE CHANCE
CHAPEAUX DOUBLÉS pour homme
À PARTIR DE 14 99$ Valeur jusqu'à 39,99 $

JEANS DÉPÔT Granby
61, rue Robichaud
(Face au Zoo de Granby)
450 372-1144
www.jeansdepot.com
BORD DE JEANS 350$
HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi : 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi, vendredi : 9 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h
3126654

Deux week-ends les 26 et 27 janvier et 2-3 février : **Pleins feux sur les vins de glace !**

Publireportage

Les fiers producteurs de vins de glace de Brome-Missisquoi se rallient aux restaurants, attraits et hébergements partenaires pour vous offrir la quatrième édition de l'événement Pleins Feux sur les vins de glace.

En effet, durant les week-ends des 26 et 27 janvier et 2-3 février, les vins de glace sont à l'honneur, en dégustation dans les vignobles, au menu des restaurants, lors des soins dans un spa, après une activité plein air ou dans un forfait avec hébergement.

À vous de choisir votre PLEINS FEUX !

- Au resto ou chez le vigneron

Les vins de glace volent la vedette, en dégustation lors d'une visite chez le vigneron ou sur la table d'hôte d'un restaurant avec un plat cuisiné au vin de glace et le dessert accompagné d'un verre de vin de glace.

Vignobles participants : Chapelle Ste-Agnès, Domaine des Côtes d'Ardoise, Domaine Les Brome, Vignoble de l'Orpailleur, Vignoble de la Bauge, Vignoble Gagliano, Vignoble La Mission, Vignoble Les Trois Clochers.

Restos participants : Auberge des Appalaches, Auberge du Joli Vent, La Trattoria de l'Auberge Bromont et Les Quatre Canards du Château Bromont.

- Au Mont Sutton

Ski et vin… Plein air et vin… Pourquoi pas?
En partenariat avec le CLD Brome-Missisquoi, Mont Sutton vous invite à célébrer les vins de glace ! Au programme : sculpture de glace, tirage d'un panier-cadeau incluant 5 bouteilles de vin de glace et le nouveau cocktail du Tucker au vin de glace. De plus, qui aurait pensé goûter au vin de glace dans une petite boutique de plein air? Eh bien, la boutique La Vie dehors Sutton plein air et vélo vous invite à le faire au cours des deux week-ends Pleins Feux sur les vins de glace !

- Au spa, à l'hôtel, à l'auberge ou dans un gîte

Poursuivez votre dégustation lors d'une escapade dans un spa où l'on vous servira, en mode relaxation, un dessert et un verre de vin de glace. Profitez de l'occasion pour prolonger ces beaux moments avec un forfait incluant l'hébergement… et une bouteille de vin de glace.

Spas participants : Amérispa, Balnea Spa, Spa Boréalis.

Hébergements participants : Auberge du Joli Vent, Hôtel & Condos Le Montagnard, Le St-Martin Bromont Hôtel et Suites, Les Caprices de Victoria.

Information : www.laroutedesvins.ca • 1 888-811-4928

3126336

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Des soldats français se préparent à quitter un camp militaire à Sevare.

MALI

L'armée française progresse vers le nord

SÉGOU, MALI (ASSOCIATED PRESS) — L'armée malienne a repris hier le contrôle d'une ville anciennement sous l'emprise des militants islamistes, au moment où l'offensive dirigée par la France poursuivait sa progression vers le nord.

La ville de Douentza se trouvait à l'extrémité de la zone contrôlée par les militants jusqu'à ce que ces derniers décident de foncer vers le sud plus tôt ce mois-ci, provoquant l'intervention française. Douentza se trouve à quelque 200 kilomètres au nord-est de Mopti, une ville qui marque la limite du territoire contrôlé par l'armée.

Un couvre-feu a été imposé à 20 h et le calme régnait dans la ville après la tombée du jour.

Des troupes françaises et maliennes sont entrées à Mopti lundi, mais les islamistes avaient déjà quitté les lieux. Plus tôt pendant la journée, la ville de Diabali avait été reprise aux insurgés, après une semaine sous leur gouverne.

Environ 2150 soldats français sont maintenant déployés au Mali et différents pays africains ont jusqu'à présent contribué un millier d'hommes.

Avions américains

Un représentant de l'armée des États-Unis a indiqué que deux avions de transport C-17 américains ont commencé à rallier Bamako depuis la base française d'Istres, en France. Deux vols se sont posés à Bamako lundi et un troisième mardi.

Pour sa part, le colonel français Thierry Burkard a précisé que les frappes aériennes continuent contre des cibles rebelles. Il a ajouté que les insurgés ont commencé à se disperser pour se mettre à l'abri des frappes, ce qui les rend moins menaçants.

Au cours des derniers jours, les avions de chasse et les hélicoptères de combat français ont effectué une douzaine de sorties par jour.

Le Canada prolongerait son aide

Le gouvernement du Canada annoncerait cette semaine le prolongement de sa mission militaire au Mali, selon ce que le *Globe and Mail*.

Cette mission n'est jusqu'ici constituée que de l'envoi d'un avion de transport C-17. Cependant, la France, qui mène depuis le 10 janvier une opération de répression des islamistes au Mali, a demandé au Canada et à d'autres alliés d'élargir et de prolonger l'aide au transport.

Le Canada aurait accepté la demande de prolongation et en ferait l'annonce d'ici la fin de la semaine. Jusqu'ici, le gouvernement avait craint qu'une trop grande participation dans cette opération plonge le Canada dans une longue implication militaire au Mali, ce qu'il cherche à éviter.

SYRIE

Moscou évacue ses ressortissants

BEYROUTH (ASSOCIATED PRESS) — La Russie a commencé hier l'évacuation de ses ressortissants qui se trouvent en Syrie, ce qui semble démontrer que Moscou croit que le régime de Bachar el-Assad est sur le point de s'effondrer après deux ans de conflit.

Quatre autobus transportant environ 80 personnes, essentiellement des femmes et des enfants, se sont rendus à la frontière avec le Liban, où ils ont été accueillis par un représentant de l'ambassade russe à Beyrouth.

Moscou a vraisemblablement choisi d'évacuer ses résidants par voie terrestre en raison de nouveaux combats près de l'aéroport international de Damas. Les dirigeants russes ont indiqué que des milliers d'autres ressortissants pourraient aussi être évacués, et que les prochaines évacuations pourraient se faire par voie aérienne et maritime.

Le gouvernement russe avait envoyé deux avions à Beyrouth pour rapatrier ses citoyens.

Pas d'exode

À Moscou, le ministre adjoint des Affaires étrangères, Andrei Denisov, a nié que cette évacuation marque le début d'un exode russe de Syrie. Il a expliqué que des avions russes ont livré de l'aide humanitaire à Beyrouth à la demande du gouvernement syrien, et qu'ils en profiteront pour rapatrier ceux qui souhaitent rentrer au pays.

Il a ajouté qu'aucune évacuation massive n'est prévue.

Pendant ce temps, des militants syriens ont annoncé que des combats féroces opposant les rebelles aux forces gouvernementales ont éclaté en banlieue de Damas et ailleurs au pays.

BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à: Stéphane Provencher, Bromont; Georges Laguë, Cowansville; Julie Maynard, St-Paul d'Abbotsford; Alain Nadeau, Cowansville; Françoise Bernard, Granby; Katia Racine, Bromont; Krystell Chagnon, Waterloo; Pierrette Trudeau, Granby; Jos Schirch, Granby; Eliott Lemay, St-Césaire.

AGENDA (AJOUTS)

> **Fermières St-Eugène, Granby:** initiation au tissage, de 13 à 16h, au 95 de l'Assomption. Info: Lise Deslauriers au 450 372-1400.

> **Fadoq Waterloo:** soirée de poches et cartes à 19h30 à la salle #1.

> **Toastmasters:** réunion à 18h45 au Loblaws, 2e étage, Granby. Info: 450 375-9566.

PLOMBERIE SABOURIN
Le #1
PPF
3068478
632, rue Dufferin, Granby
450 372-1138
plomberiesabourin.com

l'événement Gardez le sourire
Ford
Nous payons vos 3 premiers paiements « aux deux semaines* »
sur la plupart des modèles 2013 neufs
De plus
jusqu'à 0 %† de financement à l'achat jusqu'à 72 mois
sur certains modèles 2013 neufs
OU
jusqu'à 7500 $Ω en rabais du constructeur
sur d'autres modèles 2013 neufs

F-150 XLT 4x4 2013 à cabine double équipé du moteur 5L
10,6 L/100 km SUR ROUTE
15,0 L/100 km EN VILLE
Achetez pour 209 $ aux deux semaines @ 4,99 %** taux annuel terme 72 mois
Votre prix 32 089 $
ou
Louez pour 357 $ par mois @ 0,99 %*** taux annuel terme 24 mois
Incluant un acompte de 3 995 $ et un rabais du constructeur de 7500 $ à l'achat ou à la location.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Edge SEL 2013 à traction avant
7,2 L/100 km SUR ROUTE
11,1 L/100 km EN VILLE
Achetez pour 199 $ aux deux semaines @ 0,99 %** taux annuel terme 72 mois
Votre prix 34 149 $
ou
Louez pour 375 $ par mois @ 0 %*** taux annuel terme 36 mois
Incluant un acompte de 3 995 $ et un rabais du constructeur de 1000 $ à l'achat ou à la location.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

FOCUS SE 2013 berline
5,5 L/100 km SUR ROUTE
7,2 L/100 km EN VILLE
Achetez pour 109,99 $ aux deux semaines @ 0 %** taux annuel terme 72 mois
ou
Louez pour 199 $ par mois @ 0 %*** taux annuel terme 48 mois
Incluant un acompte de 2 295 $ et un rabais du constructeur de 500 $ à l'achat ou à la location.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Et
Le programme Ford Recyclez Votre Véhicule
Recyclez votre véhicule et obtenez jusqu'à 3000 $‡ en prime additionnelle sur la plupart des modèles neufs. Montant illustré du Super Duty.
Les membres Costco admissibles obtiennent un rabais additionnel de 1000 $‡ sur certains modèles 2013 neufs. se termine le 31 janvier
COSTCO WHOLESALE
3123218

CONCOURS deragon S'en va dans le SUD
Pour tout achat de véhicule neuf ou d'occasion
UNE CHANCE DE GAGNER credit de 2000$ pour un VOYAGE dans le SUD
1 TIRAGE par mois jusqu'à la fin de l'année
Deragon Ford et ses entrepreneurs se déplacent au sud et vous envoient dans le sud !
La nouvelle adresse sera : 190, rue Joliette, Cowansville
Venez voir l'évolution des travaux sur le Boulevard Jean-Jacques-Bertrand !
deragon Ford
www.facebook.com/deragonford
GNR CORBUS Parce que la qualité exige du métier
CHOUINARD & FRÈRES enr.
PORTES DE GARAGE RUEL
BOUSADA couvre-plancher | bousadainc.com
317, rue Principale, Cowansville 450 266-0101 · www.deragonford.com

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

** Avant 16 h pour parution le lendemain*
** Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA*

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

1813
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

2930454

450 378-4120

L'ÉQUIPE **Bellefleur**

Des milliers de familles satisfaites depuis 1982

Visitez toutes nos propriétés : lequipebellefleur.com

Informez-vous sur notre programme de mise en marché garantie

REMAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière

2661706

L'ÉQUIPE
GIBSON • FOURNIER
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

Jean François Gibson
Courtier immobilier
Cell : 450 525.2288

Chantal Fournier
Courtier immobilier résidentiel
Cell : 450 405.3505

1050, rue Principale, Granby, Qc
450 378.4120

102 PROPRIÉTÉS À REVENUS

Bâtiment commercial- industriel bien loué. Revenu net :120,365$. **EXCELLENT ACHAT!** Curtis Skinner, ctr immobilier 450-378-4120 Re/Max Professionnel C.L. agence immobilière

107 CONDOS À VENDRE

CONDO SITUÉ BOUL. FORTIN À GRANBY Spacieux 4½ rez-de-chaussée, 2 c.c., grande s.d.b., 2 stat. ext. Sans agent, pas de commission. Occ. immédiate. 168000$. 450-360-0718

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

1½, 330$ / mois, libre 1er février, chauffé, meublé, 26 ST-JOSEPH, voisin du CEGEP Info: 450-521-2929

IMM., FÉV., MARS, 2½, très gr. 3½, meublés, chauf., eau ch., balcon, intercom, stat., près centre-ville. Propre et paisible. 450-375-7735

Rue Paré, à 2 PAS DE L'HÔPITAL, pas de stat., 2½, 455$, meublé, chauffé et éclairé, 1er février, 50 ans et +. 450-360-9889

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

189 DESJARDINS NORD, 3½, poêle, frigo, rabais 50$/ms pour les 6 premiers mois, imm. **94 WELLINGTON,** 4½, 5½, eau chaude, imm., rabais 100$ par mois pour 6 mois. **30 GILL,** 2½ meublé, chauffé, éclairé, 415$, imm., 50$ par mois pour 6 mois. 450-776-0031, 450-522-0038 ou 450-531-4600

"2 MOIS GRATUITS"

À VOIR ABSOLUMENT! Superbe grand 4½ très bien éclairé, constr. 1990, pl. bois flottant neuf, fenêtres neuves, frais repeint, adossé piste cyclable, 545$/ms, libre. 450-375-6526 www.gestiondbm.com

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ refait à neuf, au 144 Adélaïde, remise ext., service buanderie, libre imm., pas d'animaux. 415$/ms. ☎ 450-777-9621

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

4½ au 120 Leroux, en façade, ensoleillé. 450-522-3019 - 450-375-3964

4½ chauffé, impeccable, + commodités, près de tous les services, libre imm., immeuble de personnes âgées. 770$/mois. 450-522-3175

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

A SOUS-LOUER 4½ dans duplex, s. lavage, chauffage, électricité et eau chaude inclus. Stationnement et grand terrain paysagé, bord de l'eau. 720$/ms, libre imm. 450-531-5503.

GRANDS 4½, t. propres, 2e, 3e ét., bien éclairés, libres imm., 1er mars, locker int. et ext., 467 Fournier, 833 Maisonneuve. 450-776-2648.

IMM. OU FÉV. MARS. gr. 4½, (sixplex), 1er éta., propre, paisible, moderne, ensol., remise int/ext.,sect. école St-André. 450-375-7735.

Rue Bertrand, 3½ à 455$; 4½, ascenseur, locker, salle de lav., céramique + flottant, 689$. Imméd. et mai. Pas d'animaux. 450-522-9235

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

Maison à louer à la campagne à STE-ANGÈLE DE MONNOIR, près de l'autoroute 10, avec garage. Libre imm. 450-469-4894, 450-531-4919.

166 LOCAUX À LOUER

BOUL. BOURQUE, DEAUVILLE, 1500 à 4300 pi2, A/C central, 600V, à partir de 5$ le pi2, rénovations possible. Contactez-nous pour votre projets. 819-348-6037.

166 LOCAUX À LOUER

Locaux dans bâtisse neuve à Granby, stationnement et réceptionniste inclus. Chauffés, éclairés, dim.6x12 (72 pi.ca.), 9.5x12 (114 pi.ca.), 12.5x12 (150 pi.ca.), 10x12 (120 pi.ca.), Libres maintenant. Jessica 450-522-3618

167 ENTREPOTS GARAGES À LOUER

BOUL. BOURQUE, DEAUVILLE, garage 24x47, mezzanine ± 2000 pi2, bureaux ±550 pi2, 600V, déneigement et taxes municipales incl. 750$/mois. Possibilité de plus de pi2. Richard 819-348-6037

LOCAUX OU ENTREPÔTS dans le secteur du parc industriel, face au garage municipal, 45x50 pi., 16' de haut, avec bureau et mezzanine, 1,200$/mois, libres imm. 450-378-7454

202 ARGENT À PRÊTER

ACCEPTATION IMMÉDIATE
Commercial, personnel, 1ère & 2e hypothèques, marges 5,000$ +, auto. ☎ **418-563-8286**

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net
3064186

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 17 ans au Québec avec + de 300 franchisés. Nous fournissons: clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500 $ et 10 000 $ par mois; financement disponible; à partir de 4 000 $

Aussi disponible à Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?
Nous pouvons vous aider.
- Proposition de consommateur;
- Faillite personnelle;
- Consultation gratuite.

450-361-2559
(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

301 DIVERS ARTICLES

Service à domicile
- **Vente • Installation**
- **Réparation**
- **Estimation gratuite**
- Prix compétitifs
- Stores de tout genre
- Toiles de tout genre
- Livraison incluse
- Service de décoration
- Service de confection

450 372-8499
VISA
2758421

301 DIVERS ARTICLES

CONVOYEUR MATHEWS, 28', 1400$. TÉLÉSCOPE Élite 4200 Bushnell, 4x16x42, 450$. 450-539-3378, 450-522-3013

LIT DE BRONZAGE Dr Muller très propre 24 tubes, prix 1000$. 450-248-0666

318 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS DE PALETTES À DONNER
En tout temps. Veuillez vous présenter chez EZEFLOW au 985, rue André-Liné à Granby. **NB. EZEFLOW se dégage de toute responsabilité suite aux accidents ou blessures.**

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. **★★★**
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

KIM reçoit (spécial) pour tous vos plaisirs. Pour C.P.L.- F ou H 1 ou +. Plaisir garanti sans extra. H disp. si voulu. 450-994-3829

353 MASSAGES

CHINOISE, BON MASSAGE SENSUEL - 7/7 - 450-361-1718 ou 450-578-2799

DOIGTS MAGIQUES, 2 MASSAGES pour le prix d'un seul, pour homme. 7 jours. 450-361-1162

NOUVEAU
ADAM,pour vous servir messieurs 24/24. 450-522-8688

NYKKY, blonde 38DD, lingerie reçoit pour massage sur table et plus. Prend tout son temps pour toi. VIP classe, 7/7, 7h a.m. à 22h (à 20 min., sortie 55 aut. 10). 450-773-3542

354 ÉCHANGISTES

Pour gens ouvert d'esprit dès 21 heures, soirée **"GANG-BANG" ÉCHANGISTE,** à Granby. Venez rencontrer jolies demoiselles, pour couple, femme et homme seul. Tél : 450-775-9754

AVIS
À NOS ANNONCEURS
La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.
2759540

403 SERVICES OFFERTS

COUTURIÈRE D'EXPÉRIENCE
• Altération, • Ajustement, • Réparation, • Service rapide. ☎ 450-994-1229

POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION
Maintenance d'immeubles, joints, peinture, flottant, etc.
RBQ: 8152/2328/41 - Benoît, 450-405-3148

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

DOULEURS MUSCULAIRES, entorse lombaire et cervicale, nerf sciatique. Lun. au dim. Annie, Granby 450-574-4350

MASSAGE DE DÉTENTE
Relaxation, 7 jrs - Granby **450-956-0725**

MASSAGE SUÉDOIS
DÉTENTE OU THÉRAPEUTIQUE
SYLVIE 450-521-4362

451 PERSONNEL DEMANDÉ

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Doit avoir cours PDSB, RCR, loi 90.
Pour remplacement temporaire de nuit pour un mois; et un poste de soir pour environ 1 an. Minimum 32 h / semaine. ☎ 450-375-8736

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modification) numéro SP05-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de permettre l'usage entreposage (lent) dans la zone commerciale GK07C (secteur des rues York, Cartier et du boulevard Montcalm), arrimer les limites des zones résidentielles IL06R et IL07R avec le cadastre (secteur au sud de la rue Richard-Frost), arrimer les limites des zones résidentielles EL06R, EL07R et EL08R avec le cadastre (secteur de part et d'autre de la rue de l'Émeraude), autoriser l'usage logement secondaire (S2^{e}log) dans la zone résidentielle HO05R (secteur des rues Riendeau et Marcil et au sud de la rue Denison Est), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP17-2012.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 novembre 2012 le conseil a adopté, le 21 janvier 2013 , le second projet de règlement (avec modification) numéro SP05-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de permettre l'usage entreposage (lent) dans la zone commerciale GK07C (secteur des rues York, Cartier et du boulevard Montcalm), arrimer les limites des zones résidentielles IL06R et IL07R avec le cadastre (secteur au sud de la rue Richard-Frost), arrimer les limites des zones résidentielles EL06R, EL07R et EL08R avec le cadastre (secteur de part et d'autre de la rue de l'Émeraude), autoriser l'usage logement secondaire (S2^{e}log) dans la zone résidentielle HO05R (secteur des rues Riendeau et Marcil et au sud de la rue Denison Est), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP17-2012.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont énumérées au tableau ci-après.

Qu'en ce qui concerne les dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, les zones visées par de telles dispositions, l'objet de la modification, l'endroit approximatif des zones visées, les dispositions susceptibles d'approbation rattachées à chacune d'entre elles, les zones contiguës aux zones visées ainsi qu'un croquis avec les zones contiguës apparaissent au tableau ci-dessous :

Zone(s) visée(s)	Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter	Endroit approximatif de la ou des zones visées	Zones contiguës	Croquis des zones visées et contiguës
GK07C commerciale Art. 2	2.1 Modifier l'annexe VII intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser la classe d'usages « lent » avec la nouvelle note 67 suivante : – Entreposage seulement, exclusivement à l'intérieur du bâtiment. 2.2 La délimitation de la zone commerciale GK07C, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située entre les rues, York, Cartier et du boulevard Montcalm.	Secteur des rues York, Cartier et du boulevard Montcalm	**À GK07C** GK28R GK09R GK15R GK14R	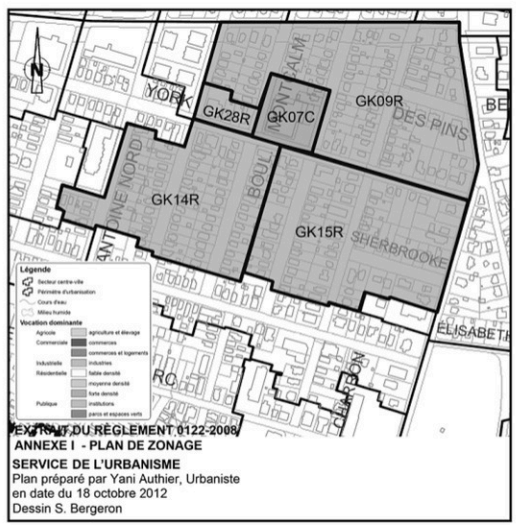
IL06R résidentielle Art.3	3.1 Modifier l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle IL07R à même une partie de la zone résidentielle IL06R. 3.2 La nouvelle délimitation des zones résidentielles IL06R et IL07R identifiées à l'annexe I intitulée « Plan de zonage » est connue comme étant située au sud de la rue Richard-Frost. 3.3 La délimitation de la zone résidentielle IL06R identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage » est connue comme étant située au sud de la rue Richard-Frost.	Secteur au sud de la rue Richard-Frost	**À IL06R** IL07R IL04R JL02R	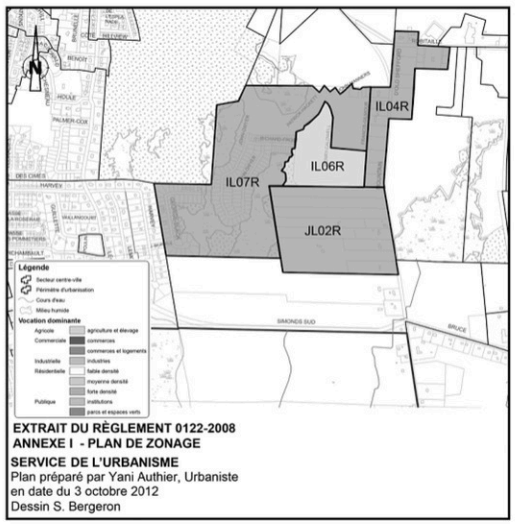

Granby

AVIS PUBLIC
SUITE 1

Zone(s) visée(s)	Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter	Endroit approximatif de la ou des zones visées	Zones contiguës	Croquis des zones visées et contiguës
EL06R, EL07R et EL08R résidentielles Art.4	4.1 Modifier l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle EL06R à même une partie de la zone résidentielle EL07R, à agrandir la zone résidentielle EL07R à même une partie de la zone résidentielle EL06R et à agrandir la zone résidentielle EL07R à même une partie de la zone résidentielle EL08R. 4.2 Les nouvelles délimitations des zones résidentielles EL06R, EL07R et EL08R identifiées à l'annexe I intitulée « Plan de zonage » sont connues comme étant situées au sud de la rue Dubé et de part et d'autre des rues du Rubis, de l'Émeraude, de l'Opale et du Diamant. 4.3 Les délimitations des zones résidentielles EL06R, EL07R et EL08R identifiées à l'annexe I intitulée « Plan de zonage » sont connues comme étant situées au sud de la rue Dubé et de part et d'autre des rues du Rubis, de l'Émeraude, de l'Opale et du Diamant.	Secteur de part et d'autre de la rue de l'Émeraude	**À EL06R** EL09P EL03R EL04R EL05R EL07R	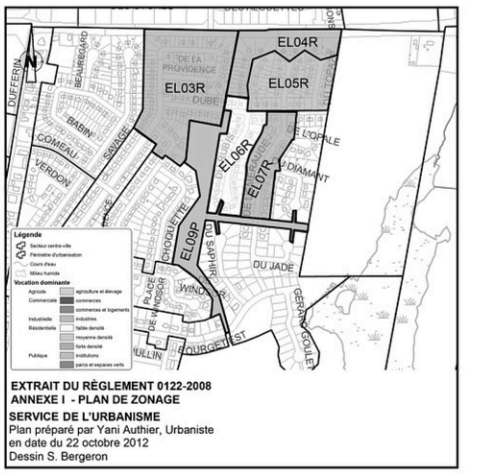
	Zones contiguës **À EL07R** EL09P EL06R EL05R EL08R	**Croquis des zones visées et contiguës** 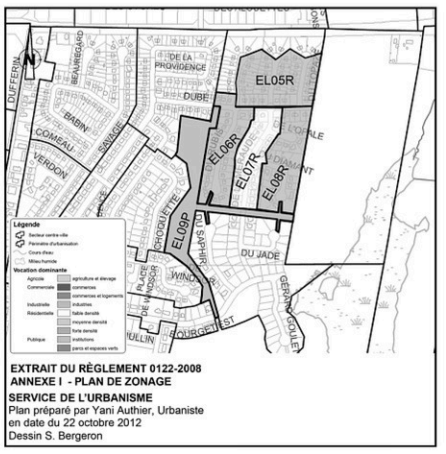		**Zones contiguës** **À EL08R** EL09P EL07R EL05R EM01R	**Croquis des zones visées et contiguës** 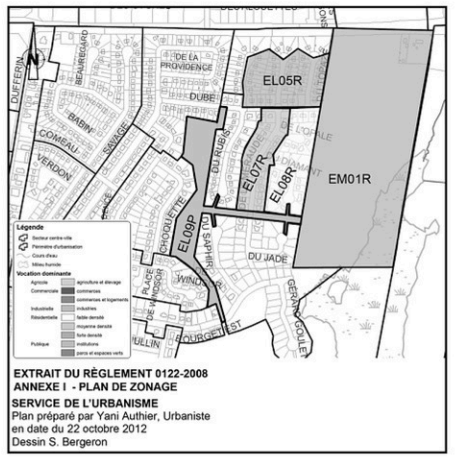

Zone(s) visée(s)	Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter	Endroit approximatif de la ou des zones visées	Zones contiguës	Croquis des zones visées et contiguës
HO05R résidentielle Art.5	5.1 Modifier l'annexe VII intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser la classe d'usages « S2[e]log » dans la zone résidentielle HO05R. 5.2 La délimitation de la zone résidentielle HO05R, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Marcil.	Secteur rues Riendeau et Marcil et au sud de la rue Denison Est	**À HO05R** IN02R HO03C HO01R HO06P IO03R	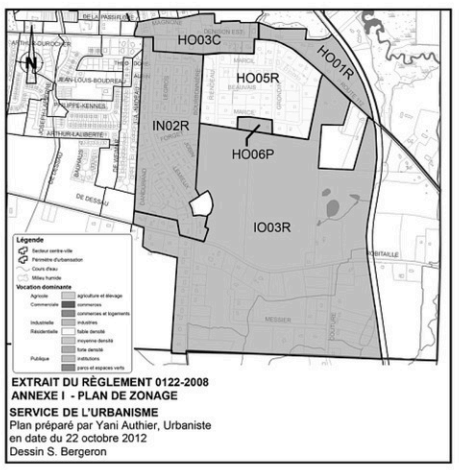

La description des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

3. Que les dispositions ci-haut mentionnées, susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et des zones contiguës de chaque zone visée afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **31 janvier 2013**.

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP05-2013 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 23 janvier 2013.
La greffière adjointe
Me Julie Bertrand

3126376

FAITES VOIR VOS
BÂTIMENTS ET TERRAINS
À LOUER OU À VENDRE*

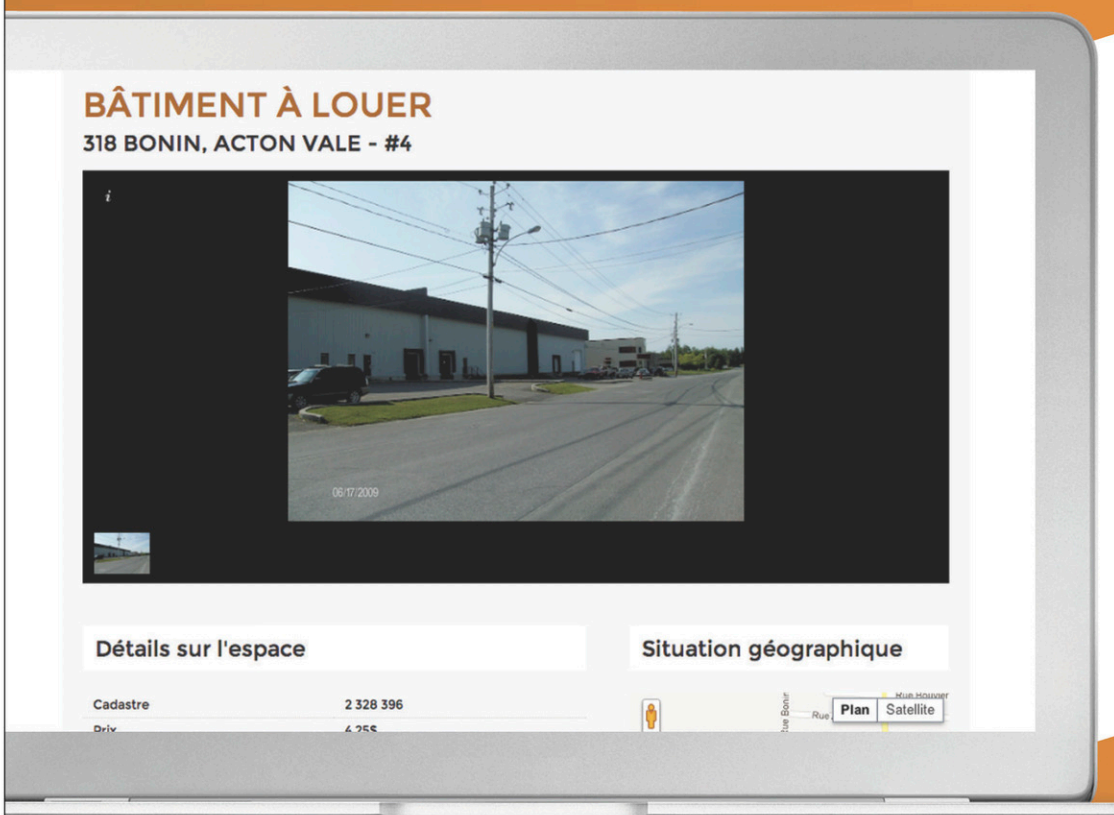

Affichez vos espaces disponibles sur un portail bien référencé qui bénéficie d'une grande visibilité dans tout le Québec.

www.acton-economique.com

Consultez la section ***Cartes espaces disponibles.***

FACILE, RAPIDE ET GRATUIT!
GÉREZ VOUS-MÊME L'INFORMATION.

* Pour les entreprises sur le territoire de la région d'Acton exclusivement.

LA RÉGION D'Acton
LE carrefour de l'entreprise innovante en milieu rural

Pour plus d'information, contactez Isabelle Dauphinais au CLD au 450 546-3203.

TOYOTA

DESTINATION BONNE AFFAIRE

Venez nous voir !

COWANSVILLE

TOYOTA

RAV4 2013
Dès la mi-février
Offre plus qu'avantageuse ! – Tout équipé – Redessiné
Valeur de 25 948 $
308$/mois

COROLLA CE 2013
Valeur de 16 915 $
Modèle BU42EM-AA
179$/mois

Taux d'intérêt à partir de 0,9 %

MATRIX 2013
Valeur de 18 260 $
Modèle KU4EEM-AA
199$/mois

Rabais jusqu'à 2 000 $

PRIUS C 2013
Valeur de 22 105 $
Modèle KDTA3P-AA
287$/mois

CAMRY 2012
Valeur de 25 265 $
Modèle BF11FLT-AA
307$/mois

RAV4 2012
Valeur de 25 425 $
Modèle ZF4DRP-AA
280$/mois

LIQUIDATION DE DÉMONSTRATEURS

- 2012 CAMRY SPORT, 4 cylindres
- 2012 CAMRY SPORT, 6 cylindres
- 2012 PRIUS V TOURING
- 2013 SIENNA SPORT

Jean-François Lévesque | André St-Martin | Simon Desmarais | Joël Vincent | Jeremiah Beaulne | Lisa Spratt

*Location 60 mois, sur approbation de crédit, 100 000 km inclus, 7 ¢ du km excédentaire pour la Prius, la Corolla et la Matrix, 10 ¢ pour la Camry et le RAV4. Photos à titre indicatif seulement. Taxes et frais d'immatriculation en sus. Détails chez Cowansville Toyota.

VÉHICULES D'OCCASION Certifiés TOYOTA

STAR SYSTÈME DE SÉCURITÉ MC

WWW.TOYOTA.CA

TOYOTA faire toujours mieux

3123210

165, rue de Salaberry • 450 263-8888 • cowansvilletoyota.com

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP01-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de créer une zone publique à même une partie de la zone commerciale GK22C (secteur à l'ouest de la rue Dufferin et de part et d'autre de l'avenue du Parc et de la rue Court), agrandir la zone résidentielle IL07R à même une partie de la zone résidentielle IL06R (secteur de part et d'autre de la rue Henry-Caldwell entre les rues Richard-Frost et Patrick-Hackett), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP19-2012.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 janvier 2013, le conseil a adopté, le 21 janvier 2013, le second projet de règlement numéro SP01-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de créer une zone publique à même une partie de la zone commerciale GK22C (secteur à l'ouest de la rue Dufferin et de part et d'autre de l'avenue du Parc et de la rue Court), agrandir la zone résidentielle IL07R à même une partie de la zone résidentielle IL06R (secteur de part et d'autre de la rue Henry-Caldwell entre les rues Richard-Frost et Patrick-Hackett) , initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP19-2012.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont énumérées au tableau ci-après.

Qu'en ce qui concerne les dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, les zones visées par de telles dispositions, l'objet de la modification, l'endroit approximatif des zones visées, les dispositions susceptibles d'approbation rattachées à chacune d'entre elles, les zones contiguës aux zones visées ainsi qu'un croquis avec les zones contiguës apparaissent au tableau ci-dessous :

Zone(s) visée(s)	Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter	Endroit approximatif de la ou des zones visées	Zones contiguës	Croquis des zones visées et contiguës
commerciale GK22C Art. 2	2.1 Modifier l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à créer la zone publique portant le numéro de référence GK29P à même une partie de la zone commerciale GK22C. 2.2 Modifier l'annexe VII intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à ajouter la zone publique portant le numéro de référence GK29P et à y définir les groupes et classes d'usages ainsi que les normes d'implantation suivantes : Usages principaux : • résidence privée d'hébergement (Rpri); • activité professionnelle ou administrative (Cpro); • culte, enseignement, services municipaux (Pcem); • centre de la petite enfance, garderie (Pcpe); • enseignement supérieur, santé et gouvernement (Pesh). Normes d'implantation : • marge avant minimale (AV-min) : 4 m; • marge latérale minimale (LA-min) : 4 m; • marge arrière minimale (AR-min) : 3 m; • nombre d'étages minimal (Nb-Et-min) : 2; • nombre d'étages maximal (Nb-Et-max) : 4 avec la note « J » qui se lit comme suit : « Lorsque la marge avant est supérieure à 30 m, il est permis une hauteur maximale de 5 étages »; • hauteur maximale bâtiment accessoire (H-max-A) : 6 m; • nombre maximal de bâtiments accessoires (Nb-max-A) :1. 2.3 La délimitation de la nouvelle zone publique GK29P, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située à l'intérieur du quadrilatère formé des rues Court, Victoria, Dufferin et avenue du Parc. 2.4 La délimitation de la zone commerciale GK22C, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située à l'ouest de la rue Dufferin et de part et d'autre de la rue Court et de l'avenue du Parc.	Secteur à l'ouest de la rue Dufferin et de part et d'autre de l'avenue du Parc et de la rue Court	**À GK22C** GK11C GK26R GK18C GK20P GK21P GK25R GK03C	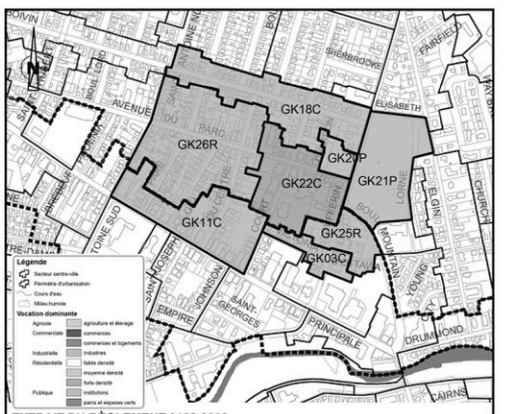 EXTRAIT DU RÈGLEMENT 0122-2008 ANNEXE I - PLAN DE ZONAGE SERVICE DE L'URBANISME Plan préparé par Yani Authier, Urbaniste en date du 13 novembre 2012 Dessin S. Bergeron
résidentielle IL06R Art.	3.1 Modifier l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle IL07R à même une partie de la zone résidentielle IL06R. 3.2 Les nouvelles limites des zones résidentielles IL06R et IL07R, identifiées à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », sont connues comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Richard-Frost entre les rues George-Slack et Francis-Gilmour. 3.3 La délimitation de la zone résidentielle concernée IL06R, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située au sud de la rue Richard-Frost et de part et d'autre des rues Henry-Caldwell et Francis-Gilmour.	Secteur de part et d'autre de la rue Henry-Caldwell entre les rues Richard-Frost et Patrick-Hackett	**À IL06R** IL07R IL04R JL02R	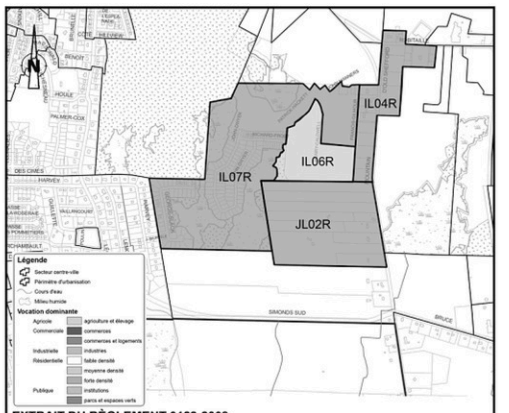 EXTRAIT DU RÈGLEMENT 0122-2008 ANNEXE I - PLAN DE ZONAGE SERVICE DE L'URBANISME Plan préparé par Yani Authier, Urbaniste en date du 13 novembre 2012 Dessin S. Bergeron

La description des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

3. Que les dispositions ci-haut mentionnées, susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et des zones contiguës de chaque zone visée afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **31 janvier 2013**.

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP01-2013 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 23 janvier 2013.

La greffière adjointe,

Me Julie Bertrand

3126217

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP02-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale EG02C à même une partie de la zone résidentielle EG03R (secteur de part et d'autre des rues des Oliviers, Bisson et John-Strom) et d'agrandir la zone résidentielle HN09R à même une partie de la zone résidentielle HN11R (secteur des rues situées de part et d'autre des rues J.-A.-Nadeau et Jean-Louis-Boudreau), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP20-2012.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 janvier 2013, le conseil a adopté, le 21 janvier 2013, le second projet de règlement numéro SP02-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale EG02C à même une partie de la zone résidentielle EG03R (secteur de part et d'autre des rues des Oliviers, Bisson et John-Strom) et d'agrandir la zone résidentielle HN09R à même une partie de la zone résidentielle HN11R (secteur des rues situées de part et d'autre des rues J.-A.-Nadeau et Jean-Louis-Boudreau), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP20-2012.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont énumérées au tableau ci-après.

Qu'en ce qui concerne les dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, les zones visées par de telles dispositions, l'objet de la modification, l'endroit approximatif des zones visées, les dispositions susceptibles d'approbation rattachées à chacune d'entre elles, les zones contiguës aux zones visées ainsi qu'un croquis avec les zones contiguës apparaissent au tableau ci-dessous :

Zone(s) visée(s)	Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter	Endroit approximatif de la ou des zones visées	Zones contiguës	Croquis des zones visées et contiguës
résidentielle EG03R commerciale EG02C Art.2	2.1 Modifier l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone commerciale EG02C à même une partie de la zone résidentielle EG03R. 2.2 Les nouvelles limites de la zone commerciale EG02C et de la zone résidentielle EG03R, identifiées à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », sont connues comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale et de part et d'autre des rues des Oliviers, Bisson et John-Strom. 2.3 Modifier l'annexe VII intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à ajouter pour les classes d'usages «Cbois», «Cmot», «Cvéh», «Ient» et «Ipay» la nouvelle note 68 suivante : – une bande boisée de 5 mètres de profondeur doit être aménagée ou conservée aux limites des terrains qui sont adjacentes à une zone résidentielle. 2.4 La délimitation de la zone résidentielle EG03R, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre des rues des Oliviers, Bisson et John-Strom. 2.5 La délimitation de la zone commerciale EG02C, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale entre le chemin Milton et le 1133, rue Principale.	Secteur de part et d'autre des rues des Oliviers, Bisson et John-Strom et	**À EG03R** EF02C EG02C EF03P EG04C	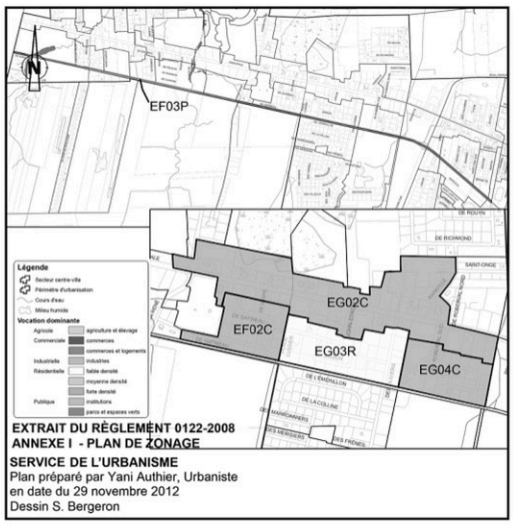 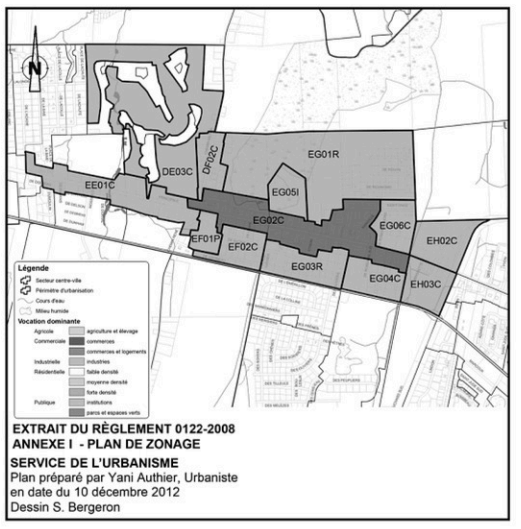
résidentielle HN11R Art.3	3.1 Modifier l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle HN09R à même une partie de la zone résidentielle HN11R. 3.2 Les nouvelles limites des zones résidentielles HN09R et HN11R, identifiées à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », sont connues comme étant une partie de territoire située de part et d'autre des rues J.-A.-Nadeau et Jean-Louis-Boudreau, au sud de la rue Denison Est. 3.3 La délimitation de la zone résidentielle HN11R, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre des rues J.-A.-Nadeau et Jean-Louis-Boudreau.	Secteur situé de part et d'autre des rues J.-A.-Nadeau et Jean-Louis-Boudreau	**À HN11R** HN19R HN06R HN09R HN10R IN09R IN01R HN18P HN12R HN07R GN02P	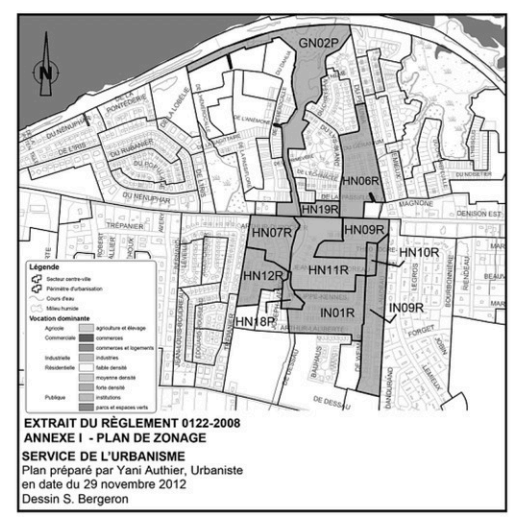

La description des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

3. Que les dispositions ci-haut mentionnées, susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et des zones contiguës de chaque zone visée afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **31 janvier 2013**.

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP02-2013 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 23 janvier 2013.

La greffière adjointe,

Me Julie Bertrand

3126194

552 AVIS PUBLICS

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de résolution numéro SPR01-2013 accordant la demande de certificat d'autorisation pour changement d'usage portant le nº 2012-2616 pour l'établissement situé au 187, rue Fréchette en vertu du règlement numéro 0134-2008 sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous le projet de résolution numéro PPR09-2012.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 janvier 2013 le conseil a adopté le 21 janvier 2013, le second projet de résolution numéro SPR01-2013 accordant la demande de certificat d'autorisation pour changement d'usage portant le nº 2012-2616 pour l'établissement situé au 187, rue Fréchette en vertu du règlement numéro 0134-2008 sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous le projet de résolution numéro PPR09-2012.

2. Que l'objet du projet de résolution consiste à permettre un changement d'usage de l'établissement situé au 187, rue Fréchette, (demande de certificat d'autorisation numéro 2012-2616), afin de permettre l'implantation d'un réservoir de gaz propane et à permettre d'en effectuer la distribution, activités faisant partie de la classe d'usages « Cess ».

3. Que la disposition consistant à accorder la délivrance d'un certificat d'autorisation visant un changement d'usage portant le nº 2012-2616 pour l'établissement situé au 187, rue Fréchette afin de permettre l'implantation d'un réservoir de gaz propane et à permettre d'en effectuer la distribution, activités faisant partie de la classe d'usages « Cess », peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter de la zone visée FJ29R et des zones contiguës FJ25R, FJ28R, FJ10R, GJ09R et FJ31P à la zone visée afin que le projet de résolution qui la contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

4. Que la zone visée ainsi que les zones contiguës apparaissent au croquis ci-dessous :

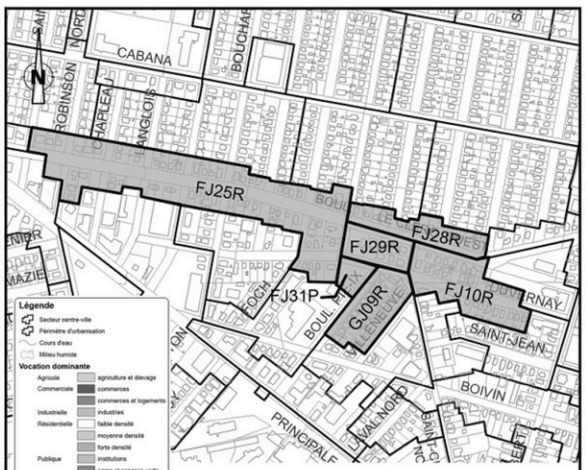

EXTRAIT DU RÈGLEMENT 0122-2008
ANNEXE I - PLAN DE ZONAGE
SERVICE DE L'URBANISME
Plan préparé par Yani Authier, Urbaniste
en date du 13 novembre 2012
Dessin S. Bergeron

La description des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

5. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de résolution et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

6. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **31 janvier 2013.**

7. Que la disposition du second projet de résolution qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans la résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. Que le second projet de résolution numéro SPR01-2013 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 23 janvier 2013.
La greffière adjointe,
Mᵉ Julie Bertrand

3126123

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

NÉCROLOGIE

CABANA
M. Gilles - *1925-2013*

AVIS DE DÉCÈS

À la Résidence Le Riverain de Granby, le 20 janvier 2013, à l'âge de 87 ans est décédé M. Gilles Cabana, demeurant à Granby, époux de feu Mme Florence Lemay.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Clémence Dostie), France (Roger Charpentier), André (Line Grenier). Il était aussi le père de feu Rollande.
Il laisse également ses petits-enfants : Annie, Bruno, David, Francis, Alexandre; son arrière-petit-fils, Madeo, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier spécialement le personnel de la résidence le Riverain, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La famille vous accueillera le vendredi, 25 janvier, de 19 à 22 h, et le samedi, 26 janvier, à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD, Granby. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 11 h en l'église St-Luc, suivies de la crémation. La mise en place au columbarium Girardot & Ménard se fera à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec serait apprécié. Les formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

CADORETTE LEDUC
Mme Réjeanne - *1930-2013*

AVIS DE DÉCÈS

À la Résidence du Parc, le 14 janvier 2013, à l'âge de 82 ans est décédée madame Réjeanne Leduc, née Cadorette, épouse de feu monsieur Eugène Leduc, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Andrée (Yvon Martel), Danielle, Renée (Denis Lussier); ses petits-enfants : Alexandre Arès, Ariane Leduc Martel, Bruno Arès, Marie-Claude Lussier, et leurs conjoints et conjointes; ses soeurs : Lise Cadorette, Lucille Cadorette; son frère, Pierre Cadorette; ses belles-soeurs : Yvette Pion-Cadorette, Mireille Cadorette, Jeannine Cadorette, ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier tout le personnel de la Résidence du Parc pour la chaleur humaine et leur dévouement envers notre mère.
La crémation a eu lieu au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le samedi, 26 janvier 2013, à compter de 12 h (midi), suivra la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle. La mise en niche aura lieu au Columbarium Les Jardins Funéraires Bessette.
En guise de sympathie, un don la Fondation du Centre hospitalier de Granby serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et Jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

CANTIN PAQUIN
Mme Rose-Hélène - *1935-2013*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 18 janvier 2013, à l'âge de 77 ans, est décédée madame Rose-Hélène Paquin, née Cantin, épouse de feu monsieur René Paquin, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants, Yvon (Louise Joyal), Hélène (Georges Béliveau), Mario (son amie de coeur Anualite Mayogi), Roger (Lorraine Choquette), Jean (Francine Bertrand) et sa fille Claire Bertrand Beauchesne, ainsi que ses petits-enfants, Marie Joëlle, Julie, Philippe, Audrey Ann, Jean Pascal et Raphaël, sa soeur Gertrude Cantin (Clément Paquin), ses beaux-frères et belles-soeurs, Rita Paquin, André Farley, Jeannine Paquin, Yvonne Paquin, Simonne Cantin, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du CSSSHY – Hôpital de Granby pour les bons soins prodigués à madame Cantin.
Madame Cantin repose au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille vous accueillera le samedi 26 janvier de 19 h à 22 h et le dimanche à compter de 12 h (midi). La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 27 janvier 2013 à 14 h en la chapelle suivie de l'inhumation au cimetière Les Jardins Funéraires Bessette.
En guise de sympathie, un don à la Fondation du Centre Hospitalier de Granby serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et Jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

DION ST-AMOUR
Mme Fernande - *1925-2013*

AVIS DE DÉCÈS

À Granby, le 21 janvier 2013, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Fernande St-Amour née Dion, épouse de feu Étienne St-Amour, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Maurice (Johanne L'Heureux), Jacques (Ginette Forand), Claude (Ginette Leduc), Ginette (Adrien Fontaine), Luc (Louise Labbé), Johanne (Johnny Borodenko), ses petits-enfants: Yannick, Mélanie, Mathieu, Sébastien, Hugues, Justine, Félix, Marie-Ève, Geneviève, Dominic, ses 8 arrière-petits-enfants ainsi que ses belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 heures, le samedi 26 janvier journée de la cérémonie au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby. La Liturgie de la Parole aura lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 heures, en la Chapelle Le Sieur, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
Des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur Complexe funéraire
Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

FELX GORDON
Mme Lola - *1925-2013*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 18 janvier 2013, à l'âge de 87 ans est décédée madame Lola Felx, épouse de monsieur Gilles Gordon, demeurant à Granby. Outre son époux Gilles, elle laisse dans le deuil sa fille, Louise (André Zazzal); son petit-fils, Vincent; sa belle-soeur, Yvette (feu Marcel); sa filleule, Carole, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier tout le personnel du CSSSHY – Hôpital de Granby ainsi que le Dre Lucie Roy pour les bons soins prodigués à madame Felx.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE de Granby le dimanche, 27 janvier 2013, à compter de 9 h 30, suivis de la célébration de la Parole à 11 h 30 en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. La mise en place suivra au Columbarium LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer Granby et régions serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PAYNE
Mme Donna - *1960-2013*

AVIS DE DÉCÈS

À son domicile, le 19 janvier 2013, à l'âge de 52 ans est décédée madame Donna Payne demeurant à Granby, conjointe de monsieur Niall O'Cofaigh.
Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Niall, ses filles : Lyndia (Sébastien Côté), Andréa (Dick Waardenburg); sa petite-fille, Félycia; son frère, Daniel, ainsi que plusieurs autres parents et de nombreux amis tout particulièrement Renelle Viau.

La crémation a eu lieu au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le vendredi, 25 janvier, de 17 h à 19 h, suivra la célébration de la Parole à 19 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière de Sutton à une date ultérieure.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GAUDREAU
M. Claude - *1949-2013*

AVIS DE DÉCÈS

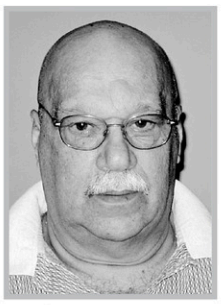

À l'Hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe, le 20 janvier 2013, à l'âge de 63 ans est décédé monsieur Claude Gaudreau, époux de madame Claudette Delisle, demeurant à Ste-Cécile de Milton.
Outre son épouse Claudette, il laisse dans le deuil sa fille Manon (Léo); ses petits-fils: Samuel, Mathieu, Cédrick, Joël; sa soeur et son frère : Lise (Serge Lévesque), Michel (Johanne McLaughlin), ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille tient à remercier le personnel des soins intensifs de l'Hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe pour les bons soins prodigués à M. Gaudreau.
La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le mercredi, 23 janvier 2013, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jeudi, 24 janvier, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45 pour de rendre à l'église St-Luc de Granby où le service sera célébré à 11 h. La mise en place suivra au Columbarium LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.
En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

TÉTREAULT
M. Léon - *1936-2013*

AVIS DE DÉCÈS

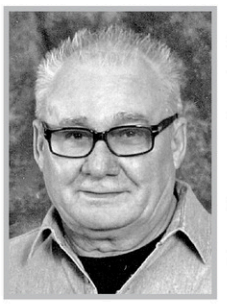

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 19 janvier 2013, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Léon Tétreault, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Benoit Leduc), Lyne (Bernard Raymond), Alain (Nancy Drapeau), ses 7 petits-enfants : Maxine, Karel, Frédérique, Ariane, Jennifer, Marie-Claude et Alexandra, ses frères et soeurs : Denis Tétreault (Thérèse Dumoulin), Pierre Tétreault (Monique Paris), Raymonde Tétreault (feu Léo Mclean), Marcelle Tétreault (feu Jean-Paul Robert), André Tétreault (Suzanne Hébert), Jean-Marc Tétreault, ainsi que ses cousins et cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel des soins intensifs du CSSSHY – Hôpital de Granby pour les bons soins prodigués à monsieur Tétreault.
La crémation a eu lieu au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 2 février 2013 à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. Inhumation au cimetière Les Jardins Funéraires Bessette.
En guise de sympathie, un don à Diabète Québec serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MARTIN
Mme Michèle - *1950-2013*

AVIS DE DÉCÈS

À l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 20 janvier 2013, à l'âge de 62 ans est décédée madame Michèle Martin, épouse de monsieur Marcel Piché, demeurant à Bromont.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux Marcel, sa fille, Malorie Piché; ses petits-enfants : Caroll-Ann, Mégan, Érine, Érica, Amélya; sa mère, Jeannette Riendeau; ses frères et soeurs : Claude Martin (Louise), Chantal Martin (François), Jean-Pierre Martin (Monique); ses beaux-frères et belles-soeurs : Georges Piché, Richard Piché, Diane Piché, Édouard Piché (Colette), Anita Piché (Moïse), ainsi que ses cousins et cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier Dre Élizabeth Racine pour les bons soins prodigués à madame Martin.
La crémation a eu lieu au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE BROMONT le jeudi, 24 janvier 2013, à compter de 12 h (midi), suivra un hommage à la vie à 14 h en la chapelle. En guise de sympathie, un don à la Fondation CHUS serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
682, rue Shefford, Bromont, J2L 1C1 - Tél.: 450 534-2779 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

TRUDEAU MESSIER
Mme Hélène - *1926-2013*

AVIS DE DÉCÈS

Paisiblement à la Résidence Le Riverain, le 21 janvier 2013, à l'aube de ses 87 ans est décédée Mme Hélène Messier, née Trudeau, demeurant à Granby, épouse de feu M. Gilles Messier. Elle laisse dans le deuil sa fille, Sylvie (François Rainville), sa petite-fille, Isabelle M. Rainville (Charles Bonneville). Elle était la soeur de feu Laurent (Olivette Côté), feu Jean-Paul (feu Cécile Fausse), Germaine (feu Aurélien Grondin), feu Rita (Claude Caya). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi, 26 janvier, à compter de MIDI au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi à 14 h en la chapelle du complexe. L'inhumation au cimetière Notre-Dame de Granby, se fera à une date ultérieure. En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

PARENT
M. Réal - *1926-2013*

AVIS DE DÉCÈS

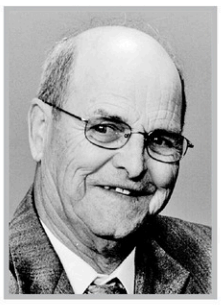

Entouré des siens, à l'Hôpital B.M.P de Cowansville, le 16 janvier 2013, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Réal Parent, époux de Mme Jeannine Richard résident de Bromont. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie, Richard (Carole) et Chantal. Il était également le frère de feu Lucille, feu Claude et Gisèle (Guy). Sans oublier sa belle-famille, il était le beau-frère de feu Thérèse, Hélène, Marie Paule, Clément, Jacqueline, Monique, Yolande, Suzanne, Odette, Yvon, Gaétane, Gaétan, Johanne et Anna ainsi que leurs conjoints(es), de nombreux neveux et nièces autres parents et amis.

La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI, 402, rue de la Rivière, Cowansville, le vendredi 25 janvier 2013, à compter de 9 h, un service en sa mémoire aura lieu au complexe à 11 h.
La famille désire remercier les médecins et le personnel soignant de l'Hôpital B.M.P pour les bons soins prodigués à M. Parent. Des dons à la fondation de l'hôpital B.M.P seraient appréciés. Formulaires disponibles au complexe ou au www.fondationbmp.ca.
Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet. **www.complexebm.com**

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Se recueillir, se retrouver.*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

WHITEHEAD GAUVIN
Mme Bessie-Mae - *1917-2013*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSS des Sources, le 17 janvier 2013, à l'âge de 96 ans, est décédée madame Bessie-Mae Gauvin, née Whitehead, épouse de feu monsieur Wilfrid G. Gauvin. Madame Gauvin est née à Stukely-Sud.

Elle laisse dans le deuil, ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces ainsi que plusieurs amis.
La famille désire remercier le personnel du Wales Home à Richmond pour les bons soins prodigués à madame Whitehead Gauvin.

Madame Gauvin repose au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille vous accueillera le samedi, 26 janvier à compter de 9 h, jusqu'au départ du salon à 13 h, pour se rendre à l'église St-Luc de Granby où les funérailles seront célébrées à 13 h 15. Inhumation au cimetière St-Patrice de Magog à une date ultérieure.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PROULX
M. Patrice - *1962-2013*

AVIS DE DÉCÈS

Au CHUS, Hôpital de Fleurimont, le 17 janvier 2013, à l'âge de 50 ans, est décédé monsieur Patrice Proulx, époux de madame Louise Chabot, demeurant à Roxton Pond.

Outre son épouse Louise, il laisse dans le deuil ses enfants : Kathy (Manuel), Maxime (Annie), Marc-Antoine (Jessika), ses petits-enfants : Alex, Leeann, Loïc, Marek, Ozélia, Noémy, Océanne, Félix et Julia. Il était le fils de feu Almer Proulx et feu Blanche Leduc, ainsi que le frère de : feu Réjean (Suzanne Dumais), Réjeanne (feu Lucien Ménard), Ronald (Nicole Girouard), André (Murielle Langlois), Doris (Jean-Pierre McDuff), feu France (feu Roméo Lussier), Pierre (Madeleine Therrien), Sylvie (Gérald Bruno), Carole (Yvon Lemieux), Serge (Francine Brien), Yves (Louise Rouselle), Alain (Huguette Rioux), Lucie (Robert Leduc), Linda (Daniel Charest), Françoise (Denis Chabot), Chantal (Guy Lussier). Il laisse également sa belle-soeur, Laurette Chabot (feu Jacques Griggs), son ami, Jean-Luc Gévry, son cousin, André Proulx (Bianca Milani) et ses précieux amis Denis Beaudin (Johanne Laccurse), Yvon et Line Lemire, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. **La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette**. La famille tient à remercier les docteurs Lyne Delisle, François Leclerc et M. Lépine du CHUS de Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Proulx.

La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi, 25 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h ainsi que le samedi, 26 janvier à compter de 14 h 30, suivis de la célébration de la Parole à 16 h 30 en la chapelle. La mise en place suivra au Columbarium LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.

En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer et/ou au CHUS Fleurimont serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

Maison Montcalm
Fleuriste

Des fleurs pour dire ce que les mots ne pourraient exprimer.

210 York, Granby 450 372-3925

10e anniversaire
du décès de

M. Réjean Daviau
survenu le 23 janvier 2003

Jamais plus nos yeux ne verront ton sourire, mais à jamais tu vivras dans nos cœurs avec tous les souvenirs que tu nous as laissés sur ton chemin.

Ton épouse et tes enfants

3116222

Don In Memoriam

L'aide d'aujourd'hui, l'espoir de demain. Ne m'oubliez pas !

Société Alzheimer de Granby et région inc.

Formulaires disponibles
aux complexes funéraires et au bureau,
66, rue Court, suite 201, Granby
450 777-3363

2932609

Fondation LaDifférence
Tous unis contre LE CANCER

la promesse **de l'espoir**

450 777-3684
560 rue Guy, Granby (Qué) J2G 7J8
www.fondationladifference.ca

Est-ce que tes besoins sont respectés?

Maison Alice Desmarais le Changement
450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

Horoscope

Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Simultanément en Verseau, le Soleil, Mercure et Mars créent un climat de mouvance à l'intérieur duquel la correspondance peut jouer un rôle pivotant. Par extension, les relations de complémentarité seront mises en relief et vous pourriez constater qu'effectivement, les opposés s'attirent. Les propos d'une nouvelle personne peuvent vous surprendre bien agréablement.

Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Le cycle Lunaire en Gémeaux peut vous demander de fournir un effort supplémentaire pour harmoniser vos relations. Il vaut mieux passer l'éponge sur tout commentaire désobligeant que de vous laisser entraîner dans une polémique pénible et difficile. La sagesse et l'humilité sont les valeurs sur lesquelles miser pour traverser la journée. Patientez, un apaisement sera ressenti d'ici peu.

Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Quand on ne connaît pas la réponse à une question, il est préférable de l'admettre que d'essayer d'en inventer une. Les aspects planétaires actuels vous encouragent à vous présenter sous votre vrai jour, même si vous appréhendez de ne pas être à la hauteur des attentes d'autrui. Ce qui vous différencie des autres est peut-être justement ce qui les intéresse le plus.

Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Toutes les démarches ne mènent pas directement à la réussite. Rappelez-vous qu'un échec n'est qu'une invitation à une nouvelle tentative plus sagement entreprise. Servez-vous de l'influence de Saturne en Scorpion, face au Taureau, pour vous aider à persévérer. Il s'agit principalement de procéder méthodiquement tout en vous appliquant. La vitesse d'exécution ne devrait pas être votre principal souci.

Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

Maintenant que la Lune en Gémeaux passe au trigone de Mars en Verseau, il semble que rien ne peut vous distraire de vos objectifs. Tandis qu'un nouveau souffle revigore votre détermination, vous entrez dans une période de grandes réalisations. Cependant, même si un projet vous passionne, ne négligez pas un proche qui espère recevoir un peu de votre attention.

Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Pourquoi renoncer à quelque chose qui vous ferait vraiment plaisir? Il n'est pas encore trop tard pour tirer pleinement profit d'une belle occasion. Le fait de relancer un partenaire ou client potentiel ne devrait pas vous gêner. C'est le temps de prendre votre courage à deux mains et d'oser. Après tout, il n'est pas possible de gagner si vous ne tentez pas votre chance.

Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Compte tenu des influences du Soleil et de Mercure en Verseau, tout devrait se passer dans le dialogue. Pour connaître les réponses à vos interrogations, il faut commencer par poser des questions... et les bonnes! Il existe plusieurs moyens pour satisfaire votre curiosité; si l'approche directe vous gêne, créez un climat de confiance qui amènera l'autre à se raconter spontanément.

Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Si vous n'entretenez pas d'attentes démesurées, la fin du cycle Lunaire en Gémeaux ne rendra pas ce mercredi trop déplaisant. Il est probable que les résultats ne correspondent pas exactement aux objectifs escomptés. En vue d'éviter les déceptions, il faudrait vous conditionner à ne pas obtenir le plein maximum aujourd'hui même. Il restera toujours de la place pour l'amélioration.

Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Vous devriez prendre le temps de respirer aujourd'hui. Rien ne vous oblige à en faire autant dans de si brefs délais. Profitez du passage de la Lune en Gémeaux, Signe d'Air ami du vôtre, pour vous accorder un répit bien mérité et pour relaxer; il ne s'agit pas de temps perdu. Une baisse de votre niveau de stress améliorera votre productivité et la qualité de votre travail.

Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

De nouvelles informations peuvent modifier les options qui vous sont disponibles, mais ne sautez pas trop rapidement aux conclusions. Même si vous ressentez de la nervosité, gardez-vous de poser un geste impulsif maintenant que le Soleil et Mercure en Verseau se trouvent ainsi au carré de Saturne en Scorpion. Une alliance avec des individus Cancer et Poissons pourrait s'avérer bénéfique.

Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

La fin de la visite Lunaire en Gémeaux, face au Sagittaire, devrait vous réserver un milieu de semaine agréable. Il suffit de ne pas laisser une fébrilité impatiente vous inciter à brûler les étapes. Il n'y a pas de presse; prenez le temps d'apprécier chaque instant, même si vous avez hâte à l'aboutissement. Chacune des étapes d'un processus peut procurer autant de bonheur que son résultat.

Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

L'influence de Vénus en Capricorne annonce un mercredi qui sera tout sauf monotone. Il pourrait être question de renouveau au niveau de l'apparence, d'embellissement ou de transformations d'ordre décoratif, soit esthétique. S'approfondissant, une relation amicale ou amoureuse peut devenir source de satisfaction. Intéressante soirée pour prévoir un entretien en tête-à-tête.

Horos23_janvier_13

MOTS MYSTÈRES

MM3793

LES ETAT UNIS - Un mot de 8 lettres

AKRON
ALASKA
ALBANY
ANGLAIS
ANZUS
BUSH
CIA
COD
DELAWARE
DIXIE
DOLLAR
EELIZABET
ERIE
ESCLAVAGE
ESPAGNE
EUGENE
FBI
FLINT
FUNDY
GOLFE
GRANT
HAITI
IDAHO
INDIANA
IOWA
JERK
KNOX
LAVER
LIGNE
NASA
NEBRASKA
NEWARK
NIXON
NORDISTE
OMAHA
ONTARIO
OREGON
OZARK
QUEENS
REAGAN
RENO
REPUBLIQUE
ROCK
SALT
SHERIF
START
TAFT
TRENTON
TULSA
TWAIN
USA
UTAH
WARREN

K	D	K	C	O	R	E	P	U	B	L	I	Q	U	E
N	O	R	K	A	N	Z	U	S	C	N	U	T	A	H
O	C	R	L	A	V	E	R	G	A	E	R	I	E	Y
X	E	L	E	N	G	A	P	S	E	E	I	X	I	D
J	O	R	E	G	O	N	A	N	S	N	O	X	I	N
D	N	F	I	R	E	H	S	C	E	O	E	S	A	U
E	T	B	O	P	K	I	L	W	E	R	F	I	S	F
L	A	I	W	R	O	A	A	A	L	D	L	A	B	L
A	R	L	A	M	V	R	K	R	I	I	O	L	U	I
W	I	Z	A	A	K	E	S	R	Z	S	G	G	S	N
A	O	H	G	S	O	A	A	E	A	T	T	N	H	T
R	A	E	R	H	K	G	R	N	B	E	U	A	E	A
E	Y	N	A	B	L	A	B	O	E	T	I	L	R	F
O	L	D	N	O	T	N	E	R	T	T	L	A	S	T
C	I	A	T	W	A	I	N	D	I	A	N	A	E	A

Solution du dernier problème: **BOUREIA**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Chanteuse d'opéra.
2 Écouté – Prendre par force.
3 Espace de temps – Approuve.
4 De midi à minuit – Font non – Dès le début de la journée.
5 Est attaché à – Porte un coup avec violence.
6 Avaler.
7 Pointe d'Espagne – Encombrer.
8 Allongé – Est formée dans le foie.
9 Siège à Genève – Monnaie asiatique – Pas à moi.
10 Bref exposé sur une question – Conduit souterrain.
11 Célèbre troyen – De l'os cubital.
12 Maigre – Dispose en réseau.

Verticalement

1 Chanson – Nouveau.
2 Irrésistibles dégoûts.
3 Crêpe – Ne pensent qu'à eux.
4 Possessif – Rusée.
5 Traitée par l'acide nitrique.
6 Caboche – Indique le lieu – Parfois derrière des lentilles.
7 Radon – Brave.
8 Groupes de maisons – Embellissent.
9 Pied – Se disait au roi – Réjoui.
10 Esquive – D'une ville italienne.
11 Exprimé – Gros mammifère.
12 Décidée à – Demeurée.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO **3792**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	E	R	R	A	T	I	O	N	■	F
2	R	E	N	I	E	■	E	O	C	E	N	E
3	R	A	R	E	M	E	N	T	■	R	A	S
4	I	T	O	U	■	U	S	A	G	E	E	S
5	E	■	B	R	U	T	E	■	R	E	V	E
6	R	U	E	■	T	■	U	N	E	■	U	■
7	E	S	■	F	I	F	R	E	■	A	S	E
8	G	U	D	U	L	E	■	E	T	C	■	T
9	O	R	A	T	E	U	R	■	E	T	A	I
10	R	I	R	E	■	L	A	U	R	I	E	R
11	G	E	N	E	R	E	N	T	■	O	D	E
12	E	R	E	S	■	R	I	C	A	N	E	R

MC3793

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2					■							
3							■					
4			■						■			
5						■						
6								■		■		■
7				■								
8						■					■	
9	■				■				■			
10							■					
11					■							
12							■					

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

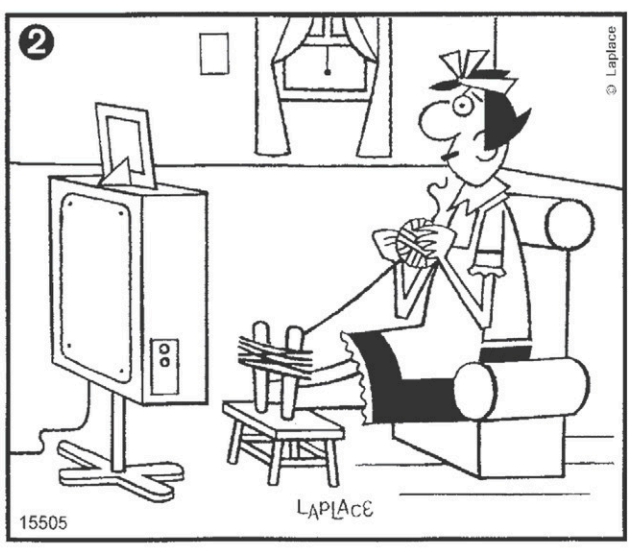

SOLUTION
1 L'oreille de la femme. **2** Les doigts de sa main droite. **3** Le fil de laine au-dessus des pieds de la femme. **4** Une lame de plancher en moins devant le fauteuil. **5** La patte arrière du trépied est plus longue. **6** Position des boutons du poste TV. **7** Le support du petit cadre est plus court. **8** Le haut du rideau de gauche est plus large.

Jeux23_janvier_13

1			2					
		8				1		
		5		4	6	2		
6	9			2				
	1			5		9	7	
5				7	1			
7				8				4
3				1	9		6	7
			4					

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2285

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	6	7	9	5	3	2	4	1
2	5	9	6	1	4	7	3	8
4	3	1	8	2	7	9	6	5
3	1	6	2	8	9	5	7	4
9	4	8	1	7	5	3	2	6
7	2	5	4	3	6	8	1	9
6	7	4	5	9	2	1	8	3
1	9	3	7	4	8	6	5	2
5	8	2	3	6	1	4	9	7

Par Fabien Savary 2284

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Etr.	10 Dern.	Série
m-Ottawa	2	2	0	0	0	8	1	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Pittsburgh	2	2	0	0	0	9	4	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Tampa Bay	3	2	1	0	0	13	8	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
New Jersey	2	2	0	0	0	5	1	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Buffalo	2	2	0	0	0	7	3	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Boston	2	2	0	0	0	5	2	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Winnipeg	3	1	1	0	1	6	8	3	0-1-0-0	1-0-0-1	1-1-0-1	G-1
Toronto	2	1	1	0	0	3	3	2	0-1-0-0	1-0-0-0	1-1-0-0	P-1
N.Y. Islanders	2	1	1	0	0	5	5	2	1-1-0-0	0-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Montréal	2	1	1	0	0	5	3	2	1-1-0-0	0-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Floride	3	1	2	0	0	6	9	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	P-2
Washington	2	0	2	0	0	5	10	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
N.Y. Rangers	2	0	2	0	0	4	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Caroline	2	0	2	0	0	2	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Philadelphie	3	0	3	0	0	3	11	0	0-1-0-0	0-2-0-0	0-3-0-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Etr.	10 Dern.	Série
m-Anaheim	2	2	0	0	0	12	7	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Chicago	2	2	0	0	0	11	6	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Minnesota	3	2	1	0	0	6	5	4	2-1-0-0	0-0-0-0	2-1-0-0	P-1
St. Louis	2	2	0	0	0	10	3	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Dallas	3	2	1	0	0	6	5	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
Nashville	3	1	0	0	2	8	8	4	0-0-0-2	1-0-0-0	1-0-0-2	G-1
Columbus	2	1	0	0	1	6	6	3	0-0-0-1	1-0-0-0	1-0-0-1	P-1
San Jose	1	1	0	0	0	4	1	2	0-0-0-0	1-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Edmonton	1	1	0	0	0	3	2	2	0-0-0-0	1-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Detroit	3	1	2	0	0	5	11	2	0-1-0-0	1-1-0-0	1-2-0-0	P-1
Vancouver	2	0	1	0	1	5	10	1	0-1-0-1	0-0-0-0	0-1-0-1	P-2
Colorado	1	0	1	0	0	2	4	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Los Angeles	1	0	1	0	0	2	5	0	0-1-0-0	0-0-0-0	0-1-0-0	P-1
Phoenix	2	0	2	0	0	7	10	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Calgary	2	0	2	0	0	5	9	0	0-2-0-0	0-0-0-0	0-2-0-0	P-2

NOTE: **m** - meneur de section.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	2	4
2. New Jersey	2	4
3. N.Y. Islanders	2	2
4. N.Y. Rangers	2	0
5. Philadelphie	3	0

SECTION NORD-EST

	MJ	Pts
1. Ottawa	2	4
2. Buffalo	2	4
3. Boston	2	4
4. Toronto	2	2
5. Montréal	**2**	**2**

SECTION SUD-EST

	MJ	Pts
1. Tampa Bay	3	4
2. Winnipeg	3	3
3. Floride	3	2
4. Washington	2	0
5. Caroline	2	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	2	4
2. St. Louis	2	4
3. Nashville	3	4
4. Columbus	2	3
5. Detroit	3	2

SECTION NORD-OUEST

	MJ	Pts
1. Minnesota	3	4
2. Edmonton	1	2
3. Vancouver	2	1
4. Colorado	1	0
5. Calgary	2	0

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	2	4
2. Dallas	3	4
3. San Jose	1	2
4. Los Angeles	1	0
5. Phoenix	2	0

Lundi 21 janvier
Tampa Bay 3 N.Y. Islanders 4
Winnipeg 1 Boston 2 (F)
St. Louis 4 Nashville 3 (F)
Buffalo 2 Toronto 1
Floride 0 Ottawa 4
Detroit 4 Columbus 3 (F)
Anaheim 5 Calgary 4
Mardi 22 janvier
Winnipeg 4 Washington 2
Tampa Bay 4 Caroline 1
Floride 1 **Montréal** 4
Dallas 2 Detroit 1
Philadelphie 0 New Jersey 3
Nashville 3 Minnesota 1
St. Louis à Chicago, 20h30.
Los Angeles au Colorado, 21h.
San Jose à Edmonton, 22h.
Mercredi 23 janvier
Toronto à Pittsburgh, 19h.
Boston à N.Y. Rangers, 19h30.
Columbus à Phoenix, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Jeudi 24 janvier
N.Y. Islanders à Toronto, 19h.
Montréal à Washington, 19h.
Buffalo en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers à Philadelphie, 19h.
Ottawa en Floride, 19h30.
Nashville à St. Louis, 20h.
Chicago à Dallas, 20h30.
Columbus au Colorado, 21h.
Los Angeles à Edmonton, 21h30.
Phoenix à San Jose, 22h30.
Vendredi 25 janvier
Washington au New Jersey, 19h.
N.Y. Islanders à Boston, 19h.
Caroline à Buffalo, 19h.
Ottawa à Tampa Bay, 19h30.
Minnesota à Detroit, 19h30.
Pittsburgh à Winnipeg, 20h.
Vancouver à Anaheim, 22h.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 21 janvier.

	B	A	Pts
Vanek, Buf	2	4	6
Hossa, Chi	4	1	5
Winnik, Ana	4	1	5
Tarasenko, STL	3	2	5
Saint-Louis, TB	3	2	5
Pominville, Buf	1	4	5
Koivu, Ana	1	4	5
Jagr, Dal	2	2	4
Getzlaf, Ana	2	2	4
Selanne, Ana	2	2	4
Kane, Chi	1	3	4
Hornqvist, Nas	1	3	4
Stamkos, TB	1	3	4
Conacher, TB	1	3	4
Shattenkirk, STL	0	4	4
Malkin, Pit	0	4	4
Cogliano, Ana	0	4	4
Neal, Pit	3	0	3
Turris, Ott	3	0	3
Bolland, Chi	2	1	3
Edler, Van	2	1	3
Glencross, Cal	2	1	3
Vrbata, Pho	2	1	3
Heatley, Min	2	1	3
Erat, Nas	1	2	3
Martin, Pit	1	2	3
Perry, Ana	1	2	3
D.Sedin, Van	1	2	3
Souray, Ana	1	2	3
Kovalev, Flo	1	2	3
Huberdeau, Flo	1	2	3
Oshie, STL	1	2	3
Richards, NYR	1	2	3
Pietrangelo, STL	1	2	3
McDonald, STL	1	2	3
Karlsson, Ott	1	2	3
Parisé, Min	1	2	3
Tyutin, Clb	0	3	3
Purcell, TB	0	3	3
Campbell, Flo	2	0	2
Giroux, Phi	2	0	2
Marleau, SJ	2	0	2
Hodgson, Buf	2	0	2
Stempniak, Cal	2	0	2
Kadri, Tor	2	0	2
Stewart, STL	2	0	2
Brewer, TB	2	0	2
Ward, Was	2	0	2

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 21 janvier.

	B	A	Pts	Pén.
Gionta	1	0	1	0
Plekanec	0	1	1	2
Diaz	0	1	1	0
Emelin	0	0	0	0
Moen	0	0	0	2
Price	0	0	0	0
Bouillon	0	0	0	0
Desharnais	0	0	0	2
Pacioretty	0	0	0	0
Bourque	0	0	0	0
Cole	0	0	0	2
Prust	0	0	0	5
White	0	0	0	2
Armstrong	0	0	0	0
Eller	0	0	0	0
Gorges	0	0	0	0
Markov	0	0	0	0
Galchenyuk	0	0	0	0
Kaberle	0	0	0	0

GARDIEN

	G	P	DP	F	Min.	Ba	JB	Moy.
Price	0	1	0		59	2	0	2,03
Total (0)	0	1	0		60	2	0	2,00

HOCKEY

LHJMQ

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	45	38	4	2	1	225	118	79
Moncton	45	28	16	1	0	183	145	57
I.-P.-É.	46	25	19	2	0	167	162	52
A.-Bathurst	48	18	24	5	1	167	190	42
St-Jean	46	19	27	0	0	121	179	38
Cap-Breton	47	10	29	3	5	112	200	28

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	46	31	11	2	2	185	128	66
Rimouski	46	30	11	1	4	181	145	65
Québec	45	26	16	1	2	165	140	55
Chic.	48	23	21	2	2	139	149	50
Victoriaville	45	18	20	2	5	151	159	43
Shawinigan	44	10	29	3	2	95	173	25

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Bois.	46	27	14	1	4	192	129	59
R.-Nor.	45	28	16	0	1	182	164	57
Drummond.	45	25	16	2	2	151	157	54
Val-d'Or	46	23	20	0	3	180	170	49
Gatineau	45	20	22	1	2	151	168	43
Sherbrooke	46	13	27	2	4	121	192	32

Mardi 22 janvier
St-Jean 1 Cap-Breton 2
Sherbrooke 6 Drummond. 5 (F)
Gatineau 7 Chic. 2
Mercredi 23 janvier
I.-P.-É. à Moncton, 18h.
Rimouski à Victoriaville, 19h.
Gatineau à B.-Com., 19h30.
Jeudi 24 janvier
Québec au Cap-Breton, 18h.
R.-Nor. à Val-d'Or, 19h30.
Vendredi 25 janvier
Sherbrooke à Halifax, 18h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h30.
B.-Com. à Drummond., 19h30.
Rimouski à Gatineau, 19h30.
Chic. à R.-Nor., 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 22 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Currie, I.-P.-É.	46	38	36	74
Duffy, I.-P.-É.	46	28	46	74
Trainor, Rimouski	46	32	37	69
O'Brien, A.-Bathurst	46	33	35	68
Jaskin, Moncton	35	28	36	64
Mantha, Val-d'Or	45	34	29	63
Lavoie, Rimouski	41	23	40	63
Dea, R.-N.	45	34	27	61
Beaudry, A.-Bathurst	46	24	37	61
Mackinnon, Halifax	35	26	34	60
Saulnier, Moncton	45	21	39	60

SOMMAIRES

Montréal 4
Floride 1

Première période
1. Montréal, Plekanec 1 (Gionta, Diaz) 3:26
2. Montréal, Markov 1 (Pacioretty, Desharnais) 13:24 (an)
Pénalité(s) – Campbell Flo 12:01, Weiss Flo 12:21, Gorges Mon 17:49.
Deuxième période
3. Floride, Kopecky 1 (Fleischmann, Campbell) 4:33 (an)
4. Montréal, Markov 2 (Diaz, Pacioretty) 8:31 (AN)
5. Montréal, Galchenyuk 1 (Prust, Gallagher) 14:25
Pénalité(s) – Diaz Mon 1:18, Desharnais Mon 3:57, Ellerby Flo 7:26, Moen Mon 8:50, Prust Mon 10:44, Weiss Flo 12:19.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) – Fleischmann Flo 0:26, White Mon 3:13, Fleischmann Flo 3:13, White Mon (maj.) 3:13, White Mon (inc.) 3:13, Markov Mon 6:37, Ellerby Flo 9:40, Bourque Mon 13:20.
Tirs au but

Floride	10	10	8	–28
Montréal	15	8	10	–33

Gardiens – Floride: Scott Clemmensen (P, 0-1-0); Montréal: Carey Price (G, 1-1-0).
Avantages numériques – Floride: 1-8; Montréal: 2-6.
Assistance – 21 273.

Dallas 2
Detroit 1

Première période
1. Dallas, Ryder 1 (Eakin, Morrow) 5:41
Pénalité(s) – Dillon Dal 14:45.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalité(s) – Brunner Det 2:36, Quincey Det 4:31, Fiddler Dal 6:56, Ryder Dal 14:41.
Troisième période
2. Dallas, Ryder 2 (Whitney, Eakin) 5:34
3. Detroit, Brunner 1 (Datsyuk, Zetterberg) 19:56
Pénalité(s) – Eakin Dal 12:04, Daley Dal 18:55, Franzen Det 18:55.
Tirs au but

Dallas	9	17	6	–32
Detroit	13	7	20	–40

Gardiens – Dallas: Kari Lehtonen (G, 2-0-0); Detroit: Jimmy Howard (P, 1-2-0).
Avantages numériques – Dallas: 0-2; Detroit: 0-4.
Assistance – 20 066.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	25	14	,641	–
Brooklyn	25	16	,610	1
Boston	20	21	,488	6
Philadelphie	17	24	,415	9
Toronto	15	26	,366	11

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	26	12	,684	–
Atlanta	23	18	,561	4½
Orlando	14	27	,341	13½
Charlotte	10	31	,244	17½
Washington	9	30	,231	17½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiana	26	16	,619	–
Chicago	24	16	,600	1
Milwaukee	21	18	,538	3½
Detroit	16	25	,390	9½
Cleveland	11	32	,256	15½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	33	11	,750	–
Memphis	26	14	,650	5
Houston	22	21	,512	10½
Dallas	18	24	,429	14
La N.-Orléans	14	27	,341	17½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	32	9	,780	–
Denver	25	18	,581	8
Utah	22	19	,537	10
Portland	20	21	,488	12
Minnesota	17	21	,447	13½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	32	10	,762	–
Golden State	25	15	,625	6
L.A. Lakers	17	24	,415	14½
Sacramento	16	26	,381	16
Phoenix	13	28	,317	18½

Lundi 21 janvier
Indiana 82 Memphis 81
Sacramento 105 La N.-Orléans 114
Houston 100 Charlotte 94
Minnesota 96 Atlanta 104
Brooklyn 88 New York 85
L.A. Clippers 99 Golden State 106
San Antonio 90 Philadelphie 85
L.A. Lakers 83 Chicago 95
Washington 98 Portland 95
Mardi 22 janvier
Boston 90 Cleveland 95
Orlando 90 Detroit 105
Philadelphie à Milwaukee, 20h.
Okl. City à L.A. Clippers, 22h30.
Mercredi 23 janvier
Atlanta à Charlotte, 19h.
Toronto à Miami, 19h30.
Brooklyn au Minnesota, 20h.
Denver à Houston, 20h.
L.A. Lakers à Memphis, 20h.
Detroit à Chicago, 20h.
La N.-Orléans à San Antonio, 20h30.
Washington à l'Utah, 21h.
Indiana à Portland, 22h.
Phoenix à Sacramento, 22h.
Okl. City à Golden State, 22h30.

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Finales d'association
Dimanche 20 janvier
Association nationale
San Francisco 28 Atlanta 24
Association américaine
Baltimore 28 Nouvelle-Angleterre 13
Pro Bowl
Dimanche 27 janvier
À Honolulu
Ass. américaine c. Ass. nationale, 19h.
Super Bowl
Dimanche 3 février
À La Nouvelle-Orléans
Baltimore c. San Francisco, 18h.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

À Melbourne
MESSIEURS
Simple - Quarts de finale
Novak Djokovic (1), Serbie, bat Tomas Berdych (5), République tchèque, 6-1, 4-6, 6-1, 6-4.
David Ferrer (4), Espagne, bat Nicolas Almagro (10), Espagne, 4-6, 4-6, 7-5, 7-6 (4), 6-2.
DAMES
Simple - Quarts de finale
Maria Sharapova (2), Russie, bat Ekaterina Makarova (19), Russie, 6-2, 6-2.
Li Na (6), Chine, bat Agnieszka Radwanska (4), Pologne, 7-5, 6-3.
GARÇONS
Simple - Deuxième tour
Hugo Di Feo (16), Montréal, bat Petros Chrysochos, Chypre, 6-7 (2), 7-6 (2), 6-2.
Double - Deuxième tour
Jay Andrijic et Bradley Mousley, Australie, battent **Hugo DiFeo et Brayden Schnur (5), Montréal**, 6-3, 7-5.

HOCKEY

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Portland	41	24	15	1	1	123	123	50
Manchester	41	20	17	2	2	118	109	44
Providence	38	20	15	0	3	95	104	43
Worcester	40	19	17	1	3	101	118	42
St. John's	41	18	20	1	2	98	118	39

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	39	24	9	3	3	133	94	54
Bridgeport	40	19	17	2	2	126	131	42
Albany	37	15	13	1	8	97	101	39
Connecticut	41	17	20	3	1	111	128	38
Adirondack	38	17	19	1	1	91	107	36

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Binghamton	39	25	10	1	3	126	96	54
Syracuse	39	24	10	2	3	134	108	53
Hershey	41	20	18	2	1	106	99	43
Scranton	39	19	17	2	1	93	97	41
Norfolk	39	15	21	2	1	93	120	33

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	38	23	12	1	2	129	97	49
Abbotsford	40	21	12	3	4	90	81	49
Lake Erie	41	22	16	2	1	128	125	47
Rochester	39	21	15	2	1	134	121	45
Hamilton	**40**	**13**	**21**	**1**	**5**	**85**	**129**	**32**

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	39	23	12	2	2	129	109	50
Chicago	37	19	13	3	2	101	101	43
Rockford	41	20	19	1	1	128	132	42
Milwaukee	39	17	16	3	3	98	111	40
Peoria	41	18	19	2	2	103	131	40

SECTION SUD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlotte	42	25	12	2	3	132	104	55
Texas	42	25	12	3	2	123	109	55
Oklahoma	40	19	16	2	3	122	127	43
Houston	40	18	15	4	3	111	115	43
San Antonio	42	17	21	0	4	105	118	38

Lundi 21 janvier
Hamilton 3 Rochester 6
Texas 6 Rockford 3
St. John's 3 Binghamton 2
Mercredi 23 janvier
Chicago à Peoria, 11h05.
Providence à Manchester, 19h.
Springfield à Albany, 19h.
Adirondack au Connecticut, 19h.
Oklahoma à G. Rapids, 19h.
St. John's à W.-B/Scrntn, 19h05.
Charlotte à Norfolk, 19h15.
Houston à Milwaukee, 20h.
Jeudi 24 janvier
Toronto à Lake Erie, 19h.
Vendredi 25 janvier
Manchester au Connecticut, 19h.
St. John's à Hershey, 19h.
Worcester à Springfield, 19h.
Albany à Adirondack, 19h.
Abbotsford à Charlotte, 19h.
Houston à G. Rapids, 19h.
W.-B/Scranton à Rochester, 19h05.
Portland à Providence, 19h05.
Bridgeport à Norfolk, 19h30.
Binghamton à Syracuse, 19h30.
Oklahoma à Milwaukee, 20h.
Chicago à Rockford, 20h05.
Texas à San Antonio, 20h30.

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Oshawa	46	26	16	1	3	149	129	56
Belleville	43	25	13	3	2	122	106	55
Kingston	45	20	22	2	1	151	185	43
Peterb.	46	13	26	3	4	122	176	33
Ottawa	47	12	32	0	3	143	207	27

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Barrie	45	30	13	0	2	168	124	62
Sudbury	46	21	17	3	5	142	151	50
Brampton	47	21	18	3	5	135	139	50
Niagara	46	23	20	1	2	160	165	49
Miss.	44	20	20	0	4	126	144	44

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
London	46	35	8	1	2	193	125	73
O. Sound	45	29	12	1	3	154	110	62
Kitchener	46	26	14	1	5	134	118	58
Guelph	45	26	14	1	4	171	142	57
Erie	46	15	24	3	4	146	185	37

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Sarnia	45	26	16	0	3	167	149	55
Plymouth	45	23	14	5	3	161	147	54
S.S. Marie	46	24	19	2	1	168	167	51
Saginaw	46	21	20	3	2	167	176	47
Windsor	45	19	19	1	6	127	161	45

Lundi 21 janvier
Erie 1 Plymouth 7
Mercredi 23 janvier
Barrie à O. Sound, 19h.
Saginaw à Erie, 19h.
Sarnia à Miss., 19h.
Oshawa à Belleville, 19h05.
S.S. Marie à Sudbury, 19h35.
Jeudi 24 janvier
London à Ottawa, 19h.
Barrie à Niagara, 19h.
Belleville à Peterb., 19h05.
Plymouth à Windsor, 19h05.
Vendredi 25 janvier
Ottawa à Kingston, 19h.
Erie à Kitchener, 19h.
Plymouth à Sarnia, 19h05.
Windsor à S.S. Marie, 19h07.
O. Sound à Guelph, 19h30.
Saginaw à Miss., 19h30.
Oshawa à Sudbury, 19h35.

GOLF

PGA

MENEURS DE LA COUPE FEDEX

NOTE: en date du 20 janvier.

	POINTS	BOURSES
1. Brian Gay	538	1 041 208 $
2. Russell Henley	512	1 020 432 $
3. Dustin Johnson	500	1 140 000 $
4. C. Howell III	408	817 600 $
5. Tim Clark	300	604 800 $
5. Steve Stricker	300	665 000 $
7. D. Lingmerth	283	526 008 $
8. B. Snedeker	237	483 520 $
9. Matt Kuchar	230	457 960 $
10. Scott Stallings	179	366 800 $
11. Brian Stuard	164	328 533 $
12. Scott Langley	163	324 800 $
13. K. Bradley	143	317 821 $
14. Tommy Gainey	128	238 876 $
15. James Hahn	125	257 712 $
16. Jeff Overton	125	209 328 $
17. Bubba Watson	123	304 000 $
18. N. Thompson	122	213 668 $
19. M. Leishman	120	218 600 $
20. W. Simpson	116	215 667 $
21. Carl Pettersson	114	216 158 $
22. Scott Piercy	110	210 000 $
23. K. Streelman	107	165 573 $
24. Matt Jones	101	141 120 $
24. Ricky Barnes	101	139 227 $
24. John Rollins	101	139 227 $
27. Ryan Palmer	100	206 248 $
27. Chris Kirk	100	204 400 $
29. Zach Johnson	98	139 120 $
30. Rickie Fowler	95	212 500 $
31. Jimmy Walker	90	92 960 $
32. John Huh	89	120 808 $
33. J. Wagner	86	142 800 $
34. Justin Hicks	84	112 000 $
35. Jason Kokrak	83	178 976 $
36. Kevin Chappell	83	168 000 $
37. Billy Horschel	79	136 957 $
38. Stephen Ames	**78**	**83 067 $**
39. Ian Poulter	78	175 000 $
40. Harris English	76	157 024 $
41. George McNeill	76	89 376 $
42. Pat Perez	73	145 600 $
42. Dicky Pride	73	145 600 $
44. Mark Wilson	68	155 000 $
45. Richard H. Lee	64	124 133 $
45. Stewart Cink	64	124 133 $
45. C. Hoffman	64	124 133 $
48. Justin Leonard	63	48 776 $
49. J.J. Henry	56	120 400 $
49. Nick Watney	56	120 400 $
51. Scott Gardiner	54	89 600 $
51. Josh Teater	54	89 600 $
53. Robert Streb	53	89 424 $
54. Sang-moon Bae	53	48 272 $
55. Bob Estes	52	78 560 $
55. Robert Garrigus	52	78 560 $
55. Bryce Molder	52	78 560 $
58. Jonas Blixt	51	87 600 $
58. Ben Curtis	51	87 600 $
58. Jason Dufner	51	87 600 $
61. Doug LaBelle II	50	36 221 $
61. Lee Williams	50	36 221 $
63. Vijay Singh	49	60 667 $
63. Y.E. Yang	49	60 667 $
65. Charlie Beljan	47	73 000 $
65. Bill Haas	47	73 000 $
67. John Senden	46	52 864 $
68. Hunter Mahan	45	67 000 $
68. Ted Potter fils	45	67 000 $
70. Charlie Wi	44	51 856 $
71. Kyle Stanley	43	72 312 $
72. Tim Herron	43	41 440 $
73. Ryan Moore	43	63 000

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Sharapova dans le carré d'as

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Maria Sharapova a disposé de sa compatriote Ekaterina Makarova 6-2, 6-2 pour atteindre les demi-finales des Internationaux d'Australie.

DENNIS PASSA

ASSOCIATED PRESS

MELBOURNE — Maria Sharapova n'a perdu que neuf jeux en cinq matches en route vers les demi-finales des Internationaux d'Australie. Éternelle perfectionniste, elle a déclaré qu'il y avait encore place à l'amélioration.

Sharapova a pris la mesure de la Russe Ekaterina Makarova 6-2, 6-2 hier, et on lui a demandé après la rencontre si elle n'avait perdu sa concentration que pendant quelques jeux depuis le début du tournoi.

« Non, je dirais que c'est beaucoup plus, a-t-elle répondu, mais c'est probablement parce que je suis exigeante envers moi-même. »

Dans ce cas, elle a mis la barre très haute d'ici la fin du tournoi.

Après avoir triomphé à deux reprises par un score de 6-0, 6-0, Sharapova a vaincu Venus Williams, la gagnante de sept titres majeurs en carrière, 6-1, 6-3 au troisième tour et la Belge Kristen Flipkens 6-0, 6-1 au tour suivant.

Personne n'a concédé moins de jeux qu'elle avant d'atteindre les demi-finales à Melbourne Park, et son impressionnante séquence survient alors qu'elle n'a disputé aucun tournoi préparatoire en raison d'une blessure à la clavicule droite.

Après s'être inclinée devant Victoria Azarenka en finale l'an dernier, Sharapova a indiqué ne rien tenir pour acquis.

« Pour être honnête, ce ne sont pas les statistiques qui font ta réputation », a confié Sharapova, ajoutant qu'elle était plus préoccupée par son objectif de remporter un cinquième titre majeur et qu'elle passe beaucoup de temps sur le terrain d'entraînement.

Li Na rejoint Sharapova

La Russe affrontera en demi-finale la Chinoise Li Na.

Cette dernière a atteint les demi-finales grâce à une victoire de 7-5, 6-3 face à la quatrième tête de série Agnieszka Radwanska, hier, freinant ainsi à 13 la séquence de gains de la Polonaise depuis le début de l'année.

Dans un match parsemé de 10 bris de service — dont six par Li —, la Chinoise et sixième tête de série a brisé Radwanska lors du sixième jeu du deuxième set, sans accorder un seul point à son adversaire.

Au service pour le match, Li s'est ressaisie après avoir alloué deux balles de bris à Radwanska, avant de finalement l'emporter au bout d'une heure et 42 minutes de jeu.

Li s'était inclinée à Melbourne devant Kim Clijsters en finale de l'édition 2011, avant de décrocher sa seule victoire en Grand Chelem à Roland-Garros.

Radwanska avait gagné les tournois d'Auckland et Sydney avant les Internationaux d'Australie.

Les quarts de finale de l'autre partie du tableau seront présentés aujourd'hui, et l'adolescente américaine Sloane Stephens sera confrontée à sa compatriote Serena Williams, qui vise un troisième titre du Grand Chelem consécutif. La championne en titre du tournoi, Azarenka, croisera le fer avec la gagnante de deux tournois majeurs en carrière, Svetlana Kuznetsova.

Djokovic s'approche de la finale

Le champion en titre Novak Djokovic a pour sa part haussé son niveau de jeu d'un cran en disposant en fin de journée hier de Tomas Berdych 6-1, 4-6, 6-1, 6-4. Le Serbe a maintenant rendez-vous dans le carré d'as avec l'Espagnol David Ferrer.

« Ce fut une bonne performance, a admis Djokovic. J'espérais disputer un match plus court. »

Après avoir eu besoin de cinq heures et deux minutes pour venir à bout de Stanislas Wawrinka en quatrième ronde dimanche, Djokovic n'a jamais paru inquiété dans sa quête d'un troisième titre consécutif aux Internationaux d'Australie. Il a bouclé sa rencontre contre Berdych en passant la moitié moins de temps sur le court que contre le Suisse.

Des bains de glace, une balade dans le parc et une nuit de sommeil prolongée jusqu'à deux heures de l'après-midi ont suffi à le régénérer, a assuré celui qui est désormais assuré de rester numéro un mondial après le tournoi.

« Je fais tout ce qui légalement possible, tout ce qui est naturel, pour être en forme », a souligné Djokovic, bombardé de questions sur le sujet, mais qui n'a pas voulu en dire plus.

La deuxième tête de série Roger Federer affronte Jo-Wilfried Tsonga aujourd'hui, tandis que le Britannique Andy Murray a rendez-vous avec le Français Jérémy Chardy.

COUPE DAVIS

Une équipe canadienne inchangée contre l'Espagne

MICHEL MAROIS

La Presse

Le Canada alignera une formation inchangée, la semaine prochaine à Vancouver, en rencontre de premier tour du Groupe mondial de la Coupe Davis contre l'Espagne. Milos Raonic (15e mondial), Daniel Nestor (4e en double), Vasek Posisil (127e) et Frank Dancevic (165e) ont été désignés hier matin par Tennis-Canada.

En face, l'Espagne a fait appel à Nicolas Almagro (11e), Marcel Granollers (32e), Albert Ramos (51e) et au spécialiste du double Marc Lopez (6e). Comme prévu, les Espagnols seront privés des services de Rafael Nadal (inactif depuis près de sept mois) et David Ferrer (qui souhaite alléger son programme), respectivement quatrième et cinquième mondiaux.

Almagro vient toutefois d'atteindre les quarts de finale à Melbourne, tandis que Lopez et Granollers (10e en double) sont en demi-finale des Internationaux d'Australie. « L'Espagne, c'est la meilleure équipe du monde ; on compte 13 Espagnols parmi le Top 100 », a rappelé le capitaine canadien Martin Laurendeau, en conférence téléphonique.

« Almagro a bien failli battre Ferrer, hier, en quart de finale. Leur équipe de double, avec Lopez et Granollers, est l'une des meilleures du monde. Ça ne m'étonnerait pas qu'ils terminent la saison au premier rang… », dit-il.

Les Espagnols ont remporté la Coupe Davis à cinq reprises depuis 2000, la dernière fois en 2011. Gage de la profondeur du tennis espagnol, deux vétérans de la compétition, Fernando Verdasco (22e) et Feliciano Lopez (42e) ont été laissés de côté, tout comme le jeune Pablo Andujar (45e).

Les Canadiens en confiance

Laurendeau croit néanmoins que ses joueurs seront confiants d'amener le Canada en quart de finale pour la première fois. « L'absence de leurs meilleurs joueurs (Nadal et Ferrer) augmente nos chances, c'est certain, et elle sert aussi à motiver nos joueurs. La surface rapide et l'appui de la foule seront également des facteurs importants »

Les Espagnols ont en effet remporté 10 de leurs 14 dernières victoires à domicile, sur la terre battue, et ils devront jouer cette fois à l'étranger, sur une surface rapide qui convient mieux en principe aux Canadiens.

Laurendeau s'est par ailleurs voulu rassurant sur la santé de ses joueurs, même si Raonic est blessé à un pied et si Pospisil n'a pas joué depuis plusieurs semaines en raison d'une mononucléose.

« J'étais avec Milos à Melbourne après son match contre Federer et il m'a assuré que son pied serait guéri rapidement », a-t-il souligné. Quant à Vasek, les médecins nous ont expliqué qu'il était parfaitement rétabli. Il est encore jeune et retrouvera vite sa meilleure forme. »

Laurendeau a quand même invité Jesse Levine, Filip Peliwo et Adil Shamasdin à accompagner l'équipe comme partenaires d'entraînement. Levine (88e), un transfuge des États-Unis, n'est pas encore éligible, mais Shamasdin, un spécialiste du double, pourrait éventuellement venir épauler Nestor.

Du côté des Espagnols, le capitaine Alex Corretja a avoué aux médias de son pays qu'Almagro avait été blessé à l'aine lors de son match contre Ferrer et qu'il avait déjà contacté Andujar. Les capitaines peuvent procéder à des changements de joueurs jusqu'à la veille des premiers matches.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Milos Raonic assure que la blessure à son pied sera vite chose du passé et qu'il pourra accompagner l'équipe canadienne à la Coupe Davis, contre l'Espagne.

La rencontre sera disputée du 1er au 3 février au Doug Mitchell Thunderbird Center du campus de l'Université de la Colombie-Britannique. L'amphithéâtre d'une capacité de 6000 places était bondé à pleine capacité l'année dernière, quand le Canada avait affronté la France au même stade la compétition. Il ne reste que quelques billets pour la rencontre Canada-Espagne.

TOURNOI NATIONAL BANTAM DE GRANBY

Les Vics BB toujours invaincus

GAÉTAN ROY
groy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Vics bantams BB de Granby n'ont pas disputé leur meilleur match, hier soir au Centre sportif Léonard-Grondin, dans le cadre de la 43e édition du tournoi national de hockey bantam de Granby, mais ils ont tout de même soutiré une victoire de 2-1 aux Aigles de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le club de l'entraîneur Jonathan Bouchard est ainsi demeuré parfait dans la compétition avec une deuxième victoire en autant de sorties. Samedi, les Granbyens avaient blanchi les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe, 3-0.

«Je nous accorderais une note de 6 sur 10, souligne Bouchard. J'ai un meilleur club que ce que nous avons présenté ce soir. L'indiscipline et les pénalités méritées nous ont enlevé notre rythme. Ça nous a sortis de notre jeu collectif, la cohésion n'y était pas. L'acharnement et le deuxième effort nous ont beaucoup aidés».

Après une première période sans but, les Vics ont inscrit le premier filet après deux minutes en deuxième période. Un lancer de loin qui semblait inoffensif de Élinoé Tessier a semblé prendre le gardien adverse par surprise.

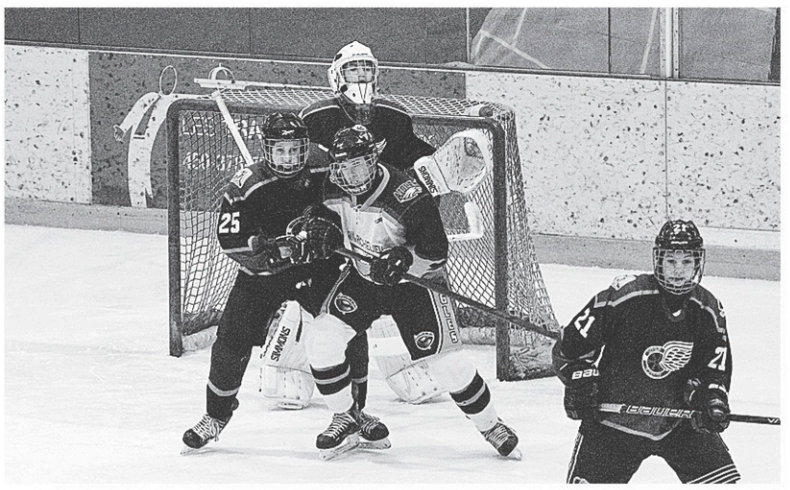

PHOTO STÉPHANIE MANTHA

Le gardien des Vics Sean Julien, épaulé par ses coéquipiers Louis-Alexandre Girouard (à gauche) et Antoine Bolduc, a guidé son équipe vers une victoire de 2 à 1 contre les Aigles de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Moins de deux minutes plus tard, après avoir écopé de deux pénalités, les Vics ont vu les Johannais créer l'égalité en avantage numérique.

Puis, à la huitième minute, alors que les Granbyens évoluaient en désavantage numérique, Félix Lapierre (1-1) a rapidement contourné le filet adverse pour battre le gardien des Aigles de vitesse, inscrivant ainsi le but vainqueur.

Le gardien Sean Julien a repoussé 21 des 22 lancers des Aigles pour mériter la victoire. Les Vics, qui ont dû se défendre cinq fois en infériorité numérique, n'ont lancé que 16 fois.

«Je suis très satisfait de la performance de notre gardien, a poursuivi Bouchard. Nous avons été opportunistes en profitant de quelques ouvertures. Ces deux victoires nous placent en bonne position pour la suite, mais on ne prendra rien pour acquis lors de notre troisième et dernier match de la ronde préliminaire. Nous l'aborderons avec la même mentalité de gagner d'abord la première période.»

Ce troisième match des Vics BB aura lieu samedi à 13h40 contre la formation américaine des Sharks'99 de Worcester, en banlieue de Boston. Une bonne performance ouvrira la porte de la ronde quart de finale aux Vics, samedi soir.

Autres résultats

Les favoris du tournoi en classe BB, les Mariniers de Sorel-Tracy, ont commencé leur participation hier soir et ils ont été limités à un match nul de 2-2 par les Mineurs de Sherbrooke Ouest. Les Mariniers occupent le quatrième rang provincial alors que les Mineurs sont en 49e place.

En classe B, si les équipes de la région avaient bien fait lundi soir, la soirée d'hier a été catastrophique. En fait, la seule nouvelle positive est ce match nul de 4-4 du Blizzard de Saint-Alphonse (1-0-1) contre les Harfangs de Saint-Bruno. Dean Persons et Matthew Marier ont fourni un but et deux passes chacun, les autres buts allant à Wilder Gibbs et Martin Charette.

Les Rockies de Bromont (1-1) tiraient de l'arrière, 5-4, dans la dernière minute de jeu face aux Jets de St-Hubert lorsque ceux-ci ont inscrit deux buts en huit secondes pour l'emporter 7-4. Alexis Roy a réussi trois buts et une passe alors que Mathias Renaud-Gauthier a ajouté un but et deux aides pour les Rockies.

Gabriel-Alexandre Medina a été le seul marqueur des Panthères de Granby (1-1) dans un revers de 5-1 devant les Broncos de Boucherville. Et les Aigles de Granby (0-2) ont vu leurs chances s'envoler en perdant un deuxième match, cette fois 4-3 devant les Sieurs-1 de Longueuil. Xavier Labrecque, Gabriel Gagnon et Thomas Renaud ont touché la cible pour les Granbyens.

Enfin, les Voyageurs de Cowansville (1-1) ont été blanchis, 7-0, par les Lynx de Saint-Constant.

Le tournoi bantam présentera neuf parties à partir de 17h30 ce soir, dont un affrontement en classe AA entre Drummondville et West Island à 19h05. Le seul club de la région en action sera les Panthères de Granby en classe B qui affronteront les Copains de Sainte-Martine à 20h20.

TOURNOI NATIONAL PEE-WEE DE WATERLOO

Une compétition relevée pour la 39e édition

FERNAND BÉLANGER
fernand.belanger@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le 39e Tournoi national pee-wee de Waterloo accueillera 49 équipes cette année, dont quatre des États-Unis, du 28 janvier au 10 février, à l'aréna Jacques-Chagnon.

Le tournoi waterlois verra défiler plusieurs des meilleures équipes de la province, notamment dans la catégorie AA, avec six des 11 premières formations au classement québécois.

Les spectateurs pourront ainsi observer les Panthers de Lakeshore (1er rang), qui ont gagné le tournoi de St-Jérôme, les Conquérants des Basses-Laurentides Ouest (2e place et champions à Longueuil), les Voltigeurs de Drummondville (5e position), qui ont perdu en finale à St-Hyacinthe, les Cascades des Bois-Francs (6e échelon), les Sénateurs de Laval (8e rang et vainqueurs à Repentigny) et les Éclaireurs du Richelieu (11e place), qui ont remporté le tournoi de Gatineau.

Feront aussi partie du lot l'Avalanche de Yamaska-Missisquoi, les Grands-Ducs du Richelieu, les Harfangs (1) de Sherbrooke, Mille-Îles, Beauval, de même que des équipes de Shelburne au Vermont et de Dedham au Massachusetts.

«On aura encore une grosse compétition à notre tournoi. Le club qui gagne à Waterloo va habituellement à la Coupe Dodge», a fait valoir Martin Bazinet, président du comité organisateur.

Division CC

La lutte sera chaude dans la division CC avec notamment la présence du Husky de Cowansville (2e rang provincial) champion au tournoi maskoutain, le Quasar des Cantons de l'Est (6e échelon), champion à St-Joseph-de-Sorel et finaliste à Daveluyville, et les Artilleurs de Farnham/Bedford (18e position), champions à Acton Vale.

Le groupe de 10 équipes comprendra également les Vics de Granby, le Rapido Express de Laval, Blainville, les Cascades d'Asbestos/Warwick/Kingsey Falls et les Élites de Lotbinière, de même que les clubs américains des Firebirds de Lancaster (à 115 km de Philadelphie) et des Maple Leafs de St. Albans.

Il s'agira de la première participation pour Dedham, Lancaster et Lotbinière.

Les Vics BB de Granby seront parmi les huit clubs dans leur division. On y verra aussi à l'œuvre Lachenaie (première présence), Sherbrooke-Ouest, Mirabel, Sherbrooke-Est, Gatineau, le Phoenix du Richelieu et les Green Mountain Glades d'Essex, au Vermont.

Les Maroons pee-wee A (premiers dans la Ligue zonale Yamaska-Missisquoi), les Voyageurs de Cowansville, le Desjardins de Farnham, les Rockies de Bromont et les Panthères de Granby seront les clubs de la région dans ce groupe. Les Maroons pee-wee B de Waterloo/St-Alphonse (en tête dans la ligue zonale), le Blizzard de St-Alphonse/Waterloo (2e rang), les Rockies de Bromont, les Voyageurs (1) de Cowansville, le Desjardins 1 et 2 de Farnham, les Aigles de Granby et les Aigles de la Montérégie lutteront dans cette section.

Plus de 150 bénévoles seront à l'œuvre lors de ce 39e Tournoi national pee-wee de Waterloo. Martin Bazinet sera appuyé dans sa tâche par Yanick Beauregard, Benoit Roy, Luc Arès, Yvon Lemire, Patrick Gallagher, Robert Auclair, Marc-Antoine Bazinet, Jocelyn Bélisle, Benoit Dufresne, Christian Lamoureux, Kevin True et Josée Ouellet.

L'ouverture officielle du tournoi aura lieu le jeudi 31 janvier, avant le duel entre le Quasar CC et les Vics, à 19h30. Les Maroons A et B de Waterloo, ainsi que le Blizzard de St-Alphonse/Waterloo seront aussi en action ce soir-là.

Un retour aux sources pour Yanic Perreault

L'ancien joueur du Canadien de Montréal Yanic Perreault occupera la fonction de président d'honneur dans ce qui constituera un retour aux sources.

«J'ai gagné le tournoi ici il y a 30 ans avec les Castors. Je garde de très bons souvenirs de l'accueil des gens et de l'attention aux détails des bénévoles», a noté celui qui a évolué aussi avec cinq autres formations de la LNH.

Yanic Perreault agira en outre à titre d'entraîneur des Harfangs AA (1) de Sherbrooke dont font partie deux de ses quatre enfants (Jacob et Liliane). Un brin superstitieux, il a refusé de toucher au trophée à l'enjeu dans cette catégorie lors de la prise de photo.

«J'étais très souvent sur la route pendant ma carrière et en prenant ma retraite, j'ai décidé de donner du temps de qualité à ma famille», a expliqué l'athlète qui aura 42 ans en avril.

Outre la participation de son équipe à Waterloo, Yanic Perreault dirigera son club au Tournoi international pee-wee de Québec, où il avait mené Sherbrooke à la victoire avec quatre buts en finale il y a également 30 ans.

PHOTO ALAIN DION

Tout est en place pour le 39e Tournoi national pee-wee de Waterloo. Yanic Perreault (à droite), le président d'honneur de l'événement, pose ici en compagnie de Martin Bazinet, président du comité organisateur.

La Voix des **sports**

SHARAPOVA DOMINANTE EN AUSTRALIE

PAGE 33

Première victoire de la saison pour le Canadien

Alex Galchenyuk inscrit son premier but en carrière

MARC TOUGAS
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Il est vrai que l'adversaire avait joué la veille, à Ottawa. Toujours est-il que le Canadien a saisi l'occasion, hier au Centre Bell, pour vite faire oublier sa contre-performance en lever de rideau de cette saison écourtée par le lock-out.

Les recrues Alex Galchenyuk et Brendan Gallagher ont respectivement inscrit leur premier but et premier point dans la LNH, tandis qu'Andrei Markov a réalisé son troisième doublé en carrière, dans une victoire de 4-1 du Tricolore contre les Panthers de la Floride, le premier gain en deux matches du club montréalais.

Galchenyuk, qui a été utilisé au centre après une première sortie à l'aile, samedi, a célébré son filet en sautant de joie et en fonçant délibérément dans la baie vitrée, à la façon d'Alexander Ovechkin. La foule lui a accordé une ovation debout.

Gallagher a quant à lui profité du retrait de la formation de Lars Eller pour faire ses débuts avec le Canadien et a obtenu son aide sur le but de Galchenyuk. Il a ainsi été récompensé pour le cran qu'il avait montré jusque-là en allant se mettre le nez dans la circulation lourde.

PHOTO ÉDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Alex Galchenyuk célèbre son premier but en carrière dans la LNH, inscrit dans une victoire de 4 à 1 contre les Panthers de la Floride.

Un doublé pour Markov

Markov a marqué ses deux buts en avantage numérique, à cinq contre trois puis à cinq contre quatre, chaque fois d'un tir de la ligne bleue. Le défenseur russe n'avait pas inscrit de but depuis le 9 novembre 2010, soit en l'espace de... 17 matches.

Celui qui a subi deux importantes blessures au genou droit ces deux dernières saisons en était à son premier doublé depuis le 19 décembre 2009.

Tomas Plekanec a enfilé l'autre but du CH. Max Pacioretty et Raphael Diaz ont amassé deux mentions d'aide chacun.

Tomas Kopecky a été le seul à déjouer Carey Price. Celui-ci a affronté 28 tirs. Auteur de 29 arrêts, Scott Clemmensen a subi un premier revers en sept décisions en carrière contre le Canadien.

Le Tricolore a rendu hommage à Richard Garneau, décédé dimanche, au moyen d'une vidéo et d'une minute de silence avant les hymnes nationaux.

Le Canadien rendra visite aux Capitals à Washington, demain, avant de conclure la semaine avec un match à domicile contre les Devils du New Jersey, dimanche.

On passe l'efface

Chacun des quatre trios montréalais a passé du temps de qualité en zone offensive dès sa première présence sur la glace, affichant ainsi une ferme intention d'effacer le souvenir de la défaite de 2-1 subie samedi.

C'est toutefois un vif jeu de transition qui a donné le premier but du match, celui de Plekanec, à 3:26.

Diaz a été alerte, alors qu'il a résisté à la tentation de faire le jeu facile vers l'autre côté du filet, et a plutôt effectué une passe vive à Gionta devant.

Quelques coups de patin plus tard, le capitaine du CH a permis à Plekanec de filer seul vers Clemmensen.

Rene Bourque mérite une part du crédit pour le but de Markov à 13:24 de la période initiale, puisque sa poussée à l'aile a forcé Brian Campbell à écoper d'une punition à ses dépens. Stephen Weiss a fermé la main sur la rondelle 20 secondes plus tard, et Markov a décoché un boulet après une longue séquence de jeu où le CH a fait circuler la rondelle à bon rythme.

Josh Gorges a été pénalisé en fin d'engagement pour ce qui semblait être un coup de hanche légal aux dépens de George Parros, mais le désavantage numérique a bien résisté.

Le Canadien a écopé de quatre autres punitions en deuxième période et a plié une fois seulement, lors du tir sur réception décoché par Kopecky à 4:33. Markov a cependant décoché un autre boulet payant à 8:31, puis Galchenyuk a habilement fait dévier du revers un tir de Brandon Prust à 14:25.

Ryan White a été expulsé du match en troisième période pour s'en être pris à Tomas Fleischmann, qui venait d'asséner une mise en échec par derrière à Gorges. Le CH a résisté à un désavantage numérique de cinq minutes, dont 1:36 à cinq contre trois.

Canadien	4
Panthers	1

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1. **Canadien, Plekanec 1** (Gionta, Diaz) 3:26
2. **Canadien, Markov 1** (Pacioretty, Desharnais) ..... 13:24 (an)

Pénalités - Campbell Flo (retenir) 12:01, Weiss Flo (retarder la partie) 12:21, Gorges **Can** (trébucher) 17:49.

DEUXIÈME PÉRIODE

3. Floride, Kopecky 1 (Fleischmann, Campbell) ..... 4:33 (an)
4. **Canadien, Markov 2** (Diaz, Pacioretty) ..... 8:31 (an)
5. **Canadien, Galchenyuk 1** (Prust, Gallagher) 14:25

Pénalités - Diaz **Can** (retenir) 1:18, Desharnais **Can** (trébucher) 3:57, Ellerby Flo (trébucher) 7:26, Moen **Can** (trébucher) 8:50, Prust **Can** (cingler) 10:44, Weiss Flo (retenir) 12:19.

TROISIÈME PÉRIODE

Aucun but

Pénalités - Fleischmann Flo (conduite antisportive) 0:26, White **Can** (instigateur, combat et inconduite de partie) 3:13, Fleischmann (donner de la bande) 3:13, Markov **Can** (obstruction) 6:37, Keaton Ellerby Flo (accrocher) 9:40. Bourque **Can** (retenir) 13:20.

TIRS AU BUT

Floride	10	10	8	28
Canadien	15	8	10	33

BUTS ET AVANTAGES NUMÉRIQUES

Floride : 1/8
Canadien : 2/6

GARDIENS

Floride : Clemmenson ..... (P,0-1-0)
Canadien : **Price** ..... (G,1-1-0)

Arbitres - Kyle Rehman, Tom Kowal
Juges de lignes - Lonnie Cameron, Don Henderson
Assistance - 21,273

Les Bulldogs de Granby champions

GRANBY — Les Bulldogs juniors A de Granby ont défendu avec succès leur titre de champion du tournoi de hockey junior de Saint-Charles de Bellechasse au cours de la dernière fin de semaine. Le club de l'entraîneur Stéphane Murray est devenu champion en blanchissant la Fédération de l'Est, 3-0, en finale.

Il s'agit du quatrième tournoi de suite où les Bulldogs sortaient champions depuis l'an dernier.

En demi-finale, les Granbyens ont éliminé un club de leur ligue, Farnham, les doublant 2-1. En quart de finale, les Bulldogs avaient blanchi les Commandeurs de Lévis, 5-0.

En ronde préliminaire, les champions avaient mal commencé le tournoi avec un revers de 4-2 face aux Barons de Pierrefonds, mais ils se sont bien repris avec un gain de 4-1 sur le Husky de Québec.

Le gardien de but Olivier Davignon a remporté les quatre victoires, dont deux par blanchissage.

En attaque, Steven Demers a récolté quatre buts et deux aides, dont un but en finale où Anthony Murray et Joey Bourgeois ont également trouvé le fond du filet.

Dave Lavoie a fourni cinq buts et une passe. Les autres buts sont allés à Chad Croteau (1-3), Philippe Nadeau, Jean-Christophe Allard et Gabriel Bessette.

Les Bulldogs de Granby ont fêté leur championnat sur la glace de Saint-Charles de Bellechasse.

LA-Z-BOY®

JUSQU'AU 10 FÉVRIER

FAUTEUILS

à partir de **299$**

SOLDE ÉTIQUETTE ROUGE

LA-Z-BOY

De 15% à 20% DE RABAIS

sur toute notre sélection

LA-Z-BOY

en tissus ou cuir

LIVRAISON GRATUITE

Financement Accord D Desjardins

MEUBLES GEMO

633, DUFFERIN GRANBY
450.372.5896

matelas gemo

CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS

Votre CENTRE HI-FI GROUPE SELECT

4 SPÉCIALISTES - 1 ADRESSE
www.meublesgemo.com

3125919